

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE MOULOU MAMMERI DE TIZI-OUZOU



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

*Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du Diplôme de
Master en Sciences Economiques
Spécialité : Economie du Développement*

THEME

*La filière oléicole et son impact sur le développement local
Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou*

Présenté par :

CHOUKACHE Kahina

sous la direction de :

M^{me} AKNINE Rosa

Jury composé de :

Président : Mr CHENANE .A

Reportrice : M^{me} AKNINE. R

Examineur : Mr SAHALI. N

Invité : Mr KACI. B

Maître de conférences classe A, UMMTO

Maître de conférences classe A UMMTO

Maître assistant classe A, UMMTO

Expert en oléiculture D.S.A TI ZI OUZOU

Année universitaire : 2017-2018

Dédicace

Je dédie ce travail

À toute ma famille

Et

À tous mes amis.

Remerciement :

« Au nom d'ALLAH, le tout miséricordieux, le très miséricordieux »

Nous exprimons notre profonde gratitude à Mme AKNINE d'avoir

accepté de diriger notre modeste travail avec ferveur et patience.

Nous exprimons aussi nos remerciements à toutes les personnes qui ont

contribués de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

ACV : Agent Communal de Vulgarisation

APC: Assemble Populaire Communale

ALGERAC : Algérien d'accréditation

ANIREFA : Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière

ANDI : Agence Nationale de Développement des Investissements

ANDIWT : Agence Nationale de Développement des Investissements de la Wilaya de Tizi-Ouzou

APW: Assemble Populaire Wilaya

AOC: Appellations d'Origine Contrôlées

B.A.D.R : Banque pour l'Agriculture et le
Développement Rural

BTPH : Bâtiments, Travaux Publics et Hydrauliques

CACQE : Le Centre Algérien du Contrôle de la Qualité et de l'Emballage

CNMA : Caisse Nationale de Mutualité Agricole

CNF : Cadastre National Forestier

CNFPN : Conseil National des Forêts et de la Protection de la Nature

CNIFL : Conseil National Interprofessionnel de la Filière Liège

DAS : Domaine Agricole Sociale

DGF : Direction Général des Forets

DSA: Direction des Services Agricoles

DSAT : Direction des Services Agricoles de Tizi-Ouzou

EAC : Exploitation Agricole Collective

EAI : Exploitation Agricole Individuelle

EPIC : Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial

EPA : Etablissement Public à caractère Administratif

EURL: Entreprise Unipersonnel à Responsabilité Limité

FAO : Food and Agriculture Organisation

F.D.R.M. V.T.C : Fonds de Développement Rural et de Mise en Valeur des Terres par la Concession

F.L.D.D.P.S : Fonds de Lutte contre la Désertification et de Développement du Pastoralisme et de la Steppe

FNRA : Fonds National de la Révolution Agraire

F.N.R.D.A : Fonds National de Régulation et du Développement Agricole

FRA : Forest Resources Assesment

Ha : Hectare

IANOR : l'Institut Algérien de Normalisation

INF : Inventaire National Forestier

INRAA : Institut National De La Recherche Agronomique d'Algérie

INPV : Institut National de Protection des Végétaux

ITAF: Institut Technique d'Arboriculture Fruitière

ITAFV : Institut Technique de l'Arboriculture Fruitière et de la Vigne

ITMAS : Institut de Technologie Moyen Agricole Spécialisé

MADR: Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

MADRP : Ministère de l'Agriculture du Développement Rural et de la Pêche

MAP: Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

MDDR: Ministre Délégué du Développement Rural

OADA : Organisation Arabe pour le Développement Agricole

OLEOMED : Oléiculture Méditerranéen

ONACO: Office National de Commercialisation

ONAPO: Office National des Produits Oléicoles

ONG: Organisation Non Gouvernementale

ONS: Office National des Statistiques

ONTA : Office National des Terres Agricoles

ORECPO : Office Régional de Commercialisation des Produits Oléicoles

ORPO: Office Régional des Produits Oléicoles

PAS : Plan d'Ajustement Structurel

PNDA : Plan National de Développement Agricole

PNDAR: Plan National de Développement Agricole et Rural

PPDRI : Projets de Proximité de Développement Rural Intégré

PRAR : Politique de Renouveau Agricole et Rural

PRCHAT : Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Assistance Technique

PNDF : Plan National de Développement Forestier

PND : Parc National du Djurdjura

PNR : Plan National de Reboisement

PND : Parc National du Djurdjura

PME: Petit et Moyen Entreprise

R.G.P.H. : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SAU : Superficie Agricole Utile

SDRD: Stratégie de Développement Rural Durable

SNAT : Schéma National d'Aménagement du Territoire

SYRPALAC : Système de Régulation des Produits Agricoles de Large Consommation

Sommaire

Remerciement	
Dédicace	
Liste des abréviations	
Sommaire	
Introduction générale.....	04
Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie	
Introduction.....	05
Section1) : les politiques de développement agricole depuis 1962 jusqu'à 2000	05
Section2) : Stabilisation, réconciliation nationale et actions d'urgence (2000-2008).....	11
Section 3) : La Politique actuelle de renouveau agricole et rural (de 2009 à ce jour).....	18
Section 4) : le plan de reboisement en Algérie.....	24
Conclusion	25
Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie	31
Introduction.....	31
Section 1) : l'agriculture de montagne en Algérie.....	32
Section2) : Importance de l'agriculture de montagne dans l'économie algérienne	35
Section 03) : l'activité oléicole en zone de montagne	51
Section 04) : l'évolution de la filière oléiculture depuis l'indépendance à ce jour	64
Conclusion.....	69
Chapitre III : la filière oléicole cas de la wilaya de Tizi Ouzou	70
Introduction.....	70
Section1) : Présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	71
Section 2) : potentialités agricoles de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	75
Section 3) : L'oléiculture dans la wilaya de Tizi-Ouzou	81
Section 4) : valorisation de la filière oléiculture au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	95
Conclusion	106
Conclusion générale.....	109
Bibliographie.....	115
Annexe.....	117
Liste des tableaux.....	118
Liste des figures.....	119
Liste des graphes.....	120

Introduction générale

Le rôle de l'agriculture dans le développement économique a depuis longtemps attiré l'attention des économistes de développement, particulièrement ceux de l'agriculture. À l'instar de P. BAIROCH (1999) qui atteste que « *L'agriculture joue un rôle crucial dans le démarrage économique des nations ; son développement harmonieux est, de surcroît, indispensable à l'équilibre écologique de notre monde* », Baptisée secteur primaire l'agriculture est non seulement essentielle pour assurer la sécurité alimentaire de la population d'un pays, mais aussi apporter un soutien important au développement économique, (BELLACHE Lynda, 2016)

Dans le contexte spécifique à l'Algérie, ce secteur a été sujet à de multiples réformes. Les différentes politiques agricoles adoptées depuis l'indépendance ont eu pour constante deux objectifs primordiaux : améliorer la sécurité alimentaire à travers le développement de la production agricole, et contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail en milieu rural. Ces dernières ont toutes été conçues et mises en œuvre en tenant compte d'un environnement politique, économique et social en constante évolution et des capacités financières et humaines disponibles.

Synthétiquement, nous pouvons constater quatre évolutions majeures : la décennie 1960 a été marquée par l'expérience de l'autogestion et une politique de reconversion partielle de l'appareil productif. La décennie 1970 a été celle d'une intervention institutionnelle lourde de l'État dans la gestion du secteur et celle de la réforme agraire. La décennie 1980 opère des ruptures et tente d'assurer une transition vers l'économie de marché. Enfin, le début des années 1990 ont été marquées par l'encouragement de l'agriculture privée, la libéralisation du système et le retrait de l'État dans le cadre du programme d'ajustement. Ces différentes reconstructions n'ont toutefois pas réussi à améliorer les performances de ce secteur.

Compte tenu de l'impératif de diversification des exportations hors hydrocarbures, l'Algérie est tenue de faire un meilleur usage de son potentiel agricole. Ce qui a stimulé les pouvoirs publics à mettre en place une politique agricole, qui s'appuie sur des programmes¹ de modernisation du secteur agricole basés essentiellement sur une démarche participative promouvant l'implication de la population locale dans un souci de valorisation des ressources du milieu rural. L'objectif central de ces derniers est de limiter la dépendance alimentaire par une série d'objectifs à atteindre notamment :

¹Ces programmes sont : le PNDA (Plan National de Développement Agricole) mis en place dans les années 2000 , le PNDAR (Plan National de Développement Agricole et Rural) lancé à partir des années 2005, la PRAR (Politique du Renouveau Agricole et Rural) adopté en 2009 .

Introduction générale

- une meilleure couverture de la consommation avec la production nationale ;
- le développement des capacités de production des intrants agricoles et du matériel de reproduction ;
- l'amélioration des conditions de vie des ménages ruraux en luttant contre le chômage et en améliorant leurs revenus, notamment dans les zones défavorisées.

Le dernier programme lancé, en l'occurrence la Politique du Renouveau Agricole et Rural « PRAR », constitue une opposition à la politique de standardisation et stimule la recherche des produits authentique de qualité. Il attribue une place fondamentale aux produits traditionnels et aux savoir-faire des ruraux. L'une des activités concernées par cette nouvelle politique est celle de l'agriculture de montagne, à ce titre Omari et al (2012) signalent que la PRAR est « une tentative de réponse stratégique et opérationnelle à l'enjeu de la sécurité alimentaire et de valorisation des activités agricoles tel que l'agriculture de montagne par le recentrage, le développement et l'organisation de certaine filières agricoles tels que les céréales, le lait, la pomme de terre, les viandes rouges et blanches, l'oléiculture, la phoneiculture, les semences et plants, l'économie de l'eau, etc. »

L'agriculture de montagne présente bel et bien un vecteur important sur lequel les acteurs locaux peuvent amorcer un développement économique local et à dynamiser ou voir redynamiser les zones de montagne. En effet, les produits agricoles de montagne présentent de par leur réputation "label de qualité produit de montagne" un potentiel non négligeable pouvant générer de l'emploi et des revenus pour les habitants locaux et contribuer à la sécurité alimentaire. (BELLACHE Lynda, 2016).

Parmi ces produits agricoles de montagne nous en retrouvons celui de l'olivier. La filière oléiculture est l'une des filières d'arboriculture qui s'est maintenue depuis longtemps dans les régions montagneuses sous forme d'une culture vivrière, elle a toujours constitué un symbole d'attachement à la terre.

La politique du renouveau agricole et rural a réservé une place centrale à la filière oléicole. En 2010, le secteur oléicole a connu l'entrée en production des nouvelles plantations, et la modernisation du secteur de la transformation par l'implantation d'unités d'extraction d'huile d'olive modernes et équipées de systèmes continus. Cette modernisation va permettre d'augmenter la productivité et la qualité de l'huile d'olive.

Introduction générale

➤ Problématique et hypothèse de la recherche

La filière oléiculture qui est considérée comme une filière stratégique en Algérie est localisée principalement dans la région de Kabylie; l'huile d'olive reste dans cette région un produit naturel et sain. La production est ancienne et constitue, pour une bonne partie de la population rurale, un potentiel économique important. La wilaya de Tizi-Ouzou est caractérisée par une oléiculture de montagne spécialisée dans la production d'huile d'olive, la production est très fluctuante d'une année à une autre se sont des oliveraies séculaires typiquement extensives et à l'échelle familiale dont les pratiques culturales sont presque nulles. Ces oliveraies se rencontrent généralement sur des reliefs accidentés et des terres qui ne sont pas adaptées et qui ne permettent pas de bien exprimer le potentiel génétique de chaque variété. Ajoutons à ça les maladies phytopathologiques et les problèmes liés au changement du climat ainsi que les dégâts causés par les incendies, les accidents météorologiques et le problème de l'alternance de production qui est aggravé par des pratiques culturales non adéquates. L'ensemble de ces problèmes a conduit au désintéressement des agriculteurs pour cette culture qui risque donc de reculer encore plus.

Dans ce présent mémoire, nous allons étudier la filière oléicole et son impact sur le développement local cas de la wilaya de Tizi Ouzou. Ainsi, l'objet de notre étude est de revenir sur les principales conditions devant être réunies pour que cette filière contribue au développement local de la wilaya. Autrement dit **Sous quelles conditions la filière oléicole contribue-t-elle au développement local au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou ?**

Afin de mener à bien notre travail de recherche, nous proposons les hypothèses suivantes:

Hypothèse 01) : l'arboriculture est considérée comme la seule agriculture en zone de montagne

Hypothèse 02) : la valorisation de l'oliveraie peut être une source de vie durable pour les régions de montagne

Hypothèse 03) : la commercialisation à l'intérieur et à l'extérieur du pays des produits oléicoles est considérés comme une ressource financière pouvant booster le développement local dans la wilaya de Tizi Ouzou.

➤ Méthodologie de la recherche

Afin d'apporter des éléments de réponse à notre problématique, nous avons procédé à la démarche méthodologique suivante :

Introduction générale

En premier lieu, nous avons effectué une recherche bibliographique sur la filière oléicole et son impact sur le développement local, cas de la wilaya de Tizi Ouzou. Nous avons pu avoir quelques articles et communications ainsi que quelques rapports officiels, qui nous ont aidés à comprendre notre thématique.

En second lieu, nous avons procédé à une collecte de données en faisant une enquête de terrain au niveau des organismes responsables de la filière oléicole de la wilaya de Tizi Ouzou à savoir la DSA (direction des services agricoles de la wilaya de Tizi-Ouzou) , en utilisant un guide d'entretien.

➤ *Plan du mémoire*

Notre mémoire est organisée autour de trois chapitres :

Le premier est intitulé «Genèse De la Politique Agricole Et Rurale en Algérie», dans lequel nous allons faire une présentation des politiques de développement agricole depuis 1962 à nos jours.

Le deuxième intitulé «Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie», analyse l'importance de l'agriculture de montagne dans l'économie algérienne après une présentation de l'état de cette activité dans le contexte qui est le nôtre.

Le troisième et dernier chapitre, intitulé «la filière oléiculture cas de la wilaya de Tizi Ouzou», se focalise sur l'apport de cette filière en matière de développement local en considérant le cas spécifique à la wilaya de Tizi-Ouzou.

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

Introduction

L'agriculture joue un rôle important dans le développement économique des États, elle contribue à la réduction de la pauvreté et donc à l'amélioration des niveaux de vie des populations.

L'agriculture en Algérie couvre une dimension socio-économique considérable : au lendemain de l'indépendance, l'Algérie a eu comme première obligation d'élaborer des stratégies de développement capables de moderniser le pays et de développer le niveau de vie de la population. L'un des plus grands objectifs de ces politiques était d'assurer l'autosuffisance alimentaire de la population, et d'encourager la production agricole afin d'en faire un pilier important de l'économie nationale.

Dans ce chapitre on reviendra dans la section une sur les politiques de développement agricole de 1962 à 2000. Une deuxième section se focalisera sur la période allant de 2000 à 2008 caractérisée par la stabilisation, la réconciliation nationale et la mise en place d'actions d'urgence, Une troisième section présentera la politique actuelle de renouveau agricole et rural (de 2009 à ce jour). Enfin la quatrième et dernière section on traitera le plan de reboisement en Algérie.

Section 1) : les politiques de développement agricole depuis 1962 jusqu'en 2000

À l'évènement de l'indépendance du pays, les responsables du pays étaient préoccupés à remettre de l'ordre dans la création du nouvel État. Ils ont été pris de court concernant le foncier agricole. Ils ont tout simplement laissé les terres à ceux qui se trouvaient à proximité, en l'occurrence les ouvriers agricoles qui travaillaient chez le colon. C'est ainsi que plus de 2 millions d'hectares de terres arables et environ 200 000 ha de forêts se sont retrouvés, du jour au lendemain, biens vacants et à la disposition des ouvriers qui occupaient l'espace rural.

Dans l'objectif d'améliorer le secteur agricole et assurer l'autosuffisance en palliant les contraintes qui l'entrave, l'État algérien a tenté de mettre plusieurs politiques de développement agricole et cela depuis la veille de l'indépendance passant par la politique

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

d'autogestion et de la révolution agraire (1962-1979), à la politique des réformes économiques (1979-1999) c'est ce que l'on va présenter dans cette section.

1.1. De l'autogestion à la révolution agraire (1962-1979)

Au lendemain de l'indépendance, le départ des colons français a créé une situation défavorable pour l'économie algérienne, ce qui a conduit l'État à concentrer son intention sur les exploitations agricoles les plus riches dans le pays, et pour cela l'État a promulgué l'Ordonnance 62-20 du 24 août 1962, relative à la protection et la gestion des biens vacants et le décret de mars 1963 afin de matérialiser le transfert de propriété des terres agricoles. Ces textes sont venus régulariser une situation de fait : Les hautes autorités du pays institutionnalisent ce qu'on a appelé l'autogestion ou système socialiste. C'est ainsi qu'en 1965, le secteur agricole autogéré s'étendait sur 2,3 millions ha, occupés par les colons durant la colonisation. L'Ordonnance 66-182 du 06 mai 1966 a dévolu à l'État la propriété des biens déclarés initialement vacants. Il en devient donc le seul propriétaire (*Badreddine BENYOUCEF, 2016*).

Le secteur autogéré est une priorité qui est à la fois une nécessité économique suite à l'importance du capital que celui-ci constituait et un devoir historique d'équité et de justice sociale à l'égard des ex-employés des colons et de leurs familles (*rapport du MADR, mai 2012*).

Le système autogéré se distingue par :

- Un mode de production collectiviste. La notion de propriété privée est supprimée au profit de la propriété collective.
- La forme d'organisation est décentralisée. Les centres d'activités ont un développement autonome.
- L'objectif initial est de permettre un développement optimal dans ses dimensions politiques et économiques.

Le système d'autogestion a montré ses limites très rapidement. L'État a tenté d'y remédier en le consolidant par la parution de pas moins de 7 décrets dont le but était de réformer en profondeur un secteur agricole délabré (*Badreddine BENYOUCEF, 2016*).

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

La gestion centralisée et administrée de l'autogestion a été la cause principale de l'échec de ce mode de gestion. Les plans de culture étaient élaborés à Alger et aucune concertation avec les acteurs de base n'était possible (*Badreddine BENYOUCEF, 2016*).

Les dirigeants du secteur autogéré ont manifestement manipulé les chiffres et on a assisté à des distributions du bénéfice de campagne à des exploitations déficitaires, et ce uniquement pour plaire aux dirigeants politiques et conserver les privilèges acquis cela a conduit aux plans de campagnes inadaptées, l'offre des produits agricoles était totalement décalée par rapport aux besoins de la population. Pour les céréales, on a assisté bon à un effondrement des rendements déjà aléatoires et pour les autres productions, l'offre était plus que fantaisiste. On pouvait trouver sur les marchés, que des tomates, ou que des courgettes, ou que des pommes de terre (*Badreddine BENYOUCEF, 2016*).

En 1971-1979 la révolution agraire est mise en place afin de confirmer l'orientation socialiste de l'économie agricole avec la nationalisation des grandes propriétés privées appartenant à des nationaux et des terres non exploitées et l'adoption d'un mode de gestion collectif imposé aux exploitants bénéficiaires des redistributions, ainsi que l'organisation étatique des circuits d'approvisionnement en intrants, transformation et commercialisation de la production.

L'Ordonnance 71-73 du 8 novembre 1971 a institué la révolution agraire dont le principe fut «La terre à celui qui la travaille». Ce qui a permis de récupérer 1,2 million ha qui étaient auparavant la propriété de grands pachas (*Badreddine BENYOUCEF, 2016*).

La loi du 8 novembre 1971 portant «Révolution agraire» a donc décidé l'extension des nationalisations au profit d'un «Fonds national de la révolution agraire» (FNRA) pour deux ensembles fonciers :

- Les biens à caractère agricole des collectivités publiques : communes, wilaya, domaine privé de l'État, terres de statut collectif (Arch) et bien des fondations religieuses (habous) ;
- Les biens des propriétaires agricoles qui n'exploitent pas directement et personnellement leurs terres et ceux dont les superficies excèdent un plafond déterminé.

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

Durant cette période il y'a eu la création d'un grand nombre de nouvelles institutions de recherche, d'information et de vulgarisation agricoles, ainsi que le développement d'infrastructures et d'équipements de base en milieu rural.

Le mode de financement du secteur agricole dans cette période était public sous forme de subventions, dont le volume dépendait étroitement du niveau des recettes pétrolières et leur allocation était fixée selon les priorités données aux différents secteurs de l'économie nationale (*rapport du MADR, mai 2012*).

Les premières années de construction de cette économie agricole étatique ont connu un succès de cette politique. Cet enthousiasme s'est progressivement estompé à mesure qu'il devenait évident que les efforts consentis étaient loin de donner les résultats escomptés. La croissance moyenne annuelle de la production agricole était faible et la facture des importations alimentaires devenait de plus en plus lourde à supporter du fait de la hausse constante de la demande intérieure due à la forte croissance démographique de l'époque et à l'amélioration du pouvoir d'achat alimentaire des populations (*rapport du MADR, mai 2012*).

1.2.Premières réformes de l'économie agricole étatique (1979-1999) :

Selon le rapport du MADR, mai 2012 : la stagnation persistante de la production agricole, les difficultés de gestion des grandes exploitations autogérées et le déficit chronique de celles-ci, ont conduit à des nouvelles réformes essentiellement :

- Les premières expériences de libéralisation des marchés ;
- La restructuration des domaines agricoles socialistes (DAS), qui sont transformés en exploitations agricoles collectives (EAC) et en exploitations agricoles individuelles (EAI) ;

Ce qui a induit à l'introduction du droit de jouissance perpétuelle sur les terres par la loi 87-19 au cours de la même période des réformes (les années 1980). Une partie des terres nationalisées dans le cadre de la révolution agraire ont été restituées à leurs anciens propriétaires¹ (loi d'orientation foncières de 1990), ce qui a induit la réorganisation du système coopératif issu de la révolution agraire.

¹ *Les réformes de la décennie 1980 ont voulu casser le tabou qui pesait jusque-là sur la propriété privée. Le statut des terres publiques (1987) institue un droit individuel d'exploitation et la loi d'orientation foncière qui intéresse les terres privées annule la loi de réforme agraire de 1971 et restitue des terres expropriées à leurs anciens propriétaires. C'est la réhabilitation de la propriété privée.*

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

La décennie de 1990 fut caractérisée par l'amplification des réformes, compte tenu du contexte des crises financières qu'a connu l'Algérie durant cette période ainsi que l'adoption du plan d'ajustement structurel. Ces réformes ont induit à la création de la chambre d'agriculture et du crédit mutuel agricole, mais elles n'ont pas été sans effets négatifs. En effet, parmi les répercussions néfastes de celle-ci nous citons :

- le démantèlement de certaines entreprises publiques de valorisation et de transformation des produits agricoles ;
- le démantèlement des offices d'approvisionnement et du système des coopératives de services ;
- abandon quasi généralisé des subventions sur les intrants et une chute des investissements agricoles ;

L'insécurité qui s'est instaurée dans le pays à la même époque n'a fait qu'aggraver la situation des agriculteurs, en particulier les plus démunis d'entre eux, obligeant les pouvoirs publics à remettre de nouveau en place certains mécanismes de soutien et de régulation.

Ces réformes n'avaient pas d'apport important pour le secteur agricole, en particulier le droit de jouissance perpétuelle sur les terres des EAC et EAI qui n'a qu'un apport limité suite en l'absence :

- d'une consultation et d'une sensibilisation suffisante des exploitants ;
- d'un environnement institutionnel ébranlé et des structures de financement et d'appui au secteur,
- à ceci s'ajoute les transactions informelles sur les terres qui étaient multiples, sans que les investissements privés dans le secteur agricole ne soient relancés, aggravés ainsi par des dispositifs de cloisonnement entre la sphère agricole et celle de l'industrie agro-alimentaire.

Tableau N° 01 : Bilan de la réorganisation des structures foncières du domaine de l'Etat (1992)

Types d'exploitations	EAC	EAI	Total
Nombre d'exploitations	28707	17632	46339
Superficies (ha)	1910109	222246	2132355
Nombre d'exploitants	170277	17632	187909

Source : Badreddine BENYOUCEF/ *Revue Agriculture. Numéro spécial 1 (2016) 17 – 31*

1.2.1. La Consultation nationale sur l'agriculture de 1992

Selon le rapport du MADR, mai 2012 : les échecs induits par les politiques et réformes successives engagées pendant la période précédente ont conduit vers une large consultation nationale regroupant des représentants de très nombreux acteurs du secteur, experts et universitaires, a été organisée en 1992, afin d'établir un diagnostic de l'état de l'agriculture au terme de 30 années d'indépendance et de proposer une nouvelle approche du développement de l'économie agricole et un nouveau modèle de relations à établir entre l'administration et la profession et ce, dans un contexte de transition et d'ouverture au marché mondial.

Ce diagnostic est basé sur un examen et une analyse systématiques de l'état de toutes les ressources naturelles et humaines qui concourent à l'activité agricole, y compris les aspects liés à la fonction de préservation des patrimoines naturels contre les effets de la désertification et des pollutions.

En premier lieu, cette consultation a d'abord réaffirmé la place centrale que devait conserver la sécurité alimentaire dans les préoccupations du secteur et par voie de conséquence, la nécessité de maintenir la priorité absolue accordée à l'accroissement de la production nationale, seul moyen de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des importations de produits alimentaires.

Suite à ceci, toutes les composantes des filières relatives aux principales cultures et à l'élevage ont été analysées, depuis l'étape de la production à celle de la transformation et de la commercialisation, y compris l'organisation de la profession, la politique foncière, la mobilisation des facteurs de production, la régulation économique, la politique des prix et celle du commerce extérieur.

Toutes les contraintes liées à chacune des filières ont été prises en considération afin d'établir des recommandations.

Une proposition d'une stratégie pour la relance de la production agricole en insistant sur la nécessité de recentrer le rôle de l'administration de l'agriculture sur ses missions régaliennes de réglementation, régulation, contrôle et appui aux opérateurs de terrain.

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

Elle insistait en outre sur la nécessité de décentraliser et de déconcentrer les responsabilités et les moyens et sur le besoin d'encourager la participation des acteurs de terrain à l'identification et à la mise en œuvre des opérations qui leur étaient destinées.

1.2.2. Les tentatives de relance des institutions et des actions de développement :

Après la consultation nationale sur l'agriculture de 1992, un certain nombre de mesures de réorganisation ont été entreprises par l'État pour promouvoir le développement du secteur agricole (*rapport du MADR, mai 2012*):

- Des conférences nationales thématiques ont été lancées, en particulier sur le foncier agricole (décret de création de l'ONTA, 1996) et sur l'agriculture (politique de filière, et statut d'exploitant agricole) ;
- L'État a lancé des programmes spécifiques, comme les programmes de grands travaux, de reboisement et d'emploi rural.
- De nombreuses recommandations avancées par la Consultation nationale ainsi que par les conférences thématiques n'ont malheureusement pu se matérialiser immédiatement compte tenu des contraintes liées à la crise financière que traversait le pays pendant les années 90 et aux mesures d'austérité imposées à l'époque par le Programme d'ajustement structurel (PAS), le tout aggravé par l'insécurité poussant nombre de familles rurales à désertter leurs villages et leurs champs.

Section2) : Stabilisation, réconciliation nationale et actions d'urgence (2000-2008)

Suite au rétablissement des finances publiques et la clôture du programme d'ajustement structurel dans les années 1990, la sécurité est progressivement instaurée dans le pays, ce qui a amené l'État à procéder au lancement d'un programme de relance ambitieux à travers le Plan national de développement agricole (PNDA 2000–2004).

2.1. Le Plan National de Développement Agricole (PNDA)

Le plan national de développement agricole a été instauré et mis en œuvre dans les politiques de développement agricole au début des années 2000, son objectif est de faire face aux

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

différentes difficultés rencontrées dans le secteur agricole et d'en constituer une alternative de développement au secteur agricole (*BOURI, Chouaki 2011*).

2.2. Les objectifs du PNDA

Le plan national de développement agricole vise :

- La localisation de la céréaliculture dans des zones qui lui sont favorables ;
- Le développement de l'arboriculture fruitière et de la viticulture dans les zones marginales occupées par la céréaliculture et la jachère ;
- L'introduction et le développement des cultures industrielles pour atténuer la dépendance alimentaire ;
- L'élargissement de la superficie agricole utile (SAU) par le biais de la concession² ;
- L'organisation des filières de production, le développement de culture et de l'industrie de transformation.

Pour cela, cinq (05) programmes de développements composent le P.N.D.A, (*BOUGHABA Fatima El-Zohra, 2008*):

1. Le programme d'adaptation des systèmes de culture aux conditions des différents milieux naturels (reconversions) ;
2. Le plan national de reboisement dont les objectifs ont été réorientés en faveur du boisement utile et économique ;
3. Le programme de développement des productions agricoles de large consommation et celles qui sont à avantage comparatif avéré. Ce programme est réalisé par les exploitants et promoteurs avec, éventuellement, le soutien financier de l'État à travers trois fonds de développement qui sont :

- Le Fonds National de régulation et du Développement Agricole (F.N.R.D.A) ;
- Le Fonds de Lutte contre la Désertification et de Développement du Pastoralisme et de la Steppe (F.L.D.D.P).

² *Acte en vertu duquel l'autorité concédante accorde à une personne le droit d'exploiter le foncier agricole pour une durée déterminée contre une redevance annuelle.*

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

-Le Fonds de Développement Rural et de Mise en Valeur des Terres par la Concession

(F.D.R.M. V.T.C).

4. Le programme de développement des zones de parcours et de production de steppe ;

5. Le programme de mise en valeur des terres par la concession et celui de mise en valeur dans le sud qui sera redynamisé selon une approche nouvelle.

En plus de ces cinq programmes, le P.N.D.À se fixe également comme objectif de faire la promotion de l'agriculture biologique et de mettre l'accent sur la préservation des ressources génétiques afin d'assurer un développement harmonieux et durable (B.A.D.R., 2003).

2.3. Fondements du PNDA

Le PNDA tient en compte la reconstruction du territoire agricole, la valorisation et la conservation des ressources naturelles (eau et sol) favorisant le développement durable. La mise en place de ce programme prend en compte les différentes contraintes liées à l'aridité de climat, les sols menacés par l'érosion et la dégradation irréversible suite à l'utilisation des techniques de production souvent inadaptés dans les systèmes de culture de ces terres. Comme il prend en charge les impératifs socioéconomiques concernant l'amélioration des revenus des agriculteurs et de la lutte contre la pauvreté (Khiati, 2007).

2.4. Démarches pour la mise en œuvre du PNDA

Afin que le PNDA se réalise, un nombre d'actions d'encadrement sont nécessaires pour dynamiser les différents programmes de celui-ci à savoir (*Mohand Améziane Chedded, 2015*) :

- Dans le cadre du soutien au développement de la production nationale et de productivité des différentes filières, il est évident de mettre en place des fermes pilotes préalablement sélectionnées qui seront des unités d'accroissement du matériel de reproduction et des intrants agricoles (semences, plants et géniteurs) et de conservation des ressources génétiques ainsi comme des unités de démonstration et d'expérimentation ;

- Afin d'assurer des revenus aux agriculteurs, il y a lieu de mettre en place un dispositif spécifique qui prévoit des soutiens directs à des activités sous forme d'aide à la mise en place d'activités à revenus immédiats ou à court terme pour pallier la perte de revenus

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

conjuncturels, et ce dans le cas des projets de conversion (adaptation des systèmes de production).

- Pour une protection homogène des sols et la garantie des revenus durables aux agriculteurs, il est utile de privilégier les boisements économiques à l'aide de certaines espèces fruitières adaptées (pistachiers, oliviers, figuiers, amandiers et cerisiers) à travers l'exploitation des zones forestières ;

- Donner une impulsion aux réalisations sur le terrain grâce à des aménagements substantiels au dispositif d'approbation et d'exécution des projets qui impliquent de manière plus directe les walis, les directions des services agricoles et les conservations des forêts dans le processus de validation, de dynamisation et de suivi des projets (MADRA, 2000) .

2.5. Instrumentation de soutien et accompagnement de la mise en œuvre des Programmes :

La concrétisation des différents programmes de PNDA s'appuiera sur un ensemble d'instruments d'encadrement financier et technique.

2.5.1. Encadrement financier

La caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et ses caisses régionales ayant pour mission de servir le guichet unique pour les agriculteurs et d'organisme de crédit, d'assurance économique et de comptable des fonds publics, par la suite c'est la BADR qui s'occupait de ce rôle.

L'instrument financier repose sur le fonds national de régulation et de développement agricole (FNRDA), le fonds de mise en valeur par les concessions, le crédit agricole et les assurances économiques.

2.5.2. Encadrement technique

C'est un instrument qui comporte des formations de courte durée organisées au niveau des structures de formation du ministère de l'agriculture, il s'agit d'un encadrement de la DSA pour le volet recyclage que les agriculteurs eux-mêmes.

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

Il comporte également des programmes de vulgarisation rapprochée et d'appui technique destinés aux agriculteurs, engageant les instituts techniques spécialisés, l'administration locale agricole et les chambres d'agriculture.

Il comporte aussi en matière d'information et de communication, des campagnes d'informations multimédias sur les programmes de développement agricole qui seront menées sous l'égide de l'institut national de vulgarisation agricole (MADR, 2000).

2.6. Le soutien aux exploitations agricoles

Dans le souci d'améliorer rapidement la contribution du secteur agricole aux besoins alimentaires du pays et afin d'accroître les niveaux de production et de productivité, le Plan national de développement agricole (PNDA) s'est inscrit dans une nouvelle logique favorable à l'initiative privée (*rapport du MADR, mai 2012*).

Les soutiens se sont orientés vers l'investissement au sein des exploitations agricoles, les efforts budgétaires importants consentis ont également permis d'accroître les importations d'équipements agricoles sans pour autant satisfaire pleinement aux besoins du secteur.

Les institutions techniques et administratives concernées ont poursuivi leur travail d'encadrement et de transmission de directives et de messages de vulgarisation tout en commençant à les adapter aux demandes nouvelles et plus diversifiées des producteurs.

Un ensemble d'effets ont été enregistré :

- L'intensification de la production, et l'extension des surfaces cultivées (production fourragère, vignoble, vergers et maraîchage),
- L'enregistrement d'un taux de croissance de la production agricole supérieur à celui du reste de l'économie, cette croissance a été rendue possible du fait de la vitalité de la demande intérieure induite par l'amélioration du pouvoir d'achat de la population et par le climat de paix retrouvée suite à la réconciliation nationale
- Stabilisation du niveau des importations agricoles.

2.7. L'élargissement des appuis au domaine rural

Afin d'intégrer l'appui au monde rural, le PNDA a été élargi en 2002, vers le plan national de développement agricole et rural (PNDAR).

Le PNDAR, a élargi les objectifs du PNDA en incluant :

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

- La consolidation de la contribution à la sécurité alimentaire ;
- La valorisation de toutes les ressources disponibles ;
- La protection de l'environnement.
- L'amélioration des services agricoles dans les zones rurales ;
- Le soutien aux populations rurales les plus pauvres dans le souci d'améliorer la situation des populations en difficulté.

Une importance particulière a été donnée au soutien à l'investissement en faveur des initiatives privées en prenant l'exploitation agricole comme cible privilégiée en tant qu'entité créatrice de richesse, ainsi qu'en faveur des zones intérieures (sud, hauts plateaux, montagnes).

Les activités et les initiatives prises dans le cadre du PNDAR ont été conçues pour être en cohérence avec le concept de développement durable. Elles devaient donc être économiquement rentables, socialement acceptables et durables du point de vue de l'environnement.

« Le programme national de développement agricole et rural (PNDAR) un système d'aide publique orienté vers les exploitations agricoles et les ménages ruraux, dont le fonctionnement est régi par des mécanismes articulés à une matrice institutionnelle fort complexe impliquant des fonds de régulation, des organismes d'assurance, des organismes bancaires, des organisations professionnelles et des institutions de développement. L'État tente alors de mettre en place une politique d'appui et de soutien par les fonds de développement et incite à l'installation de fonds mutualistes par les producteurs. L'évolution du secteur montre que l'état cherche à se désengager de la sphère de la production agricole et à conserver un rôle d'appui et de régulateur. Pour cela, il s'agit de mobiliser et d'organiser les producteurs par le biais des chambres d'agriculture de wilaya et de caisses mutualistes. Cette orientation vise à terme à dépasser les contraintes que connaît le secteur pour générer un développement durable », (BOURI, Chouaki, 2011).

Le nouveau programme de la relance économique agricole est instauré par l'État algérien afin de développer les exploitations agricoles et aider les ménages ruraux, par la mise en place des différents organismes à savoir les banques les assurances pour faire fonctionner ce programme, l'État a le rôle d'appui et de régulateur, c'est une politique qui vise à mobiliser les producteurs et les organiser par intermédiaire des chambres d'agriculture de wilaya et de

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

caisse mutualistes afin de dépasser les contraintes du secteur agricole et d'aboutir à un développement durable.

2.8. La nomination du MDDR et la Stratégie de développement rural durable (SDRD)

Dans l'objectif de concevoir et mettre en œuvre une politique et des outils spécifiques au développement rural, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAP) est devenu celui de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) et un Ministre Délégué du Développement Rural (MDDR) a été nommé suite aux élections de mai 2002.

C'est la première fois qu'une autorité de ce niveau est instituée au sein du ministère chargé de l'agriculture. La Stratégie de développement rural durable élaborée par le MDDR dès 2004 entendait promouvoir, (*rapport du MADR, mai 2012*):

- La revitalisation des zones rurales par le biais des activités économiques et la valorisation des ressources naturelles et humaines, tout en tenant compte de la diversité des situations et des atouts et potentialités propres à chaque territoire.
- L'instauration de nouvelles relations entre les acteurs publics et privés avec pour but d'encourager la participation et la responsabilisation élargies des populations et des services décentralisés.

La mise en œuvre de cette stratégie a consisté :

- Dans un premier lieu, à faire évoluer les approches multisectorielles vers une vision intégrée des programmes destinés à prendre place en milieu rural tout en associant plus intensément les populations bénéficiaires et leurs représentants dans les différentes étapes d'identification, de conception, de mise en œuvre et de suivi de ces programmes.
- Ensuite à rassembler pièce par pièce et à harmoniser un ensemble de moyens et de procédures existants, en les adaptant et en les articulant au sein d'une réflexion axée sur le développement rural.

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

Les principaux instruments développés et mis en œuvre sont :

- Les Projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) dont les modalités d'identification et de conception s'appuient sur une approche ascendante, participative, intégrée et territoriale ;
- La décentralisation administrative et la coordination des activités de développement rural au niveau wilaya sous l'autorité du Wali et de l'Assemblée populaire de wilaya à travers une structure formellement établie à cet effet.

2.9. La mise en cohérence des politiques agricole et rurale

La suppression du poste de Ministre Délégué au Développement Rural et la fusion de ses missions, en juin 2008, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural a jeté les bases d'une mise en cohérence des politiques de développement agricole et rural, l'harmonisation de leurs modalités d'exécution, et la synergie dans leur mise en œuvre. Ceci a ensuite été conforté par :

- L'adoption de la loi d'orientation agricole 08- 16, du 3 août 2008 qui trace les « axes de développement durable de l'agriculture et du monde rural en général » ;
- Le discours du chef de l'État de février 2009 à Biskra qui a posé les fondements de la Politique de renouveau agricole et rural (PRAR).

Section 3) : La Politique actuelle de renouveau agricole et rural (de 2009 à ce jour)

L'agriculture en Algérie relève le défi de jouer le rôle d'un véritable moteur de croissance et de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire du pays, elle est devenue un défi de la sécurité nationale (discours du président de la république algérienne, Biskra, 2009), ce discours était à la base des fondements de la politique de renouveau agricole et rural (PRAR). Dans cette section, nous aurons à étudier, la vision et objectifs de la politique de renouveau agricole et rural, les trois piliers de la politique de renouveau agricole et rural, et la mise en œuvre de la politique de renouveau agricole et rural.

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

3.1. Vision et objectifs de la Politique de renouveau agricole et rural

La politique de renouveau agricole et rural poursuit le même objectif des politiques agricoles mises en œuvre depuis 1962 qui est «le *renforcement durable de la sécurité alimentaire nationale tout en mettant l'accent sur la nécessité de transformer l'agriculture en véritable moteur de la croissance économique globale* » (*rapport du MADR, mai 2012*), cet objectif se base sur la recherche de changements significatifs à moyen terme des bases structurelles afin d'assurer la sécurité alimentaire.

La stratégie de cette politique consiste à :

- Réduire les vulnérabilités ;
- À développer les atouts grâce à une forte implication des différents acteurs privés et publics ;
- À promouvoir l'émergence d'une nouvelle gouvernance de l'agriculture et des territoires ruraux.

Au lancement de la politique, le chef de l'État a indiqué que :

«L'agriculture doit se transformer en véritable moteur de la croissance économique globale grâce à une intensification de la production dans les filières agroalimentaires stratégiques et grâce également à la promotion d'un développement intégré de tous les territoires ruraux» (*rapport du MADR, mai 2012*). Dans ce contexte, l'agriculture apparue comme un levier de développement de l'économie nationale en visant les filières stratégiques et en impliquant les territoires locaux.

À cet effet un certain nombre d'engagements avaient été pris selon les axes suivants:

1. Une agriculture au service de la croissance, de la sécurité alimentaire et de la sécurité nationale.
2. Un cadre législatif et réglementaire plus adapté aux exigences du nouveau contexte
3. des acteurs mieux mobilisés et plus impliqués.
4. Une mise à niveau et un développement conséquents de l'agro-industrie en amont et en aval.
5. Une régulation économique efficace.
6. Un appareil d'encadrement et de recherche-développement plus performant
7. Une commercialisation assurant une meilleure valorisation de la production.

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

8. Une mobilisation et une valorisation durables de la ressource hydrique.
9. Un renforcement nécessaire de la fonction de contrôle.

3.2. Les trois piliers de la Politique de renouveau agricole et rural

Selon le 5ème Rapport National du ministère de l'aménagement du Territoire et de l'environnement portant sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique au niveau nationale : le premier plan national de développement agricole et rural a été reconduit et amendé, en 2009, en politique de renouveau agricole et rural accompagné d'un programme quinquennal, 2010-2014. Il a été lancé à l'occasion de la Conférence Nationale sur le renouveau agricole et Rural, le 28 février 2009. Il se décline en 3 volets complémentaires : Le Renouveau Agricole, le Renouveau Rural ainsi que le Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui Technique aux producteurs (PRCHAT).

À ce titre, et pour la mise en œuvre des programmes relatifs au renouveau agricole, le secteur a dégagé une enveloppe de 600 milliards DA pour les années 2009-2014 soit un montant de 120 milliards DA annuellement.

3.2.1. Le programme du Renouveau Rural

Ce programme a pour objectif le développement harmonieux, équilibré et durable des territoires ruraux, il valorise la mise en œuvre de projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI), pris en charge par les acteurs locaux afin d'aboutir à un développement en intégrant les interventions et sans une mutualisation des ressources et des moyens des acteurs locaux. (*Rapport MADR, mai 2012*)

En mettant l'accent sur la décentralisation et la responsabilisation des acteurs au niveau local et sur le développement rural participatif,

Le pilier du renouveau rural se situe délibérément dans le cadre de la réforme de l'État, de la démocratisation de la société, de la bonne gouvernance des territoires ruraux et du processus de décentralisation conduit dans le pays. Il prend en compte les objectifs économiques et sociaux en matière d'emploi, de revenu et de stabilisation des populations

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

tout en s'inscrivant dans les lignes directrices du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT 2025).

Le renouveau rural cible tous les ménages qui vivent et travaillent en milieu rural et particulièrement ceux qui habitent les zones où les conditions de vie et de production sont les plus difficiles (montagnes, steppes, Sahara).

Le Renouveau Rural implique les nombreux acteurs locaux (collectivités locales, associations et organisations professionnelles, exploitants agricoles, entreprises non agricoles, artisans, services techniques et administratifs, institutions de formation et de crédit, etc.).

En plus de l'activité de l'agriculture dans les zones rurales, le renouveau rural élargit son champ d'application aux autres secteurs d'activités en milieu rural (artisanat, eau potable, électrification, valorisation du patrimoine culturel, etc.), en promouvant l'inter-sectorialité³.

Enfin, il veille par les activités qu'il soutient, à traduire dans la réalité, le concept de gestion durable des ressources naturelles et la prise en charge des actions sur le terrain par les acteurs locaux : protection des bassins versants, gestion et protection des patrimoines forestiers, lutte contre la désertification, protection des espaces naturels et des aires protégées, et mise en valeur des terres.

3.2.2. Le Renouveau Agricole

Pour assurer durablement la sécurité alimentaire du pays le Renouveau agricole met l'accent sur la dimension économique et la rentabilité du secteur.

Il encourage l'intensification et la modernisation de la production dans les exploitations et leur intégration dans une approche « filière » pour recentrer les nombreuses actions de soutien aux investissements réalisés dans le secteur, autour de l'instauration de valeur ajoutée tout le long d'une chaîne allant de la production jusqu'à la consommation.

³ *Se dit d'un cheminement dont les conditions de déroulement vont concerner plusieurs secteurs d'activité et dont les interventions se complètent ou se conjuguent au sein d'une même action*

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

Ce pilier a pour objectif l'intégration des acteurs et la modernisation des filières pour un accroissement durable, internalisé et soutenu de la production agricole. (*Rapport MADR, mai 2012*)

Les filières concernées sont :

- Les céréales et légumes secs,
- Lait.
- Viandes rouges et blanches,
- Pomme de terre.
- Tomate industrielle.
- Oléiculture et phœniciculture.
- Semences.
- Plants et géniteurs.

Deux autres actions spécifiquement réalisées à l'intention de la production agricole sont aussi attribuées au programme de renouveau agricole :

- Le système de régulation (SYRPALAC) mis en place, en 2008 pour sécuriser et stabiliser l'offre de produits et assurer une protection des revenus des agriculteurs et des prix à la consommation ;
- La modernisation et l'adaptation du financement et des assurances agricoles. Ces actions sont aussi inscrites dans le cadre incitatif qui accompagne globalement les trois programmes du renouveau.

3.2.3. Le Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Assistance Technique (PRCHAT)

C'est le troisième pilier de la politique de renouveau agricole et rural qui vient en réponse aux difficultés rencontrées par les acteurs à pleinement s'intégrer dans la mise en œuvre de cette nouvelle politique, en raison notamment des nouveaux rôles à jouer et du cloisonnement persistant entre les différentes formes d'organisation. (*Rapport MADR, mai 2012*)

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

Ce programme de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique engage le pays dans la voie (*Rapport MADR, mai 2012*) :

- D'une modernisation des méthodes de l'administration agricole ;
- D'un investissement plus conséquent dans la recherche, la formation et la vulgarisation agricole afin de favoriser la mise au point de nouvelles technologies et leur transfert rapide en milieu producteur ;
- D'un renforcement des capacités matérielles et humaines de toutes les institutions et organismes chargés de l'appui aux producteurs et aux opérateurs du secteur ;
- D'un renforcement des services de contrôle et de protection vétérinaires et phytosanitaires, des services de certification des semences et des plants, de contrôle technique et de lutte contre les incendies de forêts.

Les actions de PRCHAT :

- La formation (production de matériel et offre de formation variée, adaptée aux besoins des acteurs).
- L'expertise-conseil spécialisée.
- L'Accompagnement de proximité soutenu, ciblé.
- Le diagnostic et le suivi organisationnel pour développer et moderniser les différentes formes d'organisation parties prenantes au développement du secteur
- Les Systèmes d'information, statistiques
- Les études.
- La Recherche et développement
- La Veille stratégique
- Les Communications pour : sensibiliser et mobiliser les acteurs ; vulgariser des connaissances ; contribuer au dialogue politique.

3.2.4. LE CADRE INCITATIF

Le cadre incitatif regroupe les instruments développés et utilisés par l'administration, dans la conduite de son rôle régalien. (*Rapport MADR, mai 2012*)

Ces instruments sont principalement :

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

- Le cadre législatif, réglementaire et normatif à adapter à la nouvelle politique et à faire évoluer en fonction des besoins rencontrés,
- Les mécanismes de planification participative et de financement public du secteur agricole,
- Les mesures de régulation des marchés pour assurer la sécurité alimentaire,
- Les différents mécanismes pour garantir la protection et le contrôle au nom de tous les citoyens,
- L'animation d'espaces mixtes (privés -publics) de programmation, coordination, suivi et évaluation des politiques, programmes et projets.

3.3. La mise en œuvre de la Politique de Renouveau agricole et rurale

Depuis 2009, ce nouveau cadre est en construction au MADR. Tous les acteurs privés et publics du secteur agricole et rural sont invités à intégrer la mise en œuvre de la politique. Leur très grand nombre, leur diversité et leur dispersion sur l'ensemble du territoire national font que la mise en place d'un nouveau cadre institutionnel est nécessaire pour mieux visualiser l'ampleur de l'organisation du secteur agricole et rural, animer ce processus d'intégration et apprécier le chemin parcouru et celui restant à couvrir. (*Rapport du MADR, mai 2012*)

Le plan quinquennal (2010 – 2014) : il y a eu une mobilisation de près de 1000 milliards de dinars (10 milliards d'euros) de fonds publics, alloués à la modernisation de l'administration (budgets d'équipement et fonctionnement de l'administration centralisée et décentralisée), aux divers mécanismes de soutien au renouveau agricole et au renouveau rural, et au soutien des prix à la consommation. (*Rapport du MADR, mai 2012*).

Section 4) : le plan de reboisement en Algérie

L'Algérie couvre une superficie de 2.381.174.100 d'ha ce qui en fait, en étendue, le deuxième pays africain après le Soudan. Le Sahara, l'un des plus vastes déserts au monde, en occupe plus de 2 millions de km² soit 84% du territoire.

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

Les régions du nord de l'Algérie où les conditions de climat et de milieu permettent le développement des formations forestières occupent 250 000 km² soit un peu plus de 10% de la superficie totale. Les forêts et maquis couvrent 4,7 millions d'hectares soit un taux de boisement de 18,8% pour le nord de l'Algérie et de 1,9 % seulement si les régions sahariennes arides sont également prises en considération. Ces taux de boisement sont évidemment très insuffisants pour assurer l'équilibre physique et biologique.

En Algérie, de tout temps le secteur des forêts a été synonyme de développement rural et a toujours été à l'avant-garde de toutes les actions liées au développement agricole avec une incidence appréciable sur le plan économique et social, dans cette section on traitera en premier lieu la forêt en Algérie puis les causes de la déforestation en Algérie, enfin le plan de reboisement national.

4-1-La forêt en Algérie :

La superficie occupée par la forêt en Algérie est de 40 000 km² (4 millions d'ha) sur la superficie totale de l'Algérie qui est de 2 380 000 km², cette superficie comporte essentiellement les essences principales suivantes (*BNEDER, 1984*) :

- Pin d'Alep : 800 000 ha (forêt naturelle) et 800 000 ha (plantations) ;
- Maquis et garrigues : 1 300 000 ha (en augmentation) ;
- Chêne-liège : 460 000 ha (surface potentielle) ;
- Chêne vert : 360 000 ha (dégradation avancée) ;
- Chêne Zéen et Afarès : 65 000 ha ;
- Cèdre : 23 000 ha ;
- Thuya : 132 000 ha ;
- Eucalyptus : 60 000 ha (exploités).

4.1.1. Ressources forestières

Le patrimoine forestier couvre une superficie globale estimée à 4.700.000 ha soit un taux de boisement de 11% pour le Nord de l'Algérie y compris la zone steppique (*source Plan National de Reboisement DGF.1999 actualisé en 2008*).

Cette surface comprend :

- 1.428.000 ha de forêts naturelles (30,30%);
- 1.662.000 ha de maquis (35,36%) ;

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

- 717.000 ha de reboisement (15,25%);
- 240.000 ha de vides (5,10%) et 653.000 ha autres (13,99%)

Ces forêts sont classées juridiquement comme suit :

- forêts domaniales : 4.035.000 ha ;
- forêts privées : 350.000 ;
- forêts communales : 215.000 ha ;
- forêts autogérées : 100.000 ha.

La majorité des peuplements forestiers constituée de jeunes plantations dont la croissance est liée aux conditions climatiques et aux travaux sylvicoles.

La forêt algérienne est de type essentiellement méditerranéen, elle se trouve dans une situation de dégradation, et elle présente plusieurs faciès en allant du Nord vers le Sud.

Les principales zones forestières sont (*GHAZI Ali, Consultant, Rapport National de Réflexion Sur Le Secteur Des Forêts (Atténuation), Programme Des Nations Unies Pour Le Développement, mars 2009*) :

- La zone littorale et les chaînes côtières notamment à l'Est du pays couvertes par des forêts équiennes, constituées principalement de peuplements de chêne liège et de chêne zeen qui sont considérées comme des peuplements destinés à la production de liège et de bois d'œuvre. Ce type de forêts constitue une source de revenus appréciables à l'échelle de l'économie locale.
- Les reliefs de l'Atlas tellien qui comprend les grands massifs de pin d'Alep et de chêne vert.
- L'Atlas saharien dont la couverture forestière est plus ou moins clairsemée renferme les grands massifs des Aurès à base de pin d'Alep et de cèdre à plus de 1200 m d'altitude dont les conditions climatiques défavorables (sécheresse prolongée) ont entraîné des dépérissements sur pied.

La possibilité de production annuelle, toutes catégories confondues de bois, s'élève à 1. 200. 000 m³ (source PNDF 1984). La superficie des forêts aménagées est d'un million d'hectares toutes essences confondues, ce qui donne une possibilité de production annuelle de 460. 000 m³(*source : rapport sur la politique forestière et stratégique d'aménagement et de développement durable des ressources forestières et alfatières, DGF 2007*).

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

Pour le liège, la possibilité réelle de production est de 200. 000 Qx/an, en 2007 il n'est récolté qu'à peine 100. 000 Qx/an.

D'autres sous-produits sont également exploités et constituent des revenus assez appréciables pour les populations locales à l'exemple de la souche de bruyère notamment à El Kala (Wilaya d'El Tarf) où il est possible d'exploiter jusqu'à 12 .000 Qx/an de souche.

En 2002, 214. 000 ha du domaine forestier ont fait l'objet d'autorisation d'usage par les riverains notamment pour les vides labourables et le développement de l'apiculture.

Les forêts et les autres terres boisées, à l'exception des terres couvertes de plantations fruitières et palmeraies selon la classification de la FAO dans FRA2005, ont principalement comme rôle ou fonction la stabilisation et la protection des sols et des eaux contre les différents phénomènes de dégradation, notamment l'érosion hydrique et éolienne.

En 2005 la valeur des produits forestiers non ligneux ont atteint 13,4 millions de \$ US dont 13,3 millions de \$US sont issus de l'activité apicole pratiquée en lisières des formations forestières.

Cela permet aux populations riveraines d'améliorer leurs revenus et de délaissier certaines activités contraignantes et à risques pour le devenir de la forêt tels que le pâturage et les coupes illicites.

4.1.2. Institutions forestières

Le patrimoine forestier, protégé par la constitution algérienne (art.17) qui souligne que la forêt est un bien de la collectivité nationale et de ce fait, elle relève de la propriété publique, est géré par l'administration des forêts, placée sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, qui dispose de l'autonomie financière. Elle dispose également d'instruments juridiques à travers la loi 84-12 du 23 juin 1984 portant régime général des forêts et d'instruments techniques à travers le cadastre national forestier (CNF), les plans d'aménagement et l'inventaire national forestier (INF). (*GHAZI Ali, Consultant, Rapport National De Réflexion Sur Le Secteur Des Forets (Atténuation), Programme Des Nations Unies Pour Le Développement, mars 2009*)

La tendance actuellement va vers des changements et des améliorations dans les méthodes de gestion des forêts, l'amélioration des connaissances, l'adaptation du cadre juridique et dans l'approche du développement forestier, participant ainsi à l'effort national de diminution des émissions et d'élimination des gaz à effet de serre.

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

La politique du secteur vise à intégrer l'activité forestière dans l'économie nationale et lui redonner sa place à travers l'amélioration des capacités d'exploitation et de production de bois et l'adoption d'approches de gestion intégrées, multifonctionnelles et participatives des ressources naturelles. Les changements en matière de gestion s'opèrent également au niveau des capacités d'intervention de l'administration forestière. Deux organes placés auprès du Ministre chargé des forêts et qui sont :

- Le conseil national des forêts et de la protection de la nature (CNFPN)
- Le conseil national interprofessionnel de la filière liège (CNIFL) au niveau desquels sont représentés les principaux ministères (Intérieur et Collectivités Locales, Défense Nationale, Energie et Industrie, Ressources en Eaux, Aménagement du Territoire et Environnement, Travaux Publics, Education Nationale et Recherche Scientifique), jouent un rôle important dans la coordination intersectorielle.

Ces organes consultatifs donnent leur avis et font des propositions, notamment sur :

- La politique forestière ;
- Les mesures à prendre et les moyens à mettre en œuvre en vue de promouvoir, le développement et la protection des zones forestières et à vocation forestière ;
- Les plans de développement des forêts, de la protection de la nature, de la sauvegarde et de la restauration des terres soumises à l'érosion et à la désertification ;
- La législation et la réglementation relative aux forêts et à la protection de la nature.

L'administration des forêts⁴ avec un effectif estimé à 7 000 personnes, tous corps confondus, dont 300 se trouvent au niveau central, Tandis qu'au niveau local, elle est relayée par la conservation des forêts qui est chargée principalement :

- De mettre en œuvre les programmes de développement, de protection et d'extension des patrimoines forestiers et alfatiers, ainsi que la conservation des terres soumises à l'érosion et à la désertification.
- D'organiser et de contrôler l'exploitation des produits forestiers et alfatiers ainsi que les autres usages du domaine forestier dans le cadre des plans d'aménagement et de gestion.

⁴ Elle s'appuie également sur les entreprises de réalisations publiques telles que les Sociétés forestières au nombre de 06 qui sont établies au niveau des grands massifs (Aurès, Atlas, Dahra, Babors, Senalba et Hssasna).

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

- D'organiser, de suivre et de contrôler, en relation avec les autres services concernés, les actions de prévention et de lutte contre : les feux de forêt ainsi que les maladies et attaques parasitaires.
- De veiller à l'application de la réglementation en vigueur.

4.2. Les causes de la déforestation

Selon l'article de Mouna KHAZNADAR et Hocine AOUAD, dans la revue forêt méditerranéenne t. XXXI, n° 1 portant sur « La relance du chêne-liège dans le Plan national de reboisement en Algérie Leçon tirée des résultats du terrain par Asma AOUADI » en mars 2010, les causes de la déforestation sont nombreuses à savoir :

- Incendies volontaires,
- Défrichements pour l'extension agricole,
- Pacage libre en forêt, même dans les zones incendiées et dans les jeunes plantations,
- Insuffisance des structures forestières en place, programmes inadaptés,
- Les difficultés de régénération ;
- L'enrésinement et l'introduction d'espèces à croissance rapide, comme les eucalyptus ;
- L'absence de programmes d'aménagement et de restauration de la subéraie ;
- L'instabilité dans le mode d'exploitation des lièges ;
- Les défrichements et les pressions humaines en tous genres. Sur ce dernier point, à titre d'exemple en 2008, il a été enregistré 5 568 délits, dans la subéraie (DGF, 2009). L'autre aspect du problème résulte des faibles capacités de gestion des structures forestières actuelles.

4-3- Le Plan national de reboisement

*Selon le Ministère de l'Agriculture et Développement Rural Direction Générale des Forêts Célébration de la Journée Nationale de l'arbre, Dossier de presse, 25 octobre 2011, le **Plan National de Reboisement** est l'un des programmes du plan national de développement agricole et rural (PNDAR), le plan national de reboisement (PNR) mis en œuvre en 2000, vise la mise en valeur des terres, la lutte contre la désertification, la protection et la valorisation des ressources naturelles dans le cadre d'un développement rural durable.*

4.3.1. Les objectifs du plan national de reboisement PNR :

Le P.N.R a pour objectif l'émergence de systèmes économiques viables permettant aux populations rurales de disposer de moyens adéquats de subsistance, de stabilité et de

Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie

développement. Par ailleurs, l'objectif principal du PNR vise l'augmentation du taux de boisement de 11 à 13%.

La planification de l'ensemble des actions prévues au PNR porte sur un objectif global de 1. 245. 900 ha sur 20 ans réparti comme suit :

- Reboisement industriel à base de chêne liège : 75.000 ha ;
- Reboisement de production : 250. 000 ha, au niveau des bassins versants ;
- Reboisement de protection : 562. 000 ha;
- Lutte contre la désertification : 333. 260 ha;
- Reboisement d'agrément et récréatif : 25. 640 ha.

Depuis le lancement du plan national de reboisement, il a été réalisé 494. 000 hectares de plantations dont 166 000 hectares en fruitier.

Conclusion

Le secteur agricole en Algérie est parmi les secteurs les plus importants pour le développement économique du pays. A ce titre, depuis l'indépendance, nous assistons à l'adoption d'une série des réformes et de stratégies de développement promouvant ce secteur. L'objectif visé est de préserver les différentes ressources naturelles dont dispose l'Algérie et d'aboutir à une autosuffisance alimentaire. De l'autogestion vers la révolution agraire, les réformes économiques jusqu'aux politiques de renouveau agricole et rural, l'agriculture algérienne est ainsi en constante progression.

Avec la mise en place de la nouvelle politique de renouveau agricole et rural, l'agriculture détient une place importante dans l'économie nationale. Cette dernière a élargi son champ d'application au domaine rural, et a fait impliquer les acteurs locaux dans sa mise en œuvre. Elle a également promu la participation des jeunes par la mise en place d'un programme (PNDAR) facilitant l'investissement dans le secteur agricole. Tout ces constats nous font dire que l'espoir est permis, et le défi est ouvert, l'agriculture sera le moteur de croissance et de développement durable de l'Algérie de demain

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

Introduction :

Après l'indépendance de l'Algérie, un programme spécial de développement a été mis en œuvre par les pouvoirs publics, durant les années 1968, au profit des régions pauvres. Celui-ci visait à corriger les déséquilibres régionaux causés par la période coloniale, en accordant une place centrale aux activités anciennes à fort ancrage territorial à l'instar de l'oléiculture et de l'artisanat traditionnel.

En 1970, le plan de relance de l'agriculture de montagne a été estompé par un autre modèle de développement basé sur l'industrie et une croissance agricole à base de capital. Ce qui a induit à une exclusion des petites exploitations des régions aux conditions naturelles défavorables, obligeant ainsi les petits paysans à vendre leur force de travail aux grands pôles industriels implantés dans les grandes villes côtières, comme Alger, afin de subvenir à leurs besoins. Ce n'est qu'à partir de l'année 2000 que les espaces ruraux marginalisés ont été reconstruits sur la base de leurs ressources, ce grâce à la mise en place d'une nouvelle politique agricole et rurale de type participative. Cette dernière contribue, entre autres, au développement et à la valorisation de l'agriculture de montagne.

L'agriculture de montagne a toujours constitué une activité contribuant à la sécurité alimentaire des ménages dans les zones de montagne. Le principe de ces agricultures est basé sur l'association production végétale-élevage, respectant ainsi le principe de « rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme » (Lamani et al., 2014).

On tentera de présenter dans une première section de ce chapitre l'agriculture de montagne en Algérie, puis nous reviendrons sur son importance dans l'économie algérienne. Un troisième chapitre se focalisera sur, l'activité oléicole en zone de Montagne, et nous clôturons ce chapitre en retraçant l'évolution de la filière oléiculture depuis l'indépendance à ce jour dans une quatrième et dernière section.

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

Section 1) : l'agriculture de montagne en Algérie

L'agriculture de montagne est l'un des types d'agriculture algérienne, à laquelle reliée une grande importance ces dernières années, dans ce qui suit on tentera de définir et de cerner les zones de montagne en Algérie, et de présenter quelques caractéristiques de l'agriculture de montagne.

1.1. Présentation des zones de montagne

Afin de présenter les richesses agricoles des zones de montagnes de l'Algérie, il est nécessaire de présenter d'abord les zones de montagne et leurs caractéristiques.

a- Une zone de montagne : « *l'ensemble des espaces formés par des chaînes et/ou des massifs montagneux et présentant à ce titre des caractéristiques géographiques de relief, d'altitude et de pente, ainsi que l'ensemble des espaces qui leur sont contigus et qui sont liés à l'économie, aux facteurs d'aménagement du territoire et aux écosystèmes de l'espace de montagnes concerné, et qui sont qualifiés de zones de montagne* ». Cette même loi stipule que les zones de montagne sont classées en quatre catégories : Haute montagne ; Moyenne montagne ; Piémonts ; Zones contiguës : zones immédiatement rattachées aux piémonts et qui leur sont semblables¹.

b- La montagne en Algérie forme un ensemble d'entités homogènes formées de terres hautes, de plateaux, de vallées profondes et de hauts piémonts. C'est un espace varié et assez diversifié.

Le relief y est continu et les compartimentages parfaits. La végétation y est également importante et variée, mais le climat est rude et incertain, il joue avec l'altitude un rôle prépondérant. La caractéristique spécifique de la montagne est la pente, qui rend les déplacements et les transports difficiles, le travail pénible, l'érosion menaçante.

c- Géographiquement, l'espace montagneux s'étend sur tout le long de la partie nord du pays et en bordure des hautes plaines steppiques. Il occupe les sommets des monts et des massifs de l'Atlas Tellien, une grande partie des versants septentrionaux et méridionaux de l'Atlas Saharien, ainsi que de nombreux piémonts en bordure des plaines.

¹ Loi n°04-03, journal officiel de la République Algérienne n°041, relative à la protection des zones de montagnes dans le cadre du développement durable, 27 juin 2004, page 10-11.

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

d- Économiquement, la montagne algérienne est un vaste ensemble agro-sylvicole, agricole et agro-pastoral de plus de 7 millions d'hectares (7 565 000 ha, Ministère de l'agriculture et de la pêche, 1986). Cet espace compte près de :

- 3 millions d'hectares de forêts et de maquis divers de 831 000 ha de terres agricoles :

- les céréales 300 000 ha,
- les jachères 250 000 ha,
- l'arboriculture 230 000 ha,
- les légumes secs 20 000 ha,
- le maraichage 10 000 ha).

- un peu plus de 800 000 d'hectares de terres dites agricoles.

Il participe donc à la production nationale par une série de produits vivriers (produits de cueillette et de chasse, produits agricoles) et de rente (liège, bois d'œuvre...) qui peuvent être non négligeables selon les années. Cette production reste cependant faible et incertaine du fait des variations climatiques, de la faiblesse des moyens financiers et matériels. (*Sahli.Z, 2009*)

1.2 : Les zones montagneuses en Algérie et leurs caractéristiques.

Les zones de montagne algériennes se caractérisent par : la pauvreté, le chômage et l'encavement, et ce sont les régions les plus exposées à la marginalisation (*Hachemi-Douici et Si Mohammed, 2014*).

La zone de montagne est de 10 millions d'ha soit 4% de la superficie totale du pays et 22% du nord du pays ; C'est :

- 4,1 millions d'ha de superficie forestière;
- 1,5 millions de Surface Agricole Utile soit 16% de la SAU nationale;
- 17,6 % de la valeur de la production agricole;
- 09 millions d'habitants soit 25 % de la population du pays;
- 165 000 ha de territoires protégés en 08 parcs nationaux ;

C'est une zone de refuge, de toutes les luttes pour l'indépendance du pays, elle est l'expression de la liberté de la nation algérienne (*REDJEM KHODJA Abderrahmane, décembre 2012*).

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

Les montagnes en Algérie représentent toutes les terres qui dépassent 12% des pentes, elles sont réparties comme :

- Les bas piémonts ont une pente inférieure à 12.5%, ils représentent 611 500 ha (8% du total) ;
- Les hauts piémonts ont une pente de 12,5 à 25%, ils occupent 5 080 000 ha (67% du total) ;
- La montagne (pente plus de 25%), elle occupe 1 870 000 ha (25% du total) ;

L'altitude moyenne dans ces zones de montagne est de 900m. Les 60% du territoire montagneux sont situés à plus de 900 m d'altitude. La pluviométrie est importante dans la plupart des zones de montagne. Elle est caractérisée par son irrégularité et son aspect torrentiel et érosif.

Un autre classement des zones de montagne nous permet de distinguer quatre types :

- **Zones forestières** : elles occupent 2 342 300 ha soit 31% de la surface totale, l'occupation du sol est en majorité forestière 73.6% des terres de ces zones.
- **Zones agricoles** : elles occupent 983 450 ha soit 13% de la surface totale.
- **Zones agro-sylvo-pastorales** : elles occupent 3 933 800 ha soit 52% de la surface totale.
- **Zones pastorales** : elles occupent 299 000 ha soit environ 4% de la surface totale.

1.3. Caractéristiques de l'agriculture de montagne :

L'agriculture de montagne algérienne est caractérisée par :

- Une faible productivité et une forte dépendance à la pluviométrie.
- Les exploitations sont familiales et parcellisées utilisant une main-d'œuvre essentiellement familiale non qualifiée.
- Elle est caractérisée également par l'utilisation de techniques traditionnelles que les populations des montagnes se transmettent d'une génération à l'autre.

Ce type d'agriculture a longtemps été marginalisé par les pouvoirs publics notamment au cours des années 1970. La politique adoptée durant cette période se basait, dans la croissance agricole, sur les grandes exploitations étatiques et privées modernes au détriment des petites

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

exploitations. (anonyme, *Stratégie de développement et aspect socio-économique de l'agriculture de montagne*, 2008).

- Le système de production agricole en zones de montagne est caractérisé par la polyculture – élevage extensif dominé par l'arboriculture et le petit élevage ;
- L'agriculture est peu mécanisée en raison du manque des moyens financier et des reliefs montagneux accidentés. Néanmoins, les produits de ce type d'agriculture sont reconnus de part de leur qualité, souvent source d'une dynamique locale notamment lorsqu'ils sont valorisés (Sahli, 2009).

Aujourd'hui, on dirait bien que les pouvoirs publics s'aperçoivent du rôle économique, social, politique et environnemental important qu'occupe l'agriculture de montagne en Algérie. Certaines politiques témoignent de cet intérêt, comme la politique du renouveau rural et la SDRD.

Section2) : Importance de l'agriculture de montagne dans l'économie algérienne

En Algérie l'agriculture de montagne présente un potentiel important que ce soit en produits, en arbres, en foncier et en filière, c'est ce que l'on va voir dans les éléments qui suivent.

2.1. Les richesses de la montagne

La montagne représente une richesse importante pour la population rurale au niveau des forêts et des maquis, et ce par l'exploitation des parcours forestiers et des maquis dégradés par le cheptel permettant d'avoir une certaine production animale. (Abdelguerfi A. et Laouar M., 2001).

Les forêts et les maquis permettent aussi d'avoir quelques productions spontanées à savoir :

- ✚ **Les fruits de montagne** telle que Les câpres qui sont très utilisées dans la cuisine algérienne. C'est un arbuste très apprécié pour la lutte contre l'érosion et la protection des sols, c'est aussi un arbuste fourragé très brouté par les chèvres particulièrement, Le zizyphus lotus(Jujubier) ayant un rôle très important dans l'obtention d'un miel de

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

très bonne qualité (mono flore) qui atteint environ les 2 500 da le litre, L'Opuntia ficus indica (figuier de barbarie) occupant une place importante comme brise-vent autour des habitations et sa production fruitière arrive à un moment où les autres fruits sont rares et très chers (fin de l'été/début de l'automne).

✚ **Les plantes médicinales :** Les populations algériennes ont toujours utilisé les plantes médicinales pour des soins divers. Dans les régions rurales et même au niveau urbain, plusieurs plantes spontanées font l'objet d'utilisation. Berrak et Hammiche (1991) ont recensé plus de vingt espèces utilisées dans les montagnes kabyles pour le soin de pathologie hivernale. (*Mokkedem, 1991*) présente une liste plus exhaustive pour toute l'Algérie.

Les plantes médicinales font l'objet de deux types d'exploitations :

- Une exploitation artisanale par les populations locales dans les soins de certaines maladies et dans l'alimentation périodique des populations;
- Une exploitation à des fins commerciales par des collecteurs privés ou des herboristes.

Quelques espèces médicinales

- Ajugaiva L. (Ivette)
- Ammi majus et A.visnaga (Ammi)
- Atropa belladonna (Belladone)
- Ceratonia siliqua (Caroubier)
- Colchicum autumnale (Colchique d'automne)
- Crataegus sp. (Aubépine)
- Datura stramonium (Datura)
- Globularia alypum L. (Globulaire)
- Hyoscyamus sp. (Jusquiame noire)
- Inula viscosa (Inule visqueuse)
- Marrubium album L. (Marrube)
- Myrtus communis (Myrte)
- Origanum majorana L. (Marjolaine)
- Ruta montana (Rue)
- Salvia officinalis L. (Sauge)
- Silybum marianum (Chardon Marie)

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

- ✚ **Les plantes légumières spontanées** comme *Scolymushispanicus* (El Garnina) et les cardes sauvages *Cynaracarduncellus*(Khourchef arabe) permettent de compléter le maigre menu des populations rurales. (*Abdelguerfi A. et Laouar M., 2001*)
- ✚ **Les espèces d'intérêt oléagineux et/ou industriel** comme *Juniperusoxycedrus* qui est utilisé pour l'extraction de l'huile de cade qui coute relativement cher, *Pistacialentiscus* (lentisque) utilisée comme médicament contre diverses maladies. (*Abdelguerfi A. et Laouar M., 2001*)

En plus de ces productions spontanées l'Algérie, par la diversité de ses milieux écologiques et de ses écosystèmes, renferme un immense patrimoine génétique végétal riche en espèces arboricoles à vocations diverses et de haute valeur alimentaire.

✚ **Les espèces arboricoles :**

- ✓ L'oléiculture représente une activité socio-économique qui a accompagné l'histoire de plusieurs générations de notre société. En plus de ce qu'elle constitue pour la population comme moyen de satisfaction des besoins alimentaire et sources de richesse, elle est surtout perçue comme patrimoine cultural et culturel qu'il faut, non seulement, sauvegarder, mais aussi développer dans le sens de l'adapter aux exigences de l'économie moderne. En la rencontre surtout au Kabylie (Bejaia, Bouira, Tizi-Ouzou.) l'oléiculture représente une activité familiale saisonnière exercée à titre complémentaire selon des techniques traditionnelles.
- ✓ Le figuier (*Ficus carica*, L) est une espèce rustique, en la rencontre a une altitude ne dépasse pas 300 m jusqu'aux massifs montagneux (Djurdjura en Kabylie) à une altitude moyenne de 800 m.

En Algérie, la superficie occupée par le figuier est estimée à 35 730 ha avec 4.3 millions d'arbres. Sur une superficie totale de 461 520 ha (vigne non comprise), le figuier n'occupe que 7.7 % de celle-ci après l'olivier (35.9%), le palmier dattier (21.7%), les espèces à noyau et a Pépin (24.9%) et les agrumes (9.8%)

- ✚ L'élevage bovin, ovin et caprin est représenté à un effectif très réduit, les races sont généralement de type local. Selon NOUAD (1988) la brune de l'atlas est dite race mixte (lait- viande) ses caractéristiques de production sont :

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

- Faiblement laitière (500 l a 700 l) ;
- Durée de lactation de six mois ;
- Poids moyen à la naissance 20 kg ;
- Gain moyen quotidien 200 g/jour

✚ L'élevage apicole est l'un des élevages capitaux dans l'agriculture de montagne à cause de son climat frais qui aide les ruches à produire des quantités importantes de miel et ainsi obtenir des multiples essaims. La transhumance estivale des ruches de littoral vers la montagne reflète l'importance de la montagne dans l'agriculture.

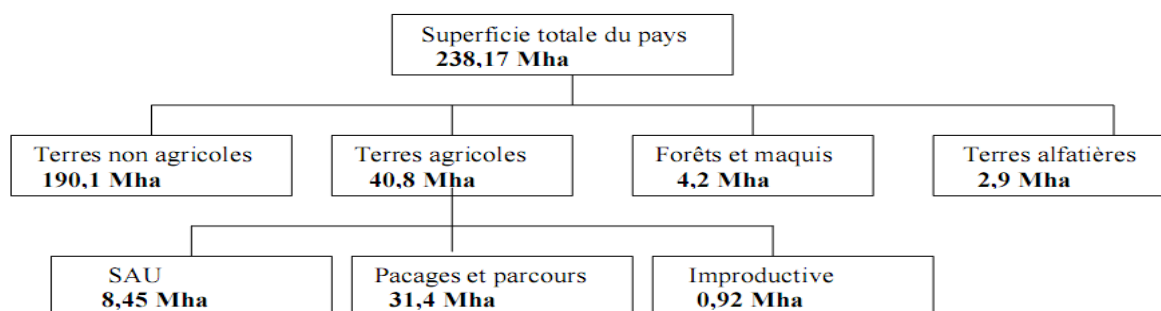
Le couvert forestier est très réduit à cause des incendies, on trouve des forêts de cèdres, de chênes-lièges, de chêne-vert, de thuyas et de maquis divers.

Ces espèces ont un impact positif relativement important sur l'économie de subsistance des populations rurales des régions montagneuses.

2.2. Occupation des terres par chiffres :

La superficie agricole utile ne représente que 3,4 % de la superficie totale du pays, 16,7 % si l'on ajoute à la SAU les terres de parcours (figure 1).

Figure 1 : Répartition de la superficie totale de l'Algérie (MADR, 2002)

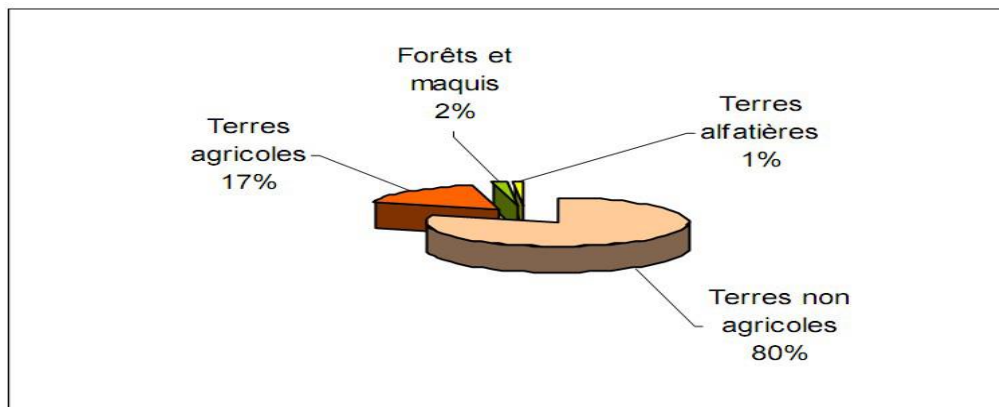


Source : Tarik- Boumediène Bouchetata, analyse des agro systèmes en zone tellienne et conception d'une base de données, mascara – Algérie, série « Master of Science » n°80, institut agronomique méditerranéen de Montpellier, 2006.

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

80 % des terres sont non agricoles, seulement 17% sont des terres agricoles (figure 2).

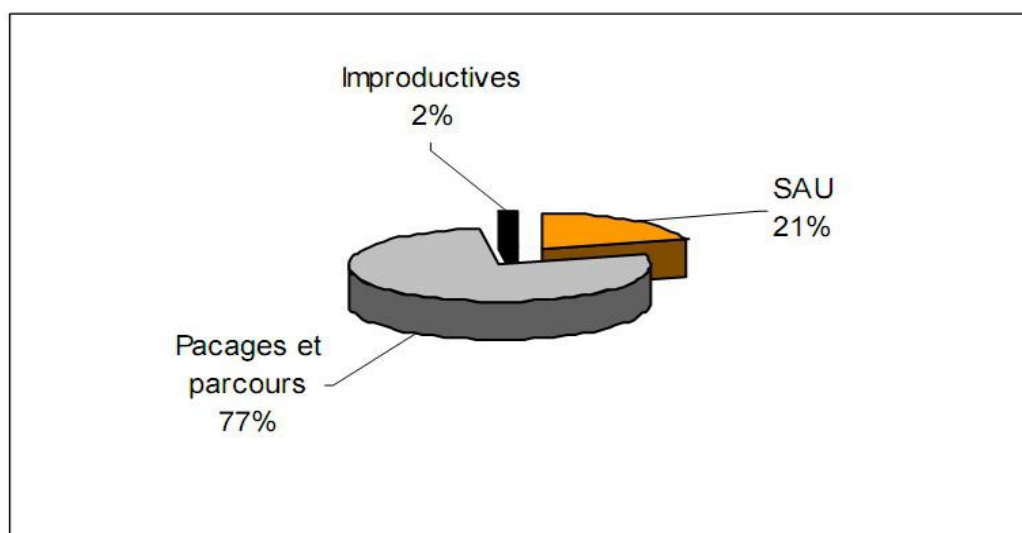
Figure 2 : Répartition des terres : Place des terres agricoles



Source : Tarik- Boumediène Bouchetata, analyse des agro systèmes en zone tellienne et conception d'une base de données, mascara – Algérie, série « Master of Science » n°80, institut agronomique méditerranéen de Montpellier, 2006.

Parmi les terres agricoles, seulement 21 % constituent la superficie agricole utile. Les terres de parcours représentent 77% des terres agricoles (figure 3).

Figure 3 : Répartition des terres agricoles : Place de la SAU



Source : Tarik- Boumediène Bouchetata, analyse des agro systèmes en zone tellienne et conception d'une base de données, mascara – Algérie, série « Master of Science » n°80, institut agronomique méditerranéen de Montpellier, 2006.

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

Des conditions naturelles, défavorables, s'ajoutent à des structures agraires trop morcelées et à une faible mobilisation des ressources en eau pour donner une agriculture loin de satisfaire les besoins croissants d'une population en pleine croissance (plus de 30 millions d'habitants) (ONS, 2003).

Le couvert forestier en Algérie est insuffisant (4,2 millions d'hectares), caractérisé par un vieillissement très important des peuplements les plus intéressants sur le plan économique et une régénération naturelle apparemment très lente. De plus, il est victime chaque année de nombreux incendies.

Dans l'occupation de la SAU, 93,6% de la SAU sont occupées par les grandes cultures avec prédominance des céréales qui sont pratiquées par 57,49% des exploitations et couvrent 47,26% de la SAU totale.

Les cultures maraîchères et industrielles sont pratiquées par 19,2% des exploitations. Le maraîchage plein champ prédomine ; il est pratiqué par 15,72% des exploitations et sur 2,76% de la SAU totale : il occupe 85% de la sole maraîchère.

L'arboriculture quant à elle est pratiquée par 48,3% des exploitations. Il y a la prédominance de l'olivier (12,61% des exploitations), du palmier dattier (12,28% des exploitations) et des arbres fruitiers à noyaux et à pépins (9,03% des exploitations). Ces trois spéculations occupent 4,36% de la SAU totale et couvrent 68,2% des surfaces arboricoles. (*Tarik-Boumediène Bouchetata, 2005. P (11, 12,13).*)

2.3. Développement local en zone de montagne

Afin d'aménager les zones de montagne et de créer un développement de ces zones, il est nécessaire de voir la définition des zones défavorisées, ensuite le développement local et rural des zones défavorisées de montagne, enfin contrainte de développement local en zones de montagne, c'est ce que l'on tentera de présenter ci-dessous.

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

2.3.1. Définition des zones défavorisées : Les zones défavorisées² sont des territoires affectés par des handicaps économiques, agricoles, physiques et démographiques spécifiques, dans lesquels il est nécessaire de soutenir l'activité agricole par l'octroi d'aides adaptées. Elles se composent de :

- Zones de montagne
- Zones défavorisées simples
- Zones affectées de handicaps spécifiques.

2.3.2. Le développement local et rural des zones défavorisées de montagne :

Le développement local est « un ensemble d'initiatives économiquement viables qui peuvent être génératrices de richesse et de progrès et qui visent essentiellement une maîtrise du développement par les acteurs locaux » (Petit, 1996), et ce grâce notamment à une meilleure utilisation du territoire (dans notre cas l'espace rural montagnoux). Le développement local peut être également « un processus d'autonomisation des mécanismes de transformation du système socio-économique local, à travers quatre vecteurs essentiels : l'utilisation des ressources locales (dont les produits de terroir), le développement conforme aux ressources locales, la capacité d'assurer l'accumulation, la capacité d'innovation et la création d'interdépendances locales inter et intra-sectorielles » (H'sain et Ferguène, 1998). Or, cette description ne représente en rien la situation (actuelle) des zones et des communes rurales de montagne et de piémonts en Algérie. (*Sahli.Z, 2009*).

Le développement rural des zones défavorisées de montagne suppose la mise en place de méthodes et de moyens efficaces de protection et de valorisation des espaces et des ressources naturelles, de même qu'une incitation en faveur de la préservation de l'environnement écologique. Par ailleurs, « il n'est de développement, c'est-à-dire, au premier degré, de croissance et de production durable, que si les écosystèmes peuvent réagir aux impacts des projets de développement (ou d'exploitation des terres et des eaux) sans provoquer de déséquilibre persistant » (*sahli.z, 2006*).

² Bertrand Laroche, Christine Le Bas, une utilisation des bases de données DoneSol La révision des Zones Défavorisées Simples ZDS, INRA – unité INFOSOL

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

Le développement des zones rurales défavorisées de montagne constitue aujourd'hui un des grands objectifs des politiques de développement de la plupart des pays en développement.

Le développement des zones rurales, c'est la mise en place des conditions d'accroissement de la productivité agricole et de valorisation économique de tous les systèmes de production et de toutes les activités permettant le dégagement de revenus pour les populations. Il suppose aussi le plein emploi et l'élargissement de la base productive de tous les acteurs sociaux (*sahli.z, 2006*).

Il vise ainsi le maintien de la population rurale par le développement durable de la production agricole et la mise en valeur des terres par des actions d'aménagement à forte intensité de main-d'œuvre. Ce développement vise également à impliquer les populations concernées et à les associer dans l'élaboration et l'exécution de projets économiques viables (*sahli.z, 2006*).

Dans des pays en développement comme l'Algérie les zones de montagne sont pour la plupart fragiles et fortement soumises à des processus de dégradation importants. Dans ces zones les populations sont en lutte permanente avec les problèmes de pauvreté et de sécurité alimentaire. Il devient alors de plus en plus difficile d'associer « exploitation et gestion des ressources » et « croissance et préservation des écosystèmes ». (*sahli.z, 2006*).

Les problèmes dans ces zones rurales sont ainsi autrement et complexes qu'ailleurs et les risques auxquels elles s'exposent sont encore plus graves.

Le développement rural, c'est aussi la « territorialisation » et la « gestion locale » des ressources et des activités agricoles et non agricoles, à travers essentiellement la prise de conscience de possibilités nouvelles de prise en charge, à un niveau local, des problèmes de développement et de promotion d'activités économiques viables et durables. (*Sahli.Z, 2006*).

La zone rurale peut être ainsi un « territoire » à partir duquel se déclencherait un processus de développement local. Aussi, il devient nécessaire pour les ruraux habitant un « territoire » de s'associer et de définir ensemble le cadre utile pour le développement de leur zone.

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

La force du « local » est justement que les acteurs locaux (les paysans et les autres acteurs du monde rural) peuvent aboutir, par la contradiction qu'ils peuvent entraîner (...), à avoir une seule et même stratégie vis-à-vis de l'extérieur.

2.3.3. Contrainte de développement local en zones de Montagne :

Selon Sahli.z, 2009 dans son article Produits de terroir et développement local en Algérie : cas des zones rurales de montagnes et de piémonts, L'émergence d'initiatives locales, dans le sens d'une création des conditions de développement et/ou de renforcement d'activités et de systèmes de production locaux, tarde à venir, du fait d'un certain nombre de contraintes techniques et structurelles, parmi lesquelles :

- L'enclavement et les contraintes d'ordre infrastructurel qui constituent l'essentiel des doléances des populations et qui induisent en fait d'autres contraintes et d'autres problèmes (transport, santé, déperditions scolaires, écoulement des marchandises...).
- Les contraintes d'activités agricoles : le monde rural – notamment en zones de montagne et de piémonts - dispose, certes, d'un potentiel important de production agricole, mais il est souvent mal utilisé et mal valorisé. Les contraintes liées à l'environnement des activités agricoles et rurales sont encore plus importantes, on cite souvent les contraintes inhérentes à l'approvisionnement en facteurs de production, mais aussi celles qui sont liées à la promotion des produits, à leur distribution et à leur commercialisation...
- Les contraintes de développement local et participatif : les relations des populations rurales avec l'environnement institutionnel demeurent faibles. On note aussi de faibles capacités de participation des populations rurales.
- La faiblesse des institutions rurales et des organisations professionnelles : celles-ci n'ont pas encore atteint le niveau nécessaire pour prendre en charge et/ou participer aux importants programmes lancés ces dernières années en direction du milieu rural. Les institutions spécifiques au développement local sont encore floues, elles commencent à peine à s'ébaucher (communautés de base, organisations sociales et culturelles, administration, relais politiques...).
- Moins qu'un consensus, le développement local est considéré ici plutôt comme un sens commun imposé par l'hégémonie de l'État en matière d'actions « dont le prolongement se poursuit dans un discours moniste et simpliste qui tend à faire du

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

développement local un processus linéaire et quasi-institutionnel ». Ce « développement » peut donc être assimilé à un processus non différencié et sans particularité par rapport au développement en général; sa seule particularité serait sa dimension plus réduite et sa localisation dans des zones rurales ; il a généralement un contenu « réparateur », car il vient contrecarrer les effets pervers de l'industrialisation tous azimuts.

- Le développement local apparaît enfin comme le moyen par lequel un « Centre » assiste une « Périphérie », il véhicule donc une logique d'assistance et non de participation des agents locaux.
- La faiblesse du tissu institutionnel local : seul malheureusement les organismes institutionnels « classiques » interviennent dans le développement local (APC - municipalités, daïras - provinces, wilaya- départements, assemblées régionales- APW). La société civile est relativement absente : les associations professionnelles connaissent ici une certaine léthargie.

2.3.4. Valorisation et développement des zones de montagne

Le développement des zones de montagne nécessite une prise de conscience des contraintes et des risques de ces zones, un ensemble de défis et d'enjeu du milieu rural montagnoux est nécessaire de le savoir afin de mettre en place des stratégies de développement visant la valorisation des ressources spécifiques de ces zones, c'est ce qui sera présenté dans ce qui suit.

➤ Les principaux défis et enjeux du milieu rural montagnoux algérien :

Les risques et les contraintes qui pèsent sur le milieu rural et sur les populations rurales montagnardes deviennent importants et cruciaux. Les défis et les enjeux sont encore plus importants.

- La prise de conscience de la situation de crise du monde rural :

Il est nécessaire tout d'abord de prendre conscience que le monde rural algérien est un vaste espace géographique et humain en crise. Ce vaste espace est complexe et ses problèmes sont

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

plus complexes et plus diversifiés. Face à la crise du milieu montagnoux, il est cependant nécessaire de varier les approches et de diversifier les remèdes.

La diversité géographique et la complexité des problèmes, des contraintes et des besoins incitent également à mettre en place une démarche cohérente de développement équilibré et harmonieux. Ce milieu monde fait, certes, l'objet d'une attention particulière, notamment ces dernières années. Cependant, la situation de crise qu'il vit n'a pas encore été suffisamment exposée. Il y a donc une démarche de communication de grande envergure à mener pour vulgariser cette crise auprès du grand public, et ce en vue d'enclencher éventuellement un vaste processus de solidarité, notamment autour d'actions d'infrastructures et d'activités économiques porteuses d'espoir et de progrès(*Sahli.Z, 2006*).

- La question démographique :

La montagne algérienne (notamment en zone tellienne) est peuplée, malgré que certaines zones vivent une situation de dévitalisation. Il est surtout peuplé d'une population jeune, scolarisé, instruite mais souvent au chômage ou sans activité.

Les zones de montagne sont souvent composées de villages et de zones agglomérées fortement peuplées et dont les populations exercent une pression importante sur les ressources. Ailleurs, en zones éparses, la faiblesse des infrastructures sociales, le manque de commodités et la situation de chômage d'une grande partie de la population active pourraient entraîner dans l'avenir des phénomènes d'exode rural important. L'existence d'une force de travail jeune devrait cependant constituer un enjeu positif pour le développement de ces zones rurales (*sahli.z, 2006*).

- La question de la conservation et de la valorisation des ressources naturelles et la réduction de la pression et de la dégradation.

La côte d'alerte en matière de dégradation des ressources naturelles et des infrastructures a été atteinte dans de nombreuses zones rurales. L'enjeu le plus important donc est celui d'arrêter tout d'abord la dérive de dégradation de ces dernières années et de s'engager sérieusement dans des processus de préservation et de valorisation locale des ressources naturelles (en particulier les ressources en sol et en eau), ainsi que des actions de réhabilitation des

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

infrastructures utiles dans le cadre d'une politique audacieuse de développement rurale durable (*sahli.z, 2006*).

- La question des potentialités économiques (agricoles et non agricoles) :

En zone rurale montagneuse, les potentialités économiques existent, mais demandent à être explorées et mises en valeur. Elles passent par : la modernisation des activités agricoles, l'innovation dans la diversification et la valorisation des productions, la levée des contraintes qui pèsent sur les structures foncières, le développement et la promotion des PME agroalimentaires et rurales, la pluriactivité et la multi sectorialité (*sahli.z, 2006*).

- La nécessité d'intégrer les activités et les actions économiques et sociales, à travers notamment :

- La valorisation des ressources humaines et culturelles.
- La répartition équilibrée des ressources et des appuis matériels, financiers et institutionnels.
- Le développement et la promotion de la pluriactivité et la multisectorialité
- La recherche d'un équilibre géographique et social dans une démarche volontariste de décentralisation.
- L'aide à l'émergence d'institutions et d'organisations locales.
- Le développement et la valorisation des productions et des filières locales.
- La promotion de la femme rurale.

- L'importance du développement local et la question de la valorisation de la qualité des espaces ruraux et la qualité des produits des espaces ruraux.

Le développement local est un processus dynamique qui est (et qui doit être) porté par les acteurs locaux à travers leurs activités et leurs stratégies d'action. Il suppose de ce fait un ensemble de conditions qui ne sont actuellement pas encore tout à fait réunies dans le cas d'un pays en transition comme l'Algérie, à savoir : la décentralisation et la « territorialisation » des activités, la multi-sectorialité; des conditions qui seraient portées par des agents et des institutions inscrits réellement dans le territoire. Ces conditions sont encore moins réunies lorsque l'on s'intéresse à l'espace rural et à certaines zones en difficulté et vivant une situation de crise. Au niveau de ces zones rurales, il existe des contraintes sérieuses qui bloquent ou retardent le développement local (*sahli.z, 2006*).

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

➤ Éléments de stratégie :

Face à toutes les contraintes qui freinent le développement des zones montagneuses des stratégies peuvent améliorer la situation de ces zones et cela se fait par :

- ✚ Tout d'abord, la prévention des risques est obligatoire, et elle devra avoir pour base une plus large implication de l'Etat et de ses services publics. Un assouplissement des procédures d'intervention, le règlement des contentieux fonciers et la clarification des modes de faire-valoir et des usages des riverains, en rapport avec les éléments de la loi, seraient plus que souhaitables dans le contexte actuel de crise de confiance entre les paysans « agro-sylvo-pasteurs » et l'administration forestière et agricole. (*sahli.z, 2006*).

Tout cela n'est et ne devrait être en aucun cas antinomique de la volonté de recherche d'efficacité et d'économies d'échelle que pourraient faire les promoteurs du développement et de l'aménagement des espaces montagneux et forestiers.

L'objectif serait alors, non seulement de freiner la dégradation du patrimoine forestier et le déclin de l'économie montagnarde, mais aussi et surtout de contribuer à leur développement.

- ✚ Il faut une option claire et une démarche cohérente : l'option prise ces dernières années en matière de développement « agro-sylvo-pastoral » est intéressante, mais elle exige au préalable une définition claire au niveau politique, ainsi que le règlement d'un certain nombre de contraintes techniques et institutionnelles, parmi lesquelles (*sahli.z, 2006*):

- Une relecture du code forestier et sa mise en adéquation avec les réformes en cours.
- La définition du système foncier en zones de montagne et dans le domaine forestier.
- La décentralisation des actions et des programmes dans le cadre d'une véritable politique de développement local, ce qui exige l'implication et la responsabilisation de tous les acteurs locaux (collectivités locales, société civile, riverains des forêts, agriculteurs, éleveurs, notabilités, techniciens, administrateurs...),

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

- Un recentrage et un renforcement technique et socio-économique de la politique de reboisement, de DRS et d'aménagement forestier,
 - Des ajustements nécessaires en moyens humains et matériels avec les enjeux que constituent la montagne et la forêt.
- Il serait utile par ailleurs pour l'État de rechercher surtout une intervention qualitative, sélective et concentrée qui doit viser, en premier lieu, la revitalisation et la recomposition des espaces.
- Le cadre idéal serait celui tracé par la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire : dans l'état actuel des choses, l'organisation générale des espaces montagneux et forestiers se situe en extrême décalage par rapport aux objectifs affichés de préservation du patrimoine naturel, de justice sociale et de développement économique générateur d'activités et d'emploi ; il serait bon alors de s'inscrire résolument dans ce cadre.
 - Le style d'action serait la coordination et la convergence des programmes sectoriels ; un style qui doit devenir une démarche stratégique pour l'avenir.
- ✚ Vers une gestion participative : Les actions techniques préconisées et qui sont essentiellement le fait de techniciens ne doivent pas se faire selon les méthodes anciennes, c'est-à-dire sans implication des riverains et des populations rurales concernées.

Il s'agit essentiellement:

- D'orienter les communautés vivantes en zones montagneuses et forestières à être actrice de leur propre développement.
- D'appuyer de manière pertinente, sans les perturber, les remarquables capacités adaptatives des sociétés montagnardes aux transformations de leur environnement.

Sur le terrain, il est souvent difficile de concrétiser ces deux propositions vues la complexité des situations, l'état de dégradation des espaces et la marginalisation de plus en plus poussée des populations riveraines.

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

Il faut donc être réaliste et faire un travail en profondeur pour intégrer les populations aux démarches techniques et aux actions complexes. La sensibilisation des populations aux contraintes qu'elles exercent sur les ressources de son environnement, est-elle par exemple très utile, mais il faut rappeler que ces populations sont déjà sensibilisées et sont la plupart du temps les mieux placées pour percevoir les changements (*sahli.z, 2006*).

La sensibilisation et la formation ne sont pas toutefois inutiles, surtout lorsque l'on fait l'effort de comprendre les comportements et les stratégies des acteurs locaux.

Il y a donc nécessité d'un nouveau mode de gouvernance de ces espaces et d'une nouvelle approche qui ne peut être que participative, sans pour autant être « populiste » ou « dogmatique » (*sahli.z, 2006*).

Ces approches dites « participatives » sont basées sur la consultation et la participation. Elles proposent de recentrer les actions de développement et d'aménagement sur le milieu qu'elles se proposent de transformer. Les clés de réussite de ce genre d'approche reposent toutefois sur des facteurs essentiels comme :

- La décentralisation des décisions qui engagent les communautés rurales à la base, dans de véritables contrats de développement, et ce souvent par le canal de comités/commissions « ad-hoc » ;
- La promotion du secteur associatif et du secteur privé.
- La formation des cadres et des véritables gestionnaires décideurs au niveau local.
- L'implication nécessaire des collectivités locales, de préférence dans un cadre ouvert de démocratie locale.

Quelques formes de « gestion participative » ont émergé ces dernières années. Il serait bon de s'en inspirer, on distingue :

- La forme « gestion des terroirs » : elle consiste à raisonner et à agir au niveau d'un terroir correspondant à un espace « agro-sylvo-pastoral » exploité par une collectivité homogène ; l'un des traits marquants de cette approche est de mettre en évidence les rapports à la terre et à la forêt au travers des codes ruraux qui régissent les décisions et qui règlent les conflits.

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

• La forme « bassins versants » : elle constitue un compromis entre une approche strictement humaine des problèmes de l'environnement et une approche physique de traitement des problèmes de dégradation ;

Elle permet à la fois de prendre en compte les relations entre les gens, au niveau de l'utilisation des ressources, et de mesurer les effets physiques des actions entreprises sur les écoulements et transports solides ;

Elle s'avère être bien adaptée aux projections d'aménagement de l'espace, à condition toutefois qu'on veuille bien régler les problèmes fonciers.

• La forme « ONG/Société civile » : elle constitue une forme alternative basée sur des démarches d'économie solidaire et de développement local, tendant à axer l'ensemble de ses interventions sur l'animation/formation et le « monitoring-suivi » des réalisations avec les populations (*sahli.z, 2006*).

La gestion participative peut donc constituer une alternative et une nouvelle méthode tendant, avec un minimum de rigueur et de sensibilisation, à ouvrir le champ de la concertation entre une administration forestière et agricole au fait des réalités sociales et des niveaux de dégradation des ressources d'une part et une population rurale qui tente de survivre et de retrouver ses repères perdus, d'autre part (*sahli.z, 2006*).

Dans les régions de montagne, les filières agricoles émergentes peuvent constituer des modèles de promotion de produits « spécifiques », ayant une qualité, une origine et une réputation « spécifiques », ajoutant à cela les produits spécifiques essentiellement :

les produits végétaux typiquement méditerranéens³ et les produits de cueillette⁴, (*Sahli. Z, 2009*).

Des nouveaux signaux et de nouveaux acteurs apparaissent afin de construire une démarche commerciale qui pourra aboutir à une démarche de construction de la qualité des produits

³ Comme le vin de cépage, les raisins de table, l'olive de bouche et l'huile d'olive, les fruits et légumes tomate, pomme de terre primeurs et extra-primeurs ; abricot, pomme, grenade, figue sèche...

⁴ Comme les plantes aromatiques et médicinales (thym, coriandre, jasmin, orange amère, géranium, sauge bleue, câpre, menthe, lavande sauvage....)

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

vendus, des produits qui sont fortement appréciés par les consommateurs citadins⁵ (*sahli.z*, 2009).

Des mutations sont observées dans le secteur de la commercialisation – distribution suite à la libéralisation des marchés et la stratification des couches sociales.

Les domaines de la distribution, du transport et de la conservation (notamment sous-froide) sont en train de prendre de l'avance avec l'apparition de nouveaux acteurs.

Le secteur du tourisme existe, mais il n'est pas très valorisé malgré l'existence des opportunités pouvant faire émerger un tourisme de montagne basé sur la valorisation et la promotion des produits de montagne.

Du côté officiel enfin, les textes et les institutions se mettent peu à peu à niveau et s'adaptent aux règles internationales.

Toutes ces richesses dont dispose la montagne en Algérie doivent être valorisées, en mettant en œuvre des stratégies et moyens afin de créer une dynamique de développement de ce territoire montagneux.

Section 3 : l'activité oléicole en zones de montagne

L'Algérie étant en grande partie désertique, ses potentialités agricoles sont limitées avec seulement 20% de la surface utilisable pour l'agriculture, soit environ 40 millions d'hectares de surface agricole, dont 8,5 millions d'hectares de surfaces cultivées selon le MADR.

Les principales cultures algériennes sont les céréales (33%), les fourrages (6%) et l'arboriculture (6%, soit 510 000 ha de surface dont plus de 25 millions d'arbres d'olivier.).

La filière oléicole occupe 389 000 ha, soit 2,30% de la SAU avec près de 43% de l'assiette arboricole nationale. Les oliviers sont plantés soit en masse, soit en isolés (13 955 070 oliviers en masse et 3 571 110 oliviers isolés). Le verger oléicole est localisé en grande partie en zone de montagne dans la Kabylie, le centre-nord du pays est une région potentielle : 90% du verger est détenu par les wilayates de Béjaïa, Tizi-Ouzou, Bouira. (zones de production de Béjaïa, Bouira, Tizi-ouzou et Boumerdes (55 %).

⁵ Comme l'huile d'olive et les figues sèches de Kabylie, le miel de montagne « multi-flore », le pain « metloù » (galette maison), la « rechta » (pâtes traditionnelles des régions de Constantine et d'Alger faites à la main), le son et les germes de blé, le « hermes » ou « fermes » (abricot séché), le « klil » (fromage de brebis) se présentent dans les marchés formels et informels

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

L'arboriculture rustique reste la base de l'agriculture dans la région de Kabylie. Les arbres fruitiers les plus cultivés sont par ordre d'importance : l'olivier, le figuier, l'amandier et l'abricotier.

L'oléiculture est pratiquée par tous les ménages. Cette activité est très largement prédominante et marque fortement la vie sociale, économique et culturelle de la région. L'olivier est le symbole des montagnes de Kabylie, il occupe plus de 2/3 de la surface oléicole nationale, (Lamani et al., 2016).

3.1. Origine, usage et exploitation de l'olivier :

3.1.1. Origine :

La culture de l'olivier en Algérie remonte à la plus haute Antiquité, elle constitue une source de revenus significative pour la population rurale. Cette culture représente plus de 50% du verger arboricole national, (BOUKHARI Rachid, 2013).

Selon BOUKHEZNA BRAHIM, dans son mémoire de fin d'étude en Agronomie, 2008 :

L'olivier semble, *selon DE CANDOLE (1985)*, avoir vu le jour aux confins de la frontière Irano-Syrienne ; dans la partie externe de la zone dite du croissant fertile (*LOUSSERT et BROUSSE, 1978*).

Mais, il est probable que la culture de l'olivier en Afrique du Nord soit antérieure à l'arrivée des phéniciens. En effet, CAMPS (1984) confirme cela en disant qu'à l'arrivée des Romains en Afrique du Nord, les Berbères savaient greffer les oléastres, alors que dans le territoire occupé par les Carthaginois, une véritable culture avait commencé à répandre. Plus tard, les Romains ont pu étendre la culture sur toute la province.

Sur le pourtour méditerranéen, ce sont d'abord les Phéniciens et les Phocéens qui ont diffusé l'arbre avant que les Grecs et les Romains ne vulgarisent et n'enseignent sa culture. L'olivier ne se trouve en forte concentration que dans la région méditerranéenne. Sa culture se situe entre la latitude 30° et 45° Nord (*LOUSSERT et BROUSSE, 1987*).

D'après LONGMAN in FIORINO et GRIFI (1992), l'oléiculture en bordure de la méditerranée remonte au IV^{ème} millénaire avant JC. L'olivier a été introduit dès le seizième siècle dans plusieurs régions (*BALDY, 1990*) et plus récemment l'oléiculture s'est développée

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

modestement en Afrique du Sud, en Australie, au Japon et en Amérique du Sud (*LOUSSERT et BROUSSE, 1978*).

a) Famille et espèces

✓ Une oléacée

L'olivier est classé dans la famille des oléacées qui comprend 25 genres et plus de 500 espèces dont le lilas, le frêne, le troène.

✓ Une oléinée

L'olivier est du genre des oléinés dont différentes espèces sont réparties sur la surface de la terre. L'espèce cultivée en Méditerranée est l'*Olea europaea*, qui comprend l'oléastre, l'olivier sauvage, et l'*Olea europaea sativa*, l'olivier cultivé.

- ✓ **L'oléastre** est un arbrisseau aux rameaux épineux, aux feuilles étroites et courtes, aux fleurs plus petites et à l'écorce plus fine et plus grise que celle de l'olivier cultivé.

L'olivier cultivé porte des branches sans épines. Il en existe de nombreuses variétés sans cesse améliorées par bouturage et greffe.

3.1.2. Usages :

Selon Roland BOLMONT et Al dans l'article « l'olivier », l'olivier sert à plusieurs usages à savoir :

a) Usage alimentaire

✓ Olives consommées comme fruits.

L'olive fraîche, verte ou noire, est très amère : elle ne peut pas être consommée sans préparation. Les procédés la rendant comestible ont peu varié au cours des siècles.

✓ Honorer les dieux

L'huile d'olive est une offrande faite aux dieux. Elle brûle dans les temples, dans de petites lampes en terre cuite. Pour se prémunir des naufrages, les marins de l'Antiquité plaçaient leurs navires sous la protection d'un dieu.

Pour cela, ils déposaient une branche d'olivier entre les mains de la statue du dieu située à la proue du navire.

Dans le Coran, l'olivier est un arbre sacré: « *Allah est la lumière des cieux et de la terre. Sa lumière est semblable à celle d'une lampe allumée grâce à un arbre béni, un olivier dont l'huile éclairerait même si nul feu ne le touchait.* » Coran, sourate XXIV, v. 35.

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

Dans le livre de l'Exode, Yahvé demande à Moïse de parfumer l'huile d'olive avec de la myrrhe pour obtenir le saint chrême. Cette huile sainte servait à oindre les rois d'Israël qui recevaient ainsi autorité et sagesse.

À leur tour, les Francs instituèrent le rite du sacre des rois par onction avec l'huile consacrée contenue dans la sainte ampoule. Celle-ci aurait été apportée par une colombe à saint Rémi lors du baptême de Clovis.

Dans l'Église catholique, le saint chrême est toujours utilisé pour les onctions dans certains sacrements (baptême, confirmation, ordination, onction des malades).

✓ Protéger le corps

Dans l'Antiquité, au gymnase avant les exercices, les athlètes grecs et romains s'enduisaient la peau d'huile d'olive pour se protéger des conséquences des coups, des changements de température, du froid et du soleil.

La friction d'huile dissipe la lassitude du corps, les fatigues. Les soldats soignaient aussi leur corps après les longues marches.

Aujourd'hui encore, on frictionne les pieds fatigués avec de l'huile d'olive après un bain chaud.

✓ Honorer morts et vivants

En Orient, en signe de joie, on verse de l'huile sur la tête des vivants.

Chez les Grecs, à la naissance d'un fils, une couronne d'olivier était pendue à la porte de la maison. L'olivier marquait toutes les fêtes. Lors des joutes littéraires des panathénées, fêtes données en l'honneur de la déesse Athéna, le vainqueur recevait une couronne tressée et une mesure d'huile.

L'olivier était aussi présent dans le culte des morts. Les défunts étaient couronnés de branches d'olivier. On versait sur leur visage de l'huile, symbole de lumière et de pureté, pour faciliter leur séjour dans le monde sombre des morts.

Dans le calendrier celtique, celui qui naît à l'équinoxe d'automne à l'olivier comme arbre tutélaire, c'est-à-dire protecteur; il vivra dans l'harmonie, la justice et la beauté.

✓ Se soigner

Le médecin grec Hippocrate au Ve siècle avant J.-C, puis le naturaliste romain Pline l'Ancien au I^{er} siècle conseillent l'utilisation de l'huile et des feuilles en application ou en décoction

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

pour traiter divers maux : courbatures, ulcères, choléra, maux de tête, inflammations des gencives, pustules des yeux ...

Aux XI^e et XII^e siècles on utilise l'huile comme solvant médicamenteux. Elle assouplit les blessures.

Le prophète Mahomet conseille l'emploi des feuilles contre les fièvres : « *Prenez cent feuilles d'olivier, écrivez sur chacune ces mots : "au nom d'Allah, tout ce qui existe, existe par sa volonté, il guérit de la fièvre, quand il veut, celui qui l'adorera". Placez ensuite toutes ces feuilles réunies dans un linge propre et attachez-le autour de la tête, la guérison sera prompte.* »

L'huile d'olive vierge, pressée à froid, a des qualités particulièrement bénéfiques. On la recommande contre la constipation.

Aujourd'hui, des recherches sont en cours pour apprécier ses effets sur l'hypertension, l'artériosclérose, la composition du plasma, la fonction biliaire, la croissance osseuse.

b) Usage industriel.

✓ Le savon

Dès le premier siècle après J.-C., on fait bouillir un mélange d'huile d'olive et d'eau du lavage de cendres pour obtenir une eau savonneuse. L'huile trouve ainsi un nouveau débouché.

Le savon dur à base d'huile d'olive est fabriqué à Marseille à partir du IX^e siècle, mais c'est Colbert qui y favorise, au XVII^e siècle, le développement de cette production. Au XIX^e siècle la fabrication du savon d'huile d'olive décline au profit de celle du savon d'huile de graines. Mais on trouve aujourd'hui encore du savon à l'huile d'olive, souvent parfumé aux essences de plantes diverses, telles que la lavande, la verveine ...

✓ Les grignons et les huiles impropres à la consommation.

Les grignons sont les restes de pulpe et de noyaux après le broyage. Ils nourrissaient les cochons. Après un ultime pressage ils pouvaient fournir l'huile de grignons, impropre à la consommation. Elle était destinée aux usages industriels ou domestiques : éclairage, traitement des tissus dans l'industrie textile, graissage des machines dans l'industrie navale.

3.1.3. Exploitation

L'olivier présente plusieurs variétés de produits à savoir :

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

a) Olives cueillies vertes

L'olive verte est le fruit récolté avant maturité. Pour en éliminer l'amertume, elle doit subir plusieurs traitements.

La désamérisation peut se faire à l'aide d'un bain de « lessive de soude » que l'on peut trouver en pharmacie. Après avoir trempé les olives dans ce bain et les avoir bien rincées, les olives sont conservées en bocaux dans un bain de saumure, eau salée aromatisée avec du fenouil, du thym et du laurier.

Un autre procédé, plus ancien, consiste à remplacer la lessive de soude par de la cendre de bois, le poids de la cendre étant égal au poids des olives à désamériser.

Pour une bonne conservation, bocaux ou bonbonnes doivent être stockés au frais et à l'abri de la lumière, (*Roland BOLMONT et al, 1998*).

b) Olives noires

À maturité, les olives sont noires. Celles qui sont très fermes peuvent subir une désamérisation comme les olives vertes.

Les autres, plus moelleuses, après triage et calibrage, seront séchées puis conservées dans de grandes bonbonnes. Au fur et à mesure des besoins, elles seront désamérisées par un saupoudrage au sel. Piquées avec une fourchette, elles rendent l'eau. Saupoudrées de poivre, puis arrosées d'huile d'olive, elles seront mélangées puis conservées dans des bocaux, (*Roland BOLMONT et Al, 1998*).

c) L'huile d'olive

L'usage culinaire de l'huile d'olive remonte à l'Antiquité. En effet, les peuples du Bassin méditerranéen utilisent très peu les graisses animales. Traditionnellement, l'huile d'olive n'est consommée que sur les lieux de production. Sa consommation n'a gagné que lentement les autres régions.

Au temps des Romains, elle est utilisée comme condiment, mélangée à du vinaigre. Dans le midi de la France, l'usage de l'huile d'olive se répand à partir du I^o siècle pour les fritures ou en boulangerie dans les pâtes salées. À cette époque, on la conserve dans des amphores, récipient universel de l'Antiquité. Des récipients confectionnés dans les matériaux les plus divers seront utilisés plus tard.

Aujourd'hui, l'huile d'olive accompagne de nombreuses préparations culinaires : salades, aïoli, tapenade, fritures et autres plats cuisinés auxquels elle apporte son arôme.

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

L'huile d'olive est d'une couleur jaune dorée, mais sa teinte peut varier du jaune ambré au jaune blanchâtre, (Roland BOLMONT et Al, 1998).

Il existe trois catégories d'huile d'olive :

✚ **Huile d'olive vierge** : obtenue uniquement par des procédés mécaniques à froid. Pur jus de fruit, l'huile d'olive vierge ne subit aucun traitement chimique.

On distingue :

- **Vierge extra dite de première pression** : huile de goût parfaitement irréprochable dont l'acidité est au maximum de 1 %.(L'acidité est celle de l'acide oléique exprimé en pourcentage 1% d'acidité = 1 gramme d'acide oléique pour 100 grammes d'huile.)
- **Vierge fine** : huile de goût aussi irréprochable dont l'acidité est au maximum 1,5 à 2 %.
- **Vierge courante ou semi-fine** : huile de bon goût dont l'acidité est au maximum de 3 %.

✚ **Huile d'olive raffinée** : obtenue par le raffinage d'huile d'olive vierge dont le goût est défectueux ou l'acidité trop élevée. Elle est chauffée et transformée.

✚ **Huile d'olive pure** : résultat de coupage d'huile d'olive vierge et d'huile d'olive raffinée.

L'huile d'olive permet tous les modes de cuisson. Elle se comporte très bien avec les fritures, car sa température au point de fumée est élevée : 210°C. (Point de fumée : température à laquelle l'huile chauffée commence à fumer (220°C pour l'arachide, 170°C pour le tournesol et le soja, 110°C pour le beurre)).

3.1.4. La fabrication de l'huile

La fabrication de l'huile a peu changé au cours des siècles. Deux étapes sont nécessaires : le broyage pour écraser la pulpe et les noyaux puis l'extraction pour recueillir l'huile.

Les olives broyées par la meule donnent une pâte qui est vidée dans des scourtins, sortes de corbeilles en fibres végétales de chanvre ou de jute. Ceux-ci sont empilés sous le pressoir à vis. L'huile qui se dégage est recueillie dans un bassin appelé Maie.

Aujourd'hui, l'huile d'olive est conditionnée en bouteilles de verre ou dans des récipients métalliques. (Roland BOLMONT et al, 1998).

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

Les étapes de fabrication de l'huile d'olive

Selon Roland BOLMONT *et al*, 1998, la fabrication de l'huile d'olive passe par plusieurs étapes qui sont :

1) Pesées, les olives sont amenées à la trieuse, où elles sont effeuillées et lavées. Ce nettoyage est important.

2) Ensuite, les olives sont vidées dans le broyeur à meule. Celui-ci se compose d'une conque métallique montée sur un socle. Dans la conque trois meules en pierre dure tournent. Les meules broient les olives en brisant leur peau et en concassant leur noyau. Des raclettes rassemblent la pâte qui se forme au fur et à mesure du broyage.

Cette pâte ressemble à une purée composée du noyau, de la pulpe et de la peau écrasés d'eau et d'huile.

3) Le broyage terminé, la pâte est envoyée dans un malaxeur dont les lames favorisent l'extraction de l'huile de la pâte.

4) Selon les installations, la pâte est :

- Soit dirigée vers une centrifugeuse qui sépare les grignons, l'eau et l'huile.

- soit placée sur des scourtins, disques filtrants métalliques qui seront disposés sous la presse hydraulique.

L'huile obtenue est trouble, car elle reste chargée de fines matières en suspension.

Une opération de filtrage sera nécessaire pour les éliminer.

Pour respecter les nouvelles normes européennes liées à l'hygiène et à la sécurité, les anciens moulins se transforment peu à peu en laboratoires carrelés aux machines bien entretenues : malaxeurs, décanteurs, centrifugeuses

3.2. Les exigences de l'olivier

Selon BOUKHARI Rachid (2013), dans son mémoire de magister portant sur "*Contribution à l'analyse génétique et caractérisation de quelques variétés d'olivier et l'influence de l'environnement sur leurs rendements au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou*", l'olivier a quelques exigences qu'il faut tenir en compte afin d'avoir des bons rendements qui sont :

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

3.2.1. Le climat

Bien que l'olivier fût introduit dans les quatre coins du monde, sa culture et ses exigences sont associées à la zone méditerranéenne, cette dernière est caractérisée par un hiver doux et humide et un été sec et chaud.

Comme l'olivier ne peut pas résister à des températures inférieures à -15°C , cette isotherme délimite sa zone de culture en latitude (entre 22 et 45° dans l'hémisphère nord et de l'équateur au $37^{\text{ème}}$ parallèle dans l'hémisphère sud) (Baldy, 1990).

Les températures

L'olivier est un arbre thermophile caractéristique des régions chaudes, malgré son aptitude à supporter les températures élevées de l'été (avec alimentation hydrique), les températures supérieures à 40°C causeront des brûlures endommageant l'appareil foliacé ainsi que la chute des fruits (Lousert et Brousse, 1978).

L'olivier ne supporte pas beaucoup le froid, en effet les températures négatives (-5 à -6°C) peuvent être dangereuses, surtout survenant brutalement au court du repos végétatif. Les dégâts se manifestent suite à l'impuissance du système racinaire à pomper l'eau ainsi que les nutriments vers la partie aérienne, ce qui provoquerait le dessèchement de cette partie (Baldy, 1990).

Voici quelques critères thermiques concernant l'olivier au cours de son cycle de développement :

Tableau N°02: Les différents stades de développement avec leurs températures optimales.

STADE DE DEVELOPPEMENT	LES TEMPERATURES
Repos végétatif hivernal (risque de gel)	-10 à -12°C
Réveil printanier (risque de gel)	-5 à -7°C
Zéro de végétation	9 à 10°C
Développement des inflorescences	14 à 15°C
Floraison	18 à 19°C
Fécondation	21 à 22°C
Arrêt de végétation	35 à 38°C
Risque de brûlure	$\geq 40^{\circ}\text{C}$

Source : BOUKHARI Rachid (2013), dans son mémoire de magister portant sur "Contribution à l'analyse génétique et caractérisation de quelques variétés d'olivier et l'influence de l'environnement sur leurs rendements au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou"

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

La pluviométrie

Pour une croissance et un développement favorable de l'olivier, la pluviométrie doit être au minimum à 450 mm bien répartie dans le temps. Cependant, la période chaude et sèche de l'été caractérisant le climat méditerranéen coïncide avec la sclérisation du noyau exigeant des besoins élevés en eau, ce qui nécessite un apport externe par irrigation pour faire augmenter la quantité et améliorer la qualité de production.

L'hygrométrie

Les fortes humidités de l'air peuvent être néfastes pour la croissance de l'arbre. Aussi, elles favorisent les maladies cryptogamiques comme elles gênent la pollinisation anémophile ; c'est pour cette raison que cette culture est à éviter à proximité immédiate de la mer (au moins 10 km). Par contre, la variété Hamra est assez tolérante à l'excès d'humidité. (Lousert et Brousse, 1978).

On note que les fortes hygrométries, la grêle et les gelés printanières sont autant des facteurs défavorables à la floraison ainsi qu'à la fructification.

La lumière

Avec une bonne exposition au soleil, l'olivier donne de meilleurs rendements. Par ailleurs, les coteaux bien exposés au soleil (versant sud) présentent un meilleur développement.

La lumière est un facteur déterminant au cours de la floraison. Selon Daoudi (1994), l'évolution florale est inhibée sur les arbres qui ne reçoivent pas assez de lumière.

Le vent

La pollinisation chez l'olivier est essentiellement anémophile. De ce fait, le vent joue un rôle primordial dans la production.

Malgré son importance, l'olivier craint les vents chauds qui peuvent causer des brûlures sur les arbres et le dessèchement des stigmates au moment de la floraison, ce qui engendrerait la destruction de la récolte.

3.2.2. Le Sol

L'olivier connu pour sa plasticité est cultivé dans toutes sortes de types de sol, le plus souvent dans des terrains pauvres là où les autres cultures n'auraient pas pu être envisagées.

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

Néanmoins, il préfère les sols légers à texture sableuse permettant le développement en profondeur et en largeur des racines. Selon Lousert et Brousse (1978), la profondeur du sol nécessaire à l'arbre doit être au minimum 1 à 1,5 m; elle peut arriver jusqu'à 6 m dans la région de Sfax (Yankovitch et Berthelot, 1947 in Lousert et Brousse, 1978). C'est la structure et la texture du sol qui détermine la perméabilité, la capacité de rétention ainsi que la dynamique de l'eau dans le sol et son aération.

Selon une étude réalisée par le BNEDR (1998, in Amrouche, 1999) les principales caractéristiques d'un bon sol pour l'olivier sont :

Argile (%) : 15 - 30 Profondeur : 80 cm

Limon (%) : 10 - 25 Perméabilité : Moyenne

Sable fin (%) : 10 - 25 Hygrométrie : Nulle

Sable grossier (%) : 20 - 30 PH : 7 - 8

L'olivier supporte jusqu'à 2g de Chlorure/kg de terre sèche en sol lourd et 1g/kg de terre sèche en sol léger (Rebour, 1968 in Amrouche, 1999). Aussi cette sensibilité au sel varie selon les variétés.

Pour les composants chimiques et d'après Pansiot et Rebour (1960, in Lousert et Brousse, 1978) un verger de 100 à 200 arbres/ha doit contenir :

-P₂O₅ : avec moins de 10 % de calcaire : 0,6 ‰ à 0,65 ‰ de P₂O₅.

Avec plus de 10 % de calcaire : 0,7 ‰ à 0,75 ‰ de P₂O₅.

-K₂O : pour tous terrains : 0,4 ‰ de K₂O.

-N : 1 à 1,5 ‰ d'N total avec un taux de matière organique de 2 à 3 %.

3.2.3. L'Eau

Comme l'eau est un facteur important, les teneurs limites en sels sont :

- De 2 g/l pour une pluviométrie supérieure à 500 mm

- De 1 g/l pour une pluviométrie inférieure à 500 mm

3.3. La production oléicole

La plupart des exploitations à production oléicole de la région de Kabylie sont de régime privé, morcelées, de petite taille et dans l'indivision.

Dans la wilaya de Bejaia (petite Kabylie), le nombre d'exploitations privées avoisine les 30 000 dont 21,35 % comptant une superficie de moins de un hectare (1 Ha), 54,6 % ont entre 1

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

et 4 Ha, 15,12 % ont entre 5 et 9 Ha, 7,4 % ont entre 10 et 19 Ha et seulement 1,4 % ont plus de 20 Ha. (Sahli.Z, 2009)

En Kabylie, les vergers se caractérisent par une densité irrégulière (espacée ou très rapprochée) et sont conduits en sec ou en irrigué. Les zones de Bejaia sont connues pour leur production importante d'olives destinées à la transformation en huile; une huile de qualité issue de variétés d'olives de qualité et d'un travail minutieux.

a) **Les variétés d'olives** : les variétés endémiques à la région de Kabylie et donnant une huile de bon goût et de grande qualité sont :

✚ **La variété «Chemlal»** qui donne de 14 à 18 litres/quintal. Les oliviers de telle qualité sont assez répandus dans la wilaya de Bejaia (petite Kabylie) et dans la wilaya de Bouira (grande Kabylie).

✚ D'autres variétés peuvent être signalées comme «Azeradj», «Aberkane»,«Aidel», «Bouchouk», « Agraraz », « Aime » (l'ITAFV compte dans sa collection plus de 63 variétés locales dans la région de Kabylie).

✚ **Les techniques de production** : les techniques restent encore assez traditionnelles. La cueillette demeure familiale, elle se fait à la main. La transformation s'effectue selon des procédés techniques traditionnels, semi-modernes ou modernes.

b) **Les huileries** : la production d'olives destinée à la transformation en huile est assurée par des huileries de type traditionnel, semi-automatique ou moderne. Il existe à l'échelle nationale 1 705 huileries dont 85% sont des huileries traditionnelles et 10% des huileries modernes, et 45 unités de conditionnement pour ce qui concerne l'olive de table (MADR, 2002).la plupart de ces huileries font de la prestation de service aux oléiculteurs qui les paient soit en espèces, soit en nature. Ce procédé est courant dans la région de Kabylie. Les huileries gardent les sous-produits qui sont utilisés soit comme aliment de bétail ou comme combustible (grignons d'olive) soit jetés dans les oueds tels que les margines. L'huile récupérée par l'huilerie est vendue directement aux clients.

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

- c) **Savoir-faire identifiable** : dans la région, il existe un savoir-faire ancien et de pratiques ancestrales ⁶, On ne note cependant pas d'introduction d'éléments d'innovation importants au niveau de la production. (sahli.Z, 2009).

3.4.La commercialisation

Selon l'article de Sahli .Z, Produits de terroir et développement local en Algérie : cas des zones rurales de montagnes et de piémonts. 2009, il n'existe pas de circuit de commercialisation organisé.

L'huile est directement vendue aux intéressés par l'huilerie elle-même ou par des organisations coopératives locales affiliées à la Coopolive. Le marché de l'huile est limité, c'est un circuit simple basé essentiellement sur les connaissances, la marque de garantie et la confiance. En dehors de la période de trituration et en cas de mévente, l'huile se vend sur les marchés hebdomadaires (Souks) ou dans les huileries qui se transforment en boutiques de vente.

Le prix de vente du litre d'huile est excessivement cher selon les acheteurs ; il dépasse parfois les 800 DA au détail (il varie de 600 DA/L à 1000 DA/L). Au niveau de l'huilerie, on le trouve à un niveau de 550 – 600 DA-/L (ce prix est destiné seulement aux clients potentiels).

Le marché de l'huile d'olive reste tout de même un marché porteur.

Des tentatives d'exportation de l'huile d'olive ont été faites récemment par une entreprise privée dans la région de Kabylie (IFRI OLIVE basée dans la wilaya de Bejaia), mais avec des volumes d'exportation peu importants (la pénétration du marché international commence avec de petits lots).

3.5.Consommation et Qualité de l'huile d'olive :

L'huile d'olive de Kabylie est, de l'avis de nombreux consommateurs, très appréciée et elle est considérée comme de bonne qualité, mais pour le marché international, elle reste très acide

⁶ *les techniques de taille, de récolte (cueillette, effeuillage manuelle), de greffage, de choix ou d'identification des variétés à huile de bon goût et de bonne qualité, ainsi que la maîtrise des conditions de stockage (à l'abri de la lumière, de l'air et de la chaleur), de réparation et de conservation de l'olive de table, et de connaissance du processus d'extraction d'huile.*

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

et en deçà des normes établies. Le problème d'acidité qui caractérise cette huile est fortement lié aux conditions et à la durée de stockage.

La qualité de l'huile est aussi liée à la conduite culturale du verger oléicole (travail du sol, entretien, irrigation, nature du sol, etc.). L'autre problème qui influence négativement la qualité de l'huile est celui lié au conditionnement. En effet, l'huile est le plus souvent conservée dans des bouteilles ou des bidons en plastique pour des raisons de disponibilité et de prix de ce type d'emballage.

Jusqu'à ces dernières années, il n'a pas existé une réelle démarche de construction de la qualité ou de qualification du produit et de ses vertus. Mais le produit Huile d'olive commence à regagner sa place dans les tables des consommateurs, aussi bien au niveau local qu'au niveau national (et même international). Les problèmes de qualité commencent également à se poser progressivement et les marchés à se segmenter. L'État, à travers son plan de développement et les soutiens apportés à la phase agricole mais aussi à la phase transformation, encourage le plein épanouissement de la filière et le développement des conditions de production. Des efforts sont actuellement faits dans le domaine de la recherche – développement (au niveau de l'ITAF, essentiellement). Un projet de labellisation est inscrit au niveau des instances publiques. L'IAFV a été chargée de piloter ce processus. (sahli.z, 2009).

Section 4 : l'évolution de la filière oléiculture depuis l'indépendance à ce jour :

Selon le 1er forum méditerranéen sur l'oléiculture⁷ OLEOMED qui s'est tenu le 29 et 30 mars 2009, à l'Hôtel El Aurassi à Alger. La filière oléiculture a connu des évolutions à travers le temps depuis l'indépendance à ce jours, dans ce qui suit on présentera brièvement ces évolutions

⁷ *Avait pour objectif de faire le point sur cette filière, qui est classée prioritaire, par le MADR et de tirer les enseignements des expériences des autres pays méditerranéens ayant conquis les marchés mondiaux de ce produit, pour le développement, la modernisation et l'organisation de l'interprofession*

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

4.1. La filière oléiculture De 1962 à 1971 :

L'oléiculture à garder, le même schéma d'organisation de la filière jusqu'au segment des négociants, la commercialisation sur le marché international a été confiée d'abord, à l'office national de commercialisation (ONACO) et ensuite à l'office national des produits oléicoles (ONAPO) .

Le potentiel oléicole était à cette époque détenu pour :

- 80% par le secteur privé.
- 20% par le secteur public principalement au niveau des plaines de l'Oranie et intégré au secteur autogéré.

4.2. L'oléiculture durant la période 1971 à 1982 :

Pour soutenir la politique d'industrialisation ; et compte tenu de l'impossibilité pour l'oléiculture de répondre à la demande du marché intérieur aussi bien en quantité que par le niveau des prix, l'État procède par des importations d'autres matières grasses pour l'approvisionnement d'une population urbaine en constante croissance et ce par le biais de la SOGEDIA.

- Durant cette même période, des investissements ont été consentis par le ministère de l'agriculture, dans le cadre d'un programme spécial de réhabilitation des oliveraies par la taille coordonnée par l'INAF et par une première opération de modernisation de l'industrie oléicole par l'acquisition de chaînes « Super –presse »réalisée par l'ONAPO. Cela notamment dans le cadre du plan triennal et du 1er plan quadriennal.
- Cet effort s'avérera insuffisant pour faire face à la demande. C'est durant cette période que le taux de couverture des besoins en matières grasses passe de 30% à 10%.

4.3. L'oléiculture Durant la période de 1982 à 1989 :

Un nouveau programme de plantation a été initié et conduit par L'INAF et accompagné par une opération de modernisation de l'industrie oléicole qui a permis l'acquisition par l'ORECPO de 186 chaînes continues à 03 phases. C'est durant cette période que la restructuration de L'ONAPO a donné lieu à la naissance de 03 offices régionaux (ORPO, ORECPO et OREPO).

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

- L'effort de développement de l'oléiculture reste axé sur la réhabilitation et la modernisation au niveau des zones traditionnelles qui représentent, 90% du patrimoine national.

4.4. L'oléiculture De 1989 à 1999 :

Cette période a été caractérisée par un désinvestissement quasi total et forcé au niveau de toute la filière. Les conséquences sont :

- Un affaiblissement physiologique du verger.
- Une paupérisation des populations rurales.
- Une dégradation des équipements de transformation, vu la difficulté d'approvisionnement en pièces de rechange.
- Les efforts consentis pour le développement de la filière ont été anéantis et le taux de couverture des besoins en matières grasses végétales est passé de 10 à 05%.

4.5. L'oléiculture De 2000 à 2008 :

La nécessité de redynamiser le secteur agricole en général et la filière oléicole en particulier devenait un objectif majeur .Trois années de réflexion, de débats ont permis d'aboutir à la mise en place du plan national de développement de l'agriculture (PNDA) puis le PNDAR, qui a consacré la dimension rurale comme un élément incontournable et nécessaire à la réalisation du développement agricole fondé sur la réalisation de projets d'investissements :

- Économiquement rentables ;
- Socialement acceptables,
- Écologiquement durables,
- L'objectif fondamental étant de garantir la sécurité alimentaire du pays.

➤ Les résultats du PNDAR :

- Plantations totales : 302 000 ha.
- Plantations nouvelles : 137 000 ha.
- Plantations en productions : 208 000 ha
- Nombre d'arbres : 32 millions dont 18 millions en rapport.
- Production de plants : de 1,3 million de plants elle passe à 15 millions de plants en 2006/2007.
- Nombre de serres pour bouturage: 17 pour une capacité de 460 000 plants /an ;

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

- Production moyenne en huile 90/99 : 23 000 tonnes.
- Production moyenne en huile 00/08 : 33 000 tonnes et un pic de 69 000 tonnes, en 2004 et 55 000 tonnes en 2008/2009 (bilan provisoire)
- Le rendement moyen est passé de 14 à 16 kgs/arbre.
- Huileries en 1999 : 1650 dont 186 chaînes continues.
2008: 1532 dont 276 chaînes continues.
- Olives de table : moyenne 90/99 : 25 000 tonnes.
Moyenne 00/08 : 46 000 tonnes et 95 000 tonnes en 08/09.
- Parc confiserie : 225 dont 75 dans le cadre du FNRDA.
- Les zones traditionnelles ont bénéficié d'un programme de réhabilitation qui a porté sur :
 - La régénération des plantations âgées qui constituaient 60% du peuplement,
 - La confection de cuvette en zone de pente > 12%.
 - L'acquisition du filet de récolte.
 - Le soutien au débroussaillage et greffage d'oléastres,

➤ La densification des vergers :

- La réalisation des nouvelles plantations est étendue à l'ensemble du territoire national et a donné lieu à la plantation de 122 000 ha (densité variante de 100 à 204 plants /ha) ;
- À partir de 2005, le MADR a lancé un nouveau programme de développement de l'oléiculture en intensif (400 plants / ha), qui a permis la réalisation de 13 410 ha à travers 15 wilayas des régions steppiques et sahariennes.

4.6. L'oléiculture aujourd'hui

- L'oléiculture est consacrée aujourd'hui comme une des filières stratégiques qui devront garantir la sécurité alimentaire de la Nation.
 - Pour ce faire, le MADR a introduit une nouvelle approche dans le cadre du programme du renouveau de l'économie agricole et rurale qui consiste en :
 - La poursuite des soutiens existants, mis à part le greffage et la taille qui sont pris en charge dans le cadre des PPDRI au même titre que la réhabilitation de moulins traditionnels.
- La mise en place de nouveaux soutiens qui portent sur :
- L'acquisition d'équipements de récolte (peignes, fouetteurs ...).

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

- La modernisation des capacités de stockage (individuelles ou collectives);
- L'acquisition de chaîne de conditionnement (uniquement pour les formes collectives)
- La création de nouvelles plantations à différentes densités en fonction des conditions agroclimatiques.
- La possibilité pour les wilayas de mettre en œuvre des projets à initiatives locales et/ou des projets individuels.

➤ Le nouveau programme est basé aussi sur :

- Le renforcement des capacités de production des semences et des plants oléicoles et la mise en place de la certification.
- Les produits de terroir bénéficieront « d'indications géographiques », et à ce titre des terroirs ont été identifiés à titre-pilote pour l'huile d'olive et les olives de table.
- L'intégration des fermes pilotes et des EURL dans le dispositif d'appui technique et d'amélioration de la production de plants et de fruits.
- Le renforcement des capacités humaines et d'appui technique et la mise en place d'un programme spécifique à la filière oléicole par un dispositif d'exploitation de références au niveau des wilayas productrices ;
- La mise en place des jurys de dégustation des huiles d'olives vierges. Pour mener à bien les missions, qui lui sont dévolues, l'ITAF qui est chargé de la coordination des actions d'appui techniques a mis en place :
- Un réseau d'encadreurs, chargés de former les Vulgarisateurs aux niveaux régional et local ;
- Un réseau de vulgarisateurs au niveau de l'institut pour l'appui aux U.R.
- Un réseau d'UR à raison de deux exploitations par wilayas
- La mise en place de laboratoires régionaux.
- La mise en place d'une salle de dégustation des huiles d'olives vierges ;
- La mise en œuvre d'un programme de production de plants d'oliviers pour la création de parcs à bois. Ce dispositif opérationnel a pour objectifs :
- De passer d'un rendement moyen de 16 à 20 kg /arbre par l'amélioration de l'entretien, l'efficience de la récolte et du rendement à l'extraction.
- L'amélioration de la qualité de l'huile d'olive et des olives de table.
- L'appui technique pour la mise à niveau des huileries des confiseries

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie

Toutes ces mesures, initiées par le MADR, ne pourront atteindre leur objectif, sans une organisation professionnelle structurée et forte.

Conclusion :

Les pouvoirs publics algériens se sont peu à peu rendu compte de l'intérêt de l'agriculture de montagne sur le plan économique, social, politique et environnemental. L'adoption d'une série de politique en constitue un témoignage, notamment la politique du renouveau rural et la SDRD.

Les richesses dont dispose la montagne en Algérie doivent être valorisées, ce par l'adoption des stratégies et moyens afin de créer une dynamique de développement de ce territoire montagne. Ce qui leur permettra de faire aux contraintes et risques rencontrés dans ces zones défavorables, ce qui ne peut être abouti qu'à travers la participation de tous, en intégrant les populations rurales dans les stratégies de développement de leur territoire

La mise en place des stratégies de développement local en faveur des zones rurales défavorisées par l'appréciation de leurs spécificités et leurs richesses en produit de terroir permettra de les redynamiser et de les faire évoluer.

Les produits et les filières, dont dispose les zones de montagne en Algérie, sont une source de développement et de valorisation de ce territoire. Ce à condition qu'ils soient bien mis en valeur par les pouvoirs publics et les populations rurales de ces zones. Dans le chapitre qui va venir on présentera l'une des filières des zones montagneuses de l'Algérie qui est la filière oléiculture dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Introduction :

La filière oléicole algérienne dispose d'atouts remarquables, et reste au centre d'un important programme de soutien à l'investissement depuis quelques années. Toutefois, ses acteurs doivent faire preuve d'une bonne organisation en adoptant un vaste programme de restructuration, qui leur permettra de s'adapter aux exigences imposées par le marché mondial. En effet, dans ce nouveau contexte la capacité du produit algérien à pénétrer les marchés internationaux (et européens en particulier) se fera sur la base du critère «compétitivité – prix», mais aussi sur la base d'un faisceau d'autres indicateurs : qualité, compatibilité avec les goûts des consommateurs internationaux, normes sanitaires, valorisation identité-terroir-origine, etc. Ces éléments importants dans le cas de la filière huile d'olive, constituent ainsi des facteurs de compétitivité « hors-prix). (*Melkhir BOUDI, Fouad CHEHAT, Foued CHERIET, 2013*).

L'oléiculture algérienne, avec sa large gamme de variété, se localise essentiellement dans la région de Kabylie, dont la wilaya de Tizi-Ouzou en constitue une partie indissociable. Cette activité, à l'origine de la fabrication de l'un des produits les plus naturels et les plus sains, est l'une des plus anciennes de la région, et elle présente un fort potentiel économique pour une bonne partie de la population.

Dans le présent chapitre nous allons présenter dans la première section le cadre de notre étude, en l'occurrence la wilaya de Tizi-Ouzou, et la deuxième section sera consacrée à la présentation du potentiel agricole de la dite wilaya. Une troisième section nous permettra d'analyser la filière oléicole de la wilaya, pour clôturer par une analyse de la réalité relative à la valorisation de la filière oléicole dans une quatrième section.

Section1) : Présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou

La wilaya de Tizi- Ouzou est l'une des régions où l'arbre d'olivier est très cultivé, dans ce qui suit on va voir la situation géographique de la wilaya, l'organisation administrative, l'organisation agricole, le relief et le climat, la population, l'emploi et l'agriculture.

1.1. Situation géographique

D'après l'ANIREFA, (2011) la wilaya de Tizi-Ouzou se situe sur le littoral centre de l'Algérie et s'étend sur une superficie de 2958 Km².

Elle est limitée au sud par la wilaya de Bouira, à l'Est par Bejaia, à l'Ouest par Boumerdes et ouvre au nord sur la mer Méditerranée par 85 Km de côtes.

Figure N° 04 : Position géographique de la wilaya de Tizi-Ouzou



(Source : ANDI, 2013)

1.2. Organisation administrative

À l'issue du dernier découpage administratif de 1984, la wilaya de Tizi-Ouzou compte 21 daïras et 67 communes (wilaya de Tizi-Ouzou, 2014).

1.3. Organisation agricole

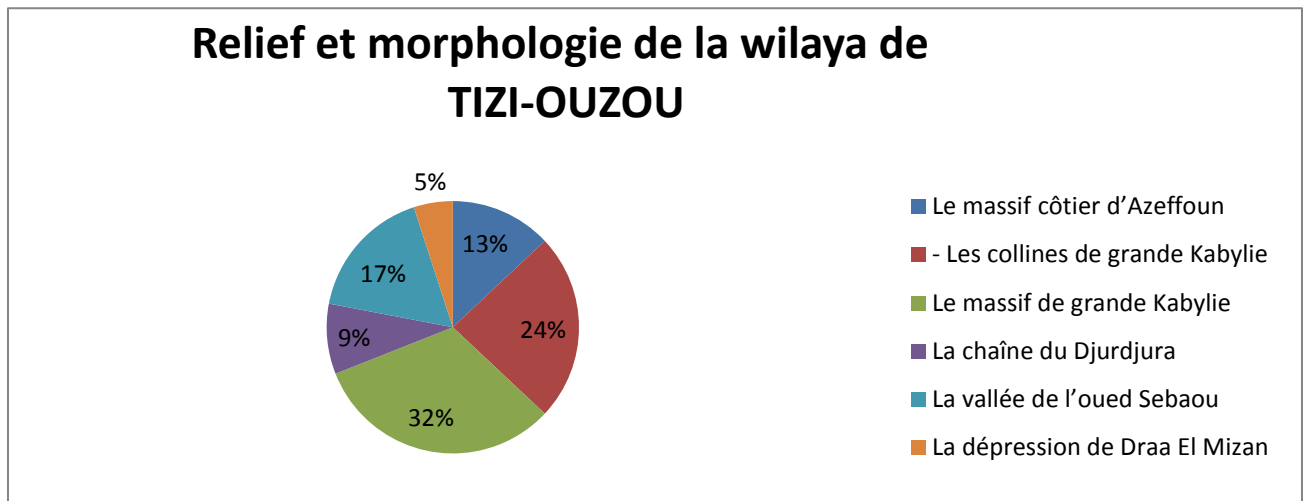
Sur le plan agricole, la wilaya de Tizi-Ouzou est représentée par la direction des services agricoles qui chapeaute 18 subdivisions agricoles réparties à travers le territoire de la wilaya (DSAT, 2014).

1.4. Relief et morphologie

D'après la DSAT, (2010) la wilaya de Tizi-ouzou dont le territoire est à prédominance montagneux avec 80 % des terres en pente supérieure à 12 % peut être divisée en 6 zones agro écologiques :

- **Le massif côtier d'Azeffoun** à vocation sylvo-pastorale représente une superficie de 37300 ha, soit 13 % du territoire de la wilaya ;
- **Les collines de grande Kabylie** à vocation agro-sylvo-pastorale représentent une superficie de 71300 ha, soit 24 % du territoire de la wilaya ;
- **Le massif de grande Kabylie** à vocation agro-pastorale représente une superficie de 96063 ha, soit 32 % du territoire de la wilaya ;
- **La chaîne du Djurdjura** à vocation agro-sylvo-pastorale représente une superficie de 26130 ha, soit 9 % du territoire de la wilaya ;
- **La vallée de l'oued Sebaou** à vocation agricole représente une superficie de 50000 ha, soit 17 % du territoire de la wilaya ;
- **La dépression de Draa El Mizan** à vocation agricole représente une superficie de 15000 ha, soit 5 % du territoire de la wilaya.

Figure N°05 : relief morphologique de la wilaya de Tizi-Ouzou.



Source : fait par nous même

1.5. Climat

Le climat de la wilaya de Tizi-Ouzou est de type méditerranéen, il est caractérisé par un hiver humide et froid et un été sec et chaud (Yennek 2010).

La wilaya de Tizi-Ouzou qui est une partie d'Algérie du nord se situe donc dans la zone de contact et de lutte entre les masses d'air polaire et tropical. D'Octobre- Novembre à Mars-Avril, les masses d'air arctique l'emportent généralement et déterminent une saison froide et humide. Les autres mois de l'année, les masses d'air tropical remontent et créent chaleur et sécheresse. Le temps variable fréquent sur la wilaya est créé par des fronts discontinus, dus à la circulation zonale (d'Ouest en Est) de l'air.

L'humidité dans la wilaya est due à des dépressions de front polaire qui balayent les montagnes et provoquent pluie et neige.

1.6. Population

Selon les services de la wilaya de Tizi-ouzou, (2014), la population comptait 1108709 habitants au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (R.G.P.H.) de 1998 et 1127166 habitants au dernier RGPH de 2008

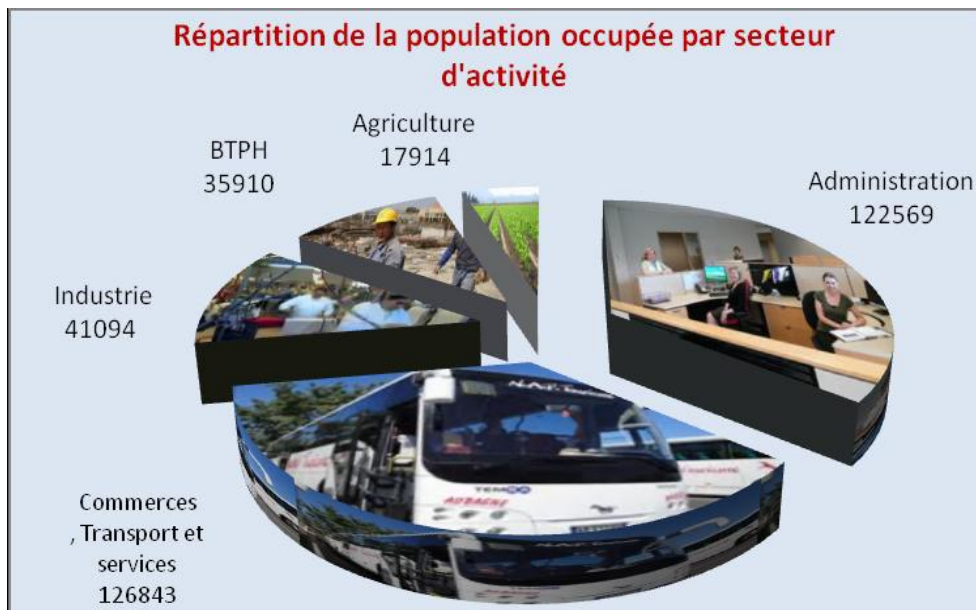
Chapitre III : La filière oléicole cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

Au dernier R.G.P.H. de 2008, la population de la wilaya de Tizi-Ouzou était dans sa grande proportion jeune, 54% ayant moins de trente ans (30 ans). Quant à la population féminine elle était de l'ordre de 562. 409, soit un taux de 49,90%.

1.7. Emploi

Selon l'ANDIWT, (2013), la répartition de la population occupée par branche d'activité se résume comme suit :

Figure N° 06 : répartition de la population occupée par secteur d'activité



Source : l'ANDIWT, (2013)

La répartition de la population occupée par branche d'activité se résume comme suit :

- ✓ Administration: 122 569 (35, 60 %)
- ✓ Commerces, transport et services : 126 843 (36, 84 %)
- ✓ Industrie: 41 094 (11,93 %)
- ✓ BTPH: 35 910 (10, 43 %)
- ✓ Agriculture: 17 914 (5, 20 %)

1.8. Agriculture

Dans la wilaya de Tizi-ouzou, les productions végétales concernent l'arboriculture fruitière, les cultures fourragères en sec et en vert, la céréaliculture et particulièrement le blé dur, les cultures maraîchères, les cultures de légumes secs et la viticulture mais l'arboriculture fruitière et particulièrement l'olivier est la culture dominante dans cette wilaya. Quant à la production animale, elle concerne l'élevage bovin, ovin, caprin, cunicole, avicole et apicole, mais les élevages bovins, avicoles et apicoles sont les élevages dominants. (DSAT, 2018)

Du fait de l'aspect du relief de la wilaya, on distingue plusieurs zones de potentialités qui correspondent à des types d'agriculture bien différenciés :

LA ZONE 1 : Cette zone composée de vallées et de plaines dont la pente est inférieure à 3% présente une nature du sol à prédominance limono-sableuse et une pluviométrie supérieure à 600 mm d'eau par an.

LA ZONE 2 : C'est la zone des bas piémonts. Les caractéristiques de cette zone s'apparentent à la précédente avec cependant une pente des terrains comprise entre 3 % et 12,5%.

LA ZONE 3 : C'est la zone des hauts piémonts, elle englobe des terres présentant une pente comprise entre 12,5% et 25% avec une superficie de 92 940 hectares soit 31,42 % du territoire de la wilaya.

LA ZONE 4 : C'est la zone des massifs montagneux de l'intérieur où la pente des terrains est supérieure à 25%. L'arboriculture rustique est dominante (oliviers et figuiers).

Section 2 : potentialités agricoles de la wilaya de Tizi-Ouzou

La wilaya de Tizi-Ouzou dispose d'un potentiel agricole important en ce qui concerne la production animale et végétale, c'est ce que l'on va présenter dans cette section.

2.1. Ressources en sol

La surface agricole utile (SAU) de la wilaya estimée à 98 842 hectares demeure très réduite : Elle ne représente que 33, 42% de la superficie totale de la wilaya et 38, 27 % de l'ensemble des terres affectées à l'agriculture (258252 ha).

Chapitre III : La filière oléicole cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

Cette SAU se caractérise par un morcellement extrême des exploitations au nombre de 66 650 unités (au dernier recensement général agricole de 2001) et par le statut juridique privé (96 %) des propriétés qui entravent toute intensification et modernisation de l'agriculture dans la région.

Compte tenu des spécificités de la wilaya, une stratégie de développement dite « dossier agriculture de montagne » a été élaborée dans le cadre du programme national de développement agricole (PNDA) qui est mis progressivement à exécution.

Les actions initiées et engagées à travers les différents programmes sectoriels décentralisés et les programmes financiers sur les différents fonds à savoir :

- ✚ La mise à niveau des exploitations agricoles dans le cadre du FNDRA ;
- ✚ La mise en valeur des terres par la concession (une grande partie des terres à mettre en valeur soit 1100 ha est situé sur des pentes dépassant 50 % ou présentant des affleurements rocheux) ;
- ✚ Le soutien du développement rural (PPDRI).

Ces actions visent principalement :

- ✚ L'augmentation du potentiel foncier agricole par les travaux de mise en valeur des terres de parcours et improductives occupées par les broussailles (défrichage, routage et épierrage) ;
- ✚ En matière d'irrigation la mobilisation des ressources hydriques superficielles et souterraines ainsi que leur utilisation optimale par des systèmes économiseurs d'eau ;
- ✚ Reconversion des cultures annuelles (céréales) sur terrains en pente en arboriculture fruitière rustique ;
- ✚ Le développement des petits élevages en zone de montagne (apiculture, cuniculture, aviculture, caprins et ovins) permettant l'amélioration des revenus des exploitants, l'occupation de la cellule familiale et la création d'autres emplois ;
- ✚ L'augmentation et l'amélioration du potentiel productif viticole et arboricole particulièrement l'oléiculture (densification, taille de régénération, débroussaillages et greffage d'oléastres) ;

2.2. Méthodologie de l'enquête :

Notre enquête s'est déroulée sur la filière oléicole et son impact sur le développement local de la wilaya de Tizi-Ouzou, dans ce cas nous avons opté pour une enquête par entretien en utilisant un guide d'entretien touchant les différents responsables de la filière oléicole au niveau de la DSA (la chargée de la filière, le chef de service des statistiques agricoles et des enquêtes économiques, et l'inspecteur phytosanitaire (expert en oléiculture)).

2.3. Le déroulement de l'enquête :

Afin d'analyser la filière oléicole au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, dans un premier lieu nous avons collecté l'ensemble des statistiques correspondant à la filière végétale de la wilaya. Ce qui nous a permis, d'un côté, de classer la filière oléiculture par rapport aux autres filières végétales en termes de superficie et de production, et d'analyser l'évolution des superficies, productions et rendements de la filière oléicole sur une période de dix ans d'un autre côté.

Dans un second lieu nous avons fait plusieurs entretiens avec les responsables de la filière oléicole : la chargée de la filière, le chef de service des statistiques agricoles et des enquêtes économiques, et l'inspecteur phytosanitaire (expert en oléiculture). Ce afin d'analyser la filière et de voir son poids dans le développement de la wilaya de Tizi-Ouzou, en mettant en relief : leurs caractéristiques, l'ensemble des contraintes dont elle est sujet ainsi que les actions entreprises en faveur de leur valorisation et leur promotion.

À signaler qu'un ensemble de contraintes en termes de temps et d'accès aux informations a été rencontré pendant le déroulement de cette enquête.

2.4. Productions animales

Les élevages Bovins, ovins, caprins, avicoles, cunicoles et apicoles sont les différents types d'élevages pratiqués dans la wilaya de Tizi-Ouzou mais les élevages bovins, avicoles et apicoles sont les élevages dominants dans cette wilaya. Dans le tableau suivant on va présenter l'ensemble des productions animales de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Chapitre III : La filière oléicole cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

Tableau N°03) : présentation de la production animale de la wilaya de Tizi-Ouzou 2017

Filières.	Effectif.	Production
Filière viande rouge dont : Cheptel bovins Cheptel ovins cheptel caprin	251 164 têtes 95 346 têtes 116 348 têtes 39 470 têtes	111 888 qx 89 841 qx 17 226 qx 4 821 qx
Filière viande blanche (poulet, dinde et autres)	11 201 730 (sujets)	214 900 qx dont : Poulets : 190 010,20 qx Dindes : 13 904,47 qx Autres : 10 985,33 qx
Filière lait	106 846 (tête)	179 960 (Unité : 1000 L)
Œufs	724 383 (sujets)	156 468 (10*3 Unités)
Miel	112 080 (ruches)	3 130 (qx)
Laine	81168 (tête)	1641 (qx)

Source : tableau élaboré à base des données de DSA, 2018.

On remarque que la filière viande blanche dispose d'un effectif plus important par rapport aux autres filières.

2.5. Production végétale

Les productions végétales dans la wilaya de Tizi-Ouzou intègrent les céréales, les cultures fourragères, les légumes secs, les cultures maraîchères, l'arboriculture fruitière et la viticulture.

La production de céréales concerne le blé dur, le blé tendre, l'orge et l'avoine, mais la culture céréalière dominante dans la wilaya de Tizi-Ouzou est la culture de blé dur.

L'arboriculture concerne la production fruitière notamment l'olivier, le figuier, le cerisier, le poirier, le pommier, la culture fruitière dominante dans la wilaya de Tizi-Ouzou est l'olivier. Dans le tableau suivant la superficie et la production des filières végétales de la wilaya de Tizi-Ouzou pour la période 2017/2018.

Chapitre III : La filière oléicole cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

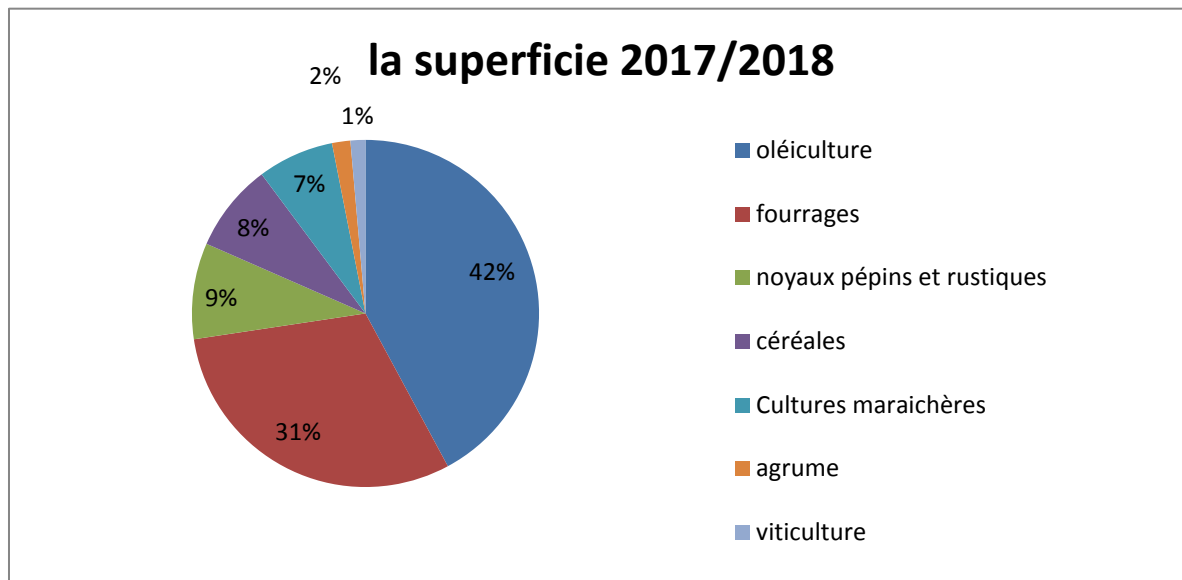
Tableau N°04) : la superficie et la production des filières végétales de la wilaya de Tizi-Ouzou 2017-2018

Filières	Superficie (ha)	Production (qx)
Les céréales	7 545	167 000
Les cultures Fourragères	27 976	3 079 775
Légumes secs	764	9 975
Cultures maraîchères	6 522	1 169 067
Noyaux pépins et rustiques	8 212	311 696
Oléiculture	38 650	760 500
Viticulture	1275	190248

Source : tableau fait à base des données de DSA, 2018.

Le tableau nous renseigne sur la superficie et la production des filières végétales de la wilaya de Tizi-Ouzou, où nous remarquons que la filière oléiculture est classée en première position avec une superficie de 38650 ha (2018). Cela est dû à la nature des terres agricoles de la wilaya zone montagneuse arboricole. En matière de production la filière oléicole (760 500 qx) est classée en troisième position après la filière cultures fourragères (3 079 775 qx), et la filière cultures maraichères (1 169 067 qx) ça s'explique par le phénomène d'alternance.

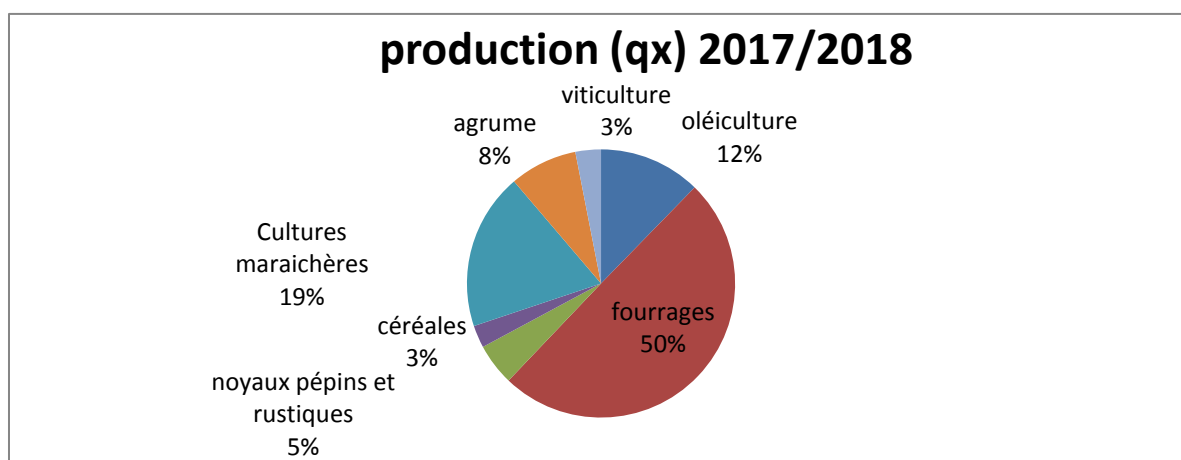
Figure N°07 : la place de la filière oléiculture par rapport aux autres filières végétales au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou



Source : fait par nous même à base de données de la DSA

La figure n°07 nous montre la place de la superficie de la filière oléiculture qui est en première position par rapport aux autres filières végétales avec une superficie de 38 650 ha présentée par un pourcentage de 42 %.

Figure N°08 : La place de la filière oléiculture en termes de production par rapport aux autres filières de la wilaya de Tizi-Ouzou



Source : fait par nous même à base des données de la DSA

Chapitre III : La filière oléicole cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

La figure N°08 nous montre qu'en termes de production la filière oléiculture est en troisième position par rapport aux autres filières végétales de la wilaya de Tizi-Ouzou avec un pourcentage de 12 %, 760 500 qx.

Section 3 : L'oléiculture dans la wilaya de Tizi-Ouzou

La wilaya de Tizi-Ouzou est caractérisée par une oléiculture de montagne spécialisée dans la production d'huile d'olive, la production est très fluctuante d'une année à une autre. Dans ce qui suit on va étudier et analyser : l'évolution des superficies de cette filière, la production, les rendements et enfin les caractéristiques morphologiques des principales variétés cultivées à Tizi-Ouzou.

3.1. Superficie et répartition géographique

Avec une superficie totale de 38 650 ha, l'oléiculture dans la wilaya de Tizi-Ouzou occupe une place importante. (DSA, 2018)

3.1.1. Evolution des superficies oléicoles

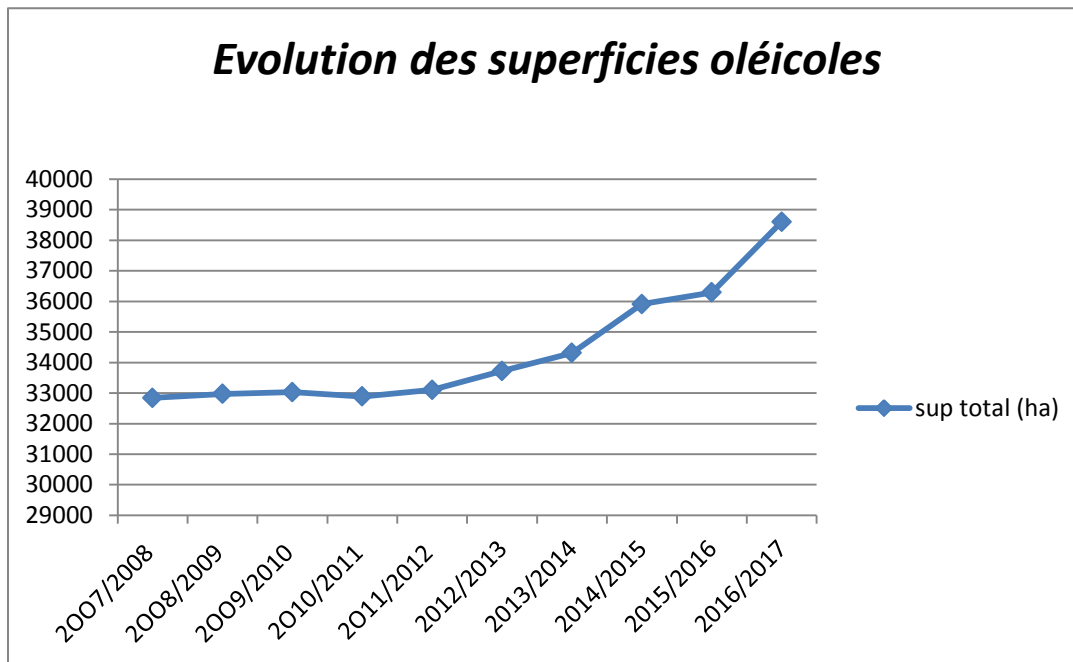
La superficie de la filière oléicole de la wilaya de Tizi-Ouzou a connu des fluctuations pendant ces dix dernières années, le tableau suivant nous renseigne sur cette évolution.

Tableau N°05: évolution des superficies oléicoles dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Compagne	Superficie totales (Ha)
2007/2008	32 839
2008/2009	32 971
2009/2010	33 027
2010/2011	32 889
2011/2012	33 105
2012/2013	33 722
2013/2014	34 315
2014/2015	35 912
2015/2016	36 290
2016/2017	38 600

Source : fait à base de données de DSA Tizi-Ouzou (2018)

Graphes N°01: évolution des superficies oléicoles de 2007 jusqu'à 2017



Source : fait par nous même à base des données de la DSA

Graphes N°01 montre que La superficie oléicole de la wilaya de Tizi-Ouzou est relativement fixe et stable pendant la période 2007 jusqu'en 2012. Pour connaître ensuite une augmentation durant la période allant de 2013 jusqu'en 2017, ce malgré les grands incendies qui ont ravagé des centaines d'hectares. Ceci s'explique par les campagnes de replantation des oliviers subventionnés par l'État.

Il est à préciser que la wilaya de Tizi-Ouzou se caractérise par une oléiculture de montagne, ce sont des oliveraies séculaires typiquement extensives dont les pratiques culturelles sont presque nulles. Cette dite wilaya reste spécialisée dans la production d'huile d'olive, ses oliveraies se rencontrent généralement sur : des reliefs accidentés, des terres pauvres où la pluviométrie est plus ou moins abondante. Elle est le lieu de plantation d'une très large gamme d'oliviers, avec la domination de la variété Chemlal. Selon Daoudi (1994), ce type d'oliveraie se situe en majeure partie au centre et à l'Est du pays. Ce même auteur signale que la répartition des arbres reste hétérogène avec une densité de plantation de 40 à 70 arbres /ha ayant un âge dépassant très souvent 75 ans, qui est l'âge limite de pleine production.

Chapitre III : La filière oléicole cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

3.2. La production

La production oléicole de la wilaya est estimée, en 2018, à 760 500 qx. Il est à signaler que la totalité de la production est destinée à la production de l'huile d'olive, la filière olive de table est insignifiante à cause de la nature de la variété utilisée (à dominance chemlal) qui est une variété d'huile d'olive. (DSA, 2018)

Tableau N°06 : production d'olive et de l'huile d'olive de la wilaya de Tizi-Ouzou 2008-2017

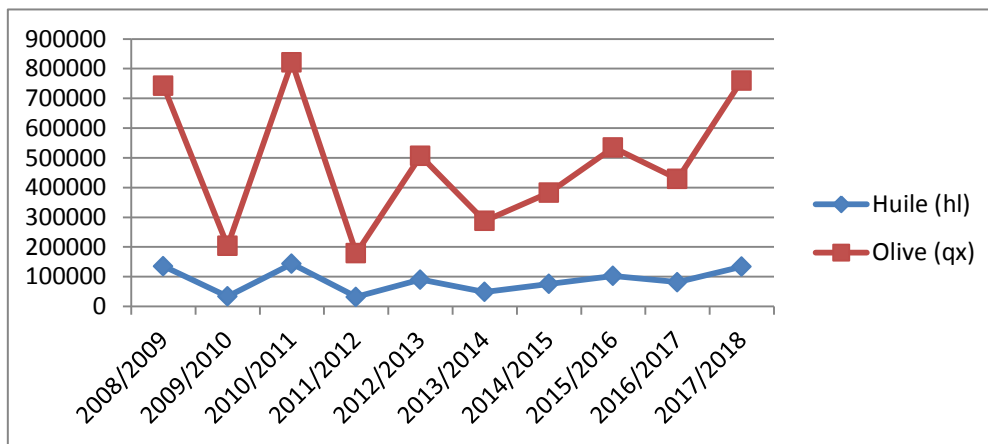
Compagne	Production	
	Huile (hl)	Olive(Qx)
2008/2009	135 424	743 120
2009/2010	33 807	204 000
2010/2011	143 566	821 760
2011/2012	32 280	179 231
2012/2013	90 356	506 637
2013/2014	49 000	288 000
2014/2015	75 862	382 457
2015/2016	102 710	534 642
2016/2017	81 700	429 207
2017/2018	134 100	760 500

Source : réalisé à base de données de DSA Tizi-ouzou (2018)

Le tableau n°06 représente l'évolution de la production d'olives et de l'huile d'olive sur une période de dix ans (2008/2018), on remarque que la production est fluctuante d'une compagne à une autre et ça est dû au phénomène d'alternance, aux changements climatiques et aux incendies.

Chapitre III : La filière oléicole cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

Grphe N°02 : l'évolution de la production de l'huile d'olive et des olives *au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou (2008/2018)*



Source : fait par nous même à base des données de la DSA

Le graphe n°02 nous montre l'évolution de la production de l'huile d'olive et des olives de 2008 jusqu'en 2018, qui est très fluctuante d'une année à une autre à cause du phénomène de l'alternance aggravé par l'absence de l'entretien et les mauvaises conditions climatiques.

Les campagnes de 2009/2010 et celle 2011/2012 ont enregistré les productions les plus faibles en olives et en huile d'olive avec respectivement 204 000 Qx et 179 231 Qx en production d'olives, et respectivement 33 807 hl, 32 280 hl concernant la production de l'huile d'olive. Ces deux campagnes coïncidaient avec les mauvaises années de l'alternance et elles ont aussi enregistré des conditions climatiques très défavorables (faible précipitation et des niveaux élevés de neige, certaines années se caractérisent par la persistance de gel et de la neige ce qui influence négativement sur la floraison des arbres), ajouté à cela les incendies qui ont causé beaucoup de dégâts.

Selon les responsables de la filière oléiculture de la wilaya de Tizi-Ouzou (DSA), Cette différence d'une année à une autre s'explique par le phénomène d'alternance causé par plusieurs facteurs qui sont : climat, pratiques culturales (la taille, le gaulage, la récolte tardive), caractéristique génétique de la variété chemlal (taille de fructification : diminuer la charge de production de l'arbre) et les précipitations abondantes durant la floraison de l'arbre.

Ajoutons à cela les facteurs qui nuisent a la qualité de la production qui sont : la mouche d'olive, le stade très avancé des olives à la récolte, les blessures par le gaulage, le stockage dans des sacs, le mélange des olives récoltées à terre avec celles qui sont récoltées sur l'arbre,

Chapitre III : La filière oléicole cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

matériel d'extraction non conforme (scourtins usés, absence d'hygiène, personnel non qualifié...), trituration à des températures élevées, et mauvais conditionnement et stockage de l'huile (utilisation de contenant en plastique et exposition de l'huile à la chaleur et la lumière) ce qui nuit à sa qualité.

Selon le chef de service des statistiques agricoles et des enquêtes économiques, la filière oléicole de la wilaya de Tizi-Ouzou est classée en troisième position au niveau nationale avec un taux de production de 8.8%, pour la campagne 2017/2018 les trois premières communes en termes de production oléicole sont respectivement :

- La commune de Maatkas en première position avec une production d'huile de 10 252 hl ; 60 052 qx d'olives et un rendement de 17hl/qx.
- La commune de Tadmaït en deuxième position avec une production de l'huile d'olive de 8 236 hl ; 45 755 qx d'olives et un rendement de 18 hl/qx.
- En troisième position, la commune de Boghni avec une production de l'huile d'olive de 6 054 hl, 34 034 qx d'olives et un rendement de 17.7 hl/qx.

A noter que la commune de Draa El Mizan a enregistré une production de l'huile d'olive de 6 064 hl ; pour 33 690 qx d'olive et un rendement de 18 hl/qx.

Tableau N°07 : Types et nombre des huileries de Tizi-Ouzou

Huileries	Huileries traditionnelles	Huileries semi-automatiques	Huileries automatiques	TOTAL
Nombre	239	57	108	404/450
Capacité de trituration (qx / jour)	5 233	2 043	9 328	16 604

Source : DSA, 2018.

Selon la DSA le nombre des huileries au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou est de 404 huileries sur 450 huileries actives, beaucoup plus sont les huileries traditionnelles qui n'activent pas. (2018) qui se compose de trois types à savoir : 239 huileries traditionnelles avec une capacité de trituration de 5 233 Qx/jour, 57 huileries semi-automatiques avec une capacité de 2 043 Qx/jour et 108 huileries automatiques avec une capacité de trituration de

Chapitre III : La filière oléicole cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

9 328 Qx/jour, on remarque qu'il y'a une domination des huileries traditionnelles dans la wilaya.

À noter que La transformation des olives en huile d'olive s'effectue selon des procédés techniques traditionnels, semi-modernes ou modernes. La décision du choix du mode de trituration revient au chef de famille qui est, soit oléiculteur, soit propriétaire du verger oléicole.

La plupart de ces huileries font de la prestation de service aux oléiculteurs qui les paient soit en espèces, soit en nature.

3.3. Les rendements

Le tableau suivant présente les rendements d'olives et de l'huile d'olive relatifs à la wilaya de Tizi Ouzou pour la période 2008-2018.

Afin de calculer le rendement de l'huile et celui des olives nous avons appliqué les formules suivantes :

D'abord, il fallait calculer la surface en rapport qui est égale aux nombres d'arbre plantés en rapport par 100 (**nombre de plants en rapport /100**)

Rendement en olive (qx/ha)= production en olive /superficie en rapport

Rendement en huile (hl/qx)= production en huile/nombre de quintaux en olive

Tableau N°08 : rendements en olives et en huile d'olives pour la wilaya de Tizi-Ouzou depuis 2008 jusqu'à 2018.

compagne	Nombre d'oliviers en rapport	Superficie en rapport	Production Huile(hl)	Production Olive(Qx)	Rendement en olive(Qx/Ha)	Rendement en huile d'olive (hl/Qx)
2008/2009	2 981 114	29 812	135 424	743 120	24.92	0.18
2009/2010	2 744 910	27 450	33 807	204 000	7.43	0.17
2010/2011	2 769 376	27 694	143 566	821 760	29.67	0.17
2011/2012	2 754 385	27 544	32 280	179 231	6.51	0.18
2012/2013	2 777 828	27 779	90 356	506 637	18.24	0.18
2013/2014	2 806 928	28 070	49 000	288 000	10.26	0.17
2014/2015	2 885 328	28 854	75 862	382 457	13.26	0.20
2015/2016	3 048 702	30 488	102 710	534 642	17.54	0.19
2016/2017	3 117 200	31 172	81 700	429 207	13.77	0.19
2017/2018	3 280 000	31 810*	134 100	760 500	24	0.18

Chapitre III : La filière oléicole cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

Source : tableau fait par nous même à base de données de DSA, 2018.

(*superficie en rapport= 32800-990 (superficie incendie)=31810 ha)

Le tableau nous renseigne sur les rendements en olive et huile d'olive au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, les rendements en olives sont très fluctuants d'une campagne à une autre. Les meilleurs rendements sont enregistrés durant la campagne 2008/2009 avec un rendement de 24.92 Qx/ha et pendant la campagne 2010/2011 avec un rendement de 29.67 Qx/ha et la campagne 2017/2018 avec un rendement de 24 Qx/ha.

Ces rendements concernent principalement la variété Chemlal et les différences enregistrées sont dues à plusieurs facteurs : les incendies de forêt, le manque de savoir-faire dans la production et la cueillette entraîne la dégradation de la durée de vie des oliviers ainsi que la baisse de leur rendement.

3.4. Caractéristiques morphologiques des principales variétés cultivées à Tizi-Ouzou.

Il existe plusieurs variétés d'oliviers cultivés à Tizi-Ouzou, on les présentera dans ce qui suit :

(Source : catalogue algérien des variétés d'olivier-ITAF Sidi Aich-Bejaia)

3.4.1. Variété Chemlal

Variété rustique et tardive, autostérile et toujours associée à d'autres variétés qui assurent sa pollinisation comme Azeradj et Sigoise. (la pollinisation serait assurée par l'oléastre présent dans toutes les plantations oléicole de la wilaya de tizi ouzou).

Il se caractérise par :

- ✓ Une Productivité élevée et peu alternante.
- ✓ Trop souvent confondue (à tort) avec la variété Chemlali de Tunisie.
- ✓ Synonymes : achamlal, achamli, achemlal.
- ✓ Origine : kabylie
- ✓ Diffusion : occupe 40% du verger oléicole national.
- ✓ Utilisation : huile
- ✓ Taux d'enracinement faible

Chapitre III : La filière oléicole cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

✓ Rendement en huile : 18 à 22%

Figure N°09 : photos représentatives de la variété Chemlal.



Source : catalogue algérien des variétés d'olivier-ITAF Sidi Aich-Bejaia

3.4.2. *Variété Azeradj*

Elle se caractérise par :

- ✓ Variété de saison
- ✓ Résistante à la sécheresse
- ✓ Floraison précoce avec une intensité faible
- ✓ Taux de nouaison faible 0,7%
- ✓ Rapport pulpe noyau élevé 8,7.
- ✓ La pulpe se sépare difficilement du noyau.
- ✓ Productivité moyenne et alternante.
- ✓ Synonymes : Aradj, Adjeraz.
- ✓ Origine : kabylie (Seddouk-Bejaia)
- ✓ Diffusion : occupe 10% de la superficie oléicole nationale, souvent en association avec la variété Chemlal dont elle est le pollinisateur.
- ✓ Utilisation : double aptitude (huile et olives de table).
- ✓ Rendement en huile : 24 à 28%

Figure N°10 : photos représentatives de la variété Azeradj.



Source : catalogue algérien des variétés d'olivier-ITAF Sidi Aich-Bejaia

3.4.3. Variété Aberkane

Elle se caractérise par :

- ✓ Variété rustique et de saison,
- ✓ Floraison précoce avec une faible intensité.
- ✓ Taux de nouaison 1,60%.
- ✓ Rapport pulpe noyau élevé 7,09.
- ✓ L'adhérence de la pulpe au noyau faible.
- ✓ Fruits fragiles et se détachent facilement.
- ✓ Productivité faible et alternante.
- ✓ Variété localisée en altitude supérieure à 400 m.
- ✓ Synonymes : Avarkane
- ✓ Origine : kabylie (Akbou-Bejaia).
- ✓ Diffusion : restreinte..
- ✓ Utilisation : double aptitude (huile et olives de table).
- ✓ Taux d'enracinement faible.
- ✓ Rendement en huile : 16 à 20%.

Figure N°11 : photos représentatives de la variété Aberkane.



Source : catalogue algérien des variétés d'olivier-ITAF Sidi Aich-Bejaia

3.4.4. Variété Bouichret

Elle se caractérise par :

- ✓ Variété rustique et tardive.
- ✓ La floraison précoce et de faible intensité.
- ✓ Taux de nouaison 2,70.
- ✓ Rapport pulpe noyau bas 4,00.
- ✓ Productivité moyenne et alternante.
- ✓ Synonyme : Boutichrat, Avouichert.
- ✓ Origine : kabylie (Tazmalt-Bejaia).
- ✓ Diffusion locale se rencontre en association avec les variétés Aharoun et Chemlal.
- ✓ Utilisation : huile.
- ✓ Rendement en huile : 20 à 24%.

Figure N°12 : photos représentatives de la variété Bouichret.



Source : catalogue algérien des variétés d'olivier-ITAF Sidi Aich-Bejaia

Section 4 : valorisation de la filière oléiculture au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou

La filière oléiculture présente un potentiel important pour la wilaya de Tizi-Ouzou, l'huile d'olive est le produit le plus valorisé dans la filière. À ce titre, plusieurs organismes et acteurs de la filière s'organisent afin de le valoriser et de lui donner une place aux niveaux national et international. Dans ce qui suit, on va voir les acteurs intervenants dans la valorisation de la filière oléicole, les caractéristiques et contraintes de la filière oléicole, les actions de valorisation menées et enfin les recommandations à respecter.

4.1. Les acteurs intervenant dans la filière oléiculture :

Selon les responsables de la filière oléicole, tous les acteurs de la filière sont concernés par la valorisation et la modernisation de la filière, afin d'avoir des produits de bonne qualité qui permettront une compétitivité aux niveaux national et international.

S'organiser en association ou créer une coopérative est aujourd'hui une initiative de plus en plus rare de la part des producteurs qui craignent ce type de structure. La coopérative rappelle pour ces derniers une démarche étatique dans laquelle, les producteurs ne veulent plus adhérer. Certains qui acceptent d'en faire partie, attendent seulement des bénéfices matériels, voire des soutiens financiers. En d'autres termes, l'organisation professionnelle, qu'elle soit sous forme d'association ou de coopérative n'a pas d'intérêt pour les oléiculteurs. (*Lamani O., Ilbert H., 2016*)

L'organisation et le développement de la filière oléicole sont assurés exclusivement par le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR). L'État est la seule institution publique qui intervient au niveau des différents maillons de la filière oléicole, à travers les différentes structures administratives relevant de sa tutelle. Le MADR élabore des stratégies et définit les différentes politiques de développement de la filière, en particulier par :

- ✓ La mise en place des modalités de soutien et mesures incitatives à l'amélioration des productions ;

Chapitre III : La filière oléicole cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

- ✓ La mise en œuvre de la politique du renforcement des infrastructures adéquates de collecte et de transformation des olives ;
- ✓ L'organisation et l'animation interprofessionnelle
- La mobilisation des fonds nécessaires à la mise en œuvre des programmes ou des activités liées au soutien financier.

Selon l'analyse de *Lamani O., Ilbert H., 2016 dans son article Spécificités de l'oléiculture en montagne (région kabyle en Algérie) : pratiques culturelles et enjeux de la politique oléicole publique. les acteurs de la filière oléicole sont :*

A. Administration régionale et territoriale

Sur le plan organisationnel, des associations de producteurs et d'oléifacteurs peuvent s'organiser au niveau des Chambres régionales d'agriculture. Ces chambres ont été créées par les décrets exécutifs n°91-118, du 27 avril 1991, publiés au Journal Officiel de la République algérienne n°20, du 1 mai 1991.

Le statut ainsi que les missions des chambres d'agriculture ont été définis par le décret exécutif n°91-38 du 16 février 1991, et 10-214 du 16 septembre 2010, fixant le statut général des chambres d'agriculture, publié au Journal Officiel de la République algérienne n°54, du 19 septembre 2010. Ainsi, dans l'article 2, **les chambres d'agriculture** sont des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière et placée sous la tutelle du ministre chargé de l'agriculture. (*Lamani O., Ilbert H., 2016*)

- **La Direction des Services Agricoles (DSA)** est une structure administrative d'application et de suivi des différents programmes du MADR. Chaque DSA a pour tâche essentielle, la mise en œuvre des prérogatives du ministère au niveau de la wilaya, notamment celle qui est relative au développement de l'activité agricole et l'amélioration des potentialités existantes. Chaque wilaya dispose en moyenne de 6 à 20 subdivisions, selon la spécificité et l'étendue de la surface agricole et chaque subdivision couvre de 1 à 8 communes en moyenne. (*Lamani O., Ilbert H., 2016*)
- **Les Chambres d'Agricultures des Wilaya (CAW)** sont des établissements publics à caractère industriel et commercial placés sous la tutelle du Ministre chargé de l'agriculture. Elles sont fédérées en une Chambre Nationale d'Agriculture (CNA), le partenaire des institutions administratives et techniques locales ou nationales du développement agricole. Les CAW regroupent des **agriculteurs, des associations**

professionnelles et des coopératives agricoles, elles permettent la coordination, l'information et l'échange entre leurs membres et les institutions publiques. Elles élaborent les programmes en collaboration avec les DSA, tels que :

- Les programmes de formation et de perfectionnement des agriculteurs et des vulgarisateurs.
- L'organisation des activités d'animation et de concours au niveau local ;
- La coordination et l'évaluation des activités de vulgarisation.

B. Instituts techniques et de recherche

Un encadrement technique et économique est assuré par l'ITAFV, ainsi que l'INRAA. Ces deux instituts assurent, l'assistance technique des différents programmes de développement, l'élaboration des programmes de recherche empiriques. Ils contribuent à la formation et le perfectionnement du personnel technique, vulgarisateurs et aussi des agriculteurs.

L'ITAFV est la seule institution publique qui assure l'analyse physico-chimique et sensorielle des huiles d'olive, ainsi que les contrôles sanitaires du matériel végétal et le contrôle phytosanitaire.

C. Représentants agricoles dans le domaine communal

Un agent communal de vulgarisation (ACV) est présent au niveau de chaque commune, au moins une fois par semaine. C'est le représentant d'institutions publiques, le plus proche des agriculteurs. Ce vulgarisateur est formé aux techniques de communication et bénéficie de formations et d'actualisations fréquentes dans les domaines techniques et de vulgarisation.

L'agent communal prospecte et relève les potentialités agricoles et les contraintes de la commune, à travers les relations professionnelles avec les agriculteurs de la commune. Il utilise des méthodes de proximité pour approcher les agriculteurs : des visites conseils, des parcelles de démonstration et des journées d'information et de sensibilisation. Le vulgarisateur agricole est appelé aujourd'hui « conseiller agricole » et son rôle, c'est d'apporter de l'appui-conseil dans le domaine technique et aussi de la gestion de l'exploitation. (*Lamani O., Ilbert H., 2016*)

D. Des organismes de normalisation, certification et de contrôle.

Avec l'ouverture de l'économie aux marchés internationaux, l'Algérie a dû entreprendre une transformation totale de son dispositif normatif pour être en harmonie avec la législation

Chapitre III : La filière oléicole cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

internationale en la matière, mais aussi pour prémunir son économie contre des risques de plus en plus accrus (tels que la contrefaçon) liés à l'ouverture du marché national.

La mise en œuvre de la politique algérienne de normalisation a été confiée dès 1998 à l'Institut algérien de normalisation (IANOR), établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), placé sous la tutelle du ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements.

L'IANOR a été érigé en établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) par décret exécutif n. 98-69 du 21 Février 1998, modifié et complété par le décret exécutif n. 11-20 du 25 janvier 2011.

L'Institut algérien de la Normalisation (IANOR), avec le comité technique national n. 42 qui a comme domaine d'activité les industries alimentaires, fait partie des 57 CTN créés pour la mise en œuvre et le développement de la normalisation nationale ; il a été installé le 27 janvier 1993, au siège de l'IANOR à Alger. Ce comité technique est chargé des travaux de normalisation relatifs aux normes de : Terminologie-Echantillonnage ; méthodes d'essais et d'analyses ; spécifications techniques ; corps gras, graines oléagineuses, produits dérivés ; etc.

Le Centre Algérien du Contrôle de la Qualité et de l'Emballage (CACQE), créé par le décret n. 89-147 du 8 août 1989, a pour objet la protection de la santé et la sécurité du consommateur en veillant au respect des textes réglementant la qualité des produits mis à la consommation, améliorer la qualité des biens et services et enfin promouvoir et développer la qualité du conditionnement et de l'emballage des produits mis à la consommation.

Le décret n. 05-466, du 06 décembre 2005, porte quant à lui sur la création, l'organisation et le fonctionnement de l'organisme algérien d'accréditation « ALGERAC ». Cet établissement public à caractère industriel et commercial est placé sous la tutelle du Ministère du développement industriel et de la promotion de l'Investissement.

Le dispositif est complété par la création d'un jury national de dégustation des huiles d'olive, qui est composée de dégustateurs relevant de centres et d'instituts avec un président désigné par l'ITAFV. Il est les oléiculteurs au niveau de la production et les oléifacteurs au niveau de la transformation, la COOPOLIVE, les Services d'appui :

- Les Directions des services agricoles (DSA) dans le domaine de la wilaya,
- des délégations agricoles communales au niveau de la commune,

Chapitre III : La filière oléicole cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

- les stations régionales attachées à l'ITAFV dans certaines wilayas ;
- des stations régionales de protection des végétaux de l'Institut National de protection des Végétaux(INPV),
- les Chambres Régionales d'agriculture et les associations professionnelles

4.2. Les caractéristiques et les contraintes de la filière oléicole de la wilaya de Tizi Ouzou

Afin de cerner les caractéristiques et les contraintes de la filière oléicole de Tizi-Ouzou on a fait recours à l'inspecteur phytosanitaire (inspecteur en oléiculture) de la DSA de Tizi-Ouzou, qui nous les a présentés comme suite :

Les caractéristiques

- Un potentiel mono variétal : les oliveraies de Tizi-Ouzou sont à 90% de type de chemlal de Kabylie
- C'est un verger âgé avec de faibles rendements, avec le phénomène d'alternance et le mauvais état sanitaire des oliveraies.
- Les exploitations sont de faibles superficies, sont des exploitations familiales.
- Le relief est très accidenté : verger qui se situe en zone de montagne non mécanisables

Les contraintes

La filière oléicole subit certaines contraintes à partir de la cueillette jusqu'à la commercialisation.

➤ Les contraintes au niveau de la production :

La réticence de la superficie des exploitations qui ne dépassent pas 0.5 Ha, le degré élevé des morcellements des exploitations, la dispersion des parcelles et le relief accidenté sont des freins au développement de la culture de l'olivier, ce qui n'encourage pas les investissements dans cette filière.

Ajoutons à cela les techniques traditionnelles de cueillette des olives, qui se fait a la main pour les branches proches et par la gaule pour les branches éloignées, le gaulage est la cause principale de la réduction de potentiel productif futur des arbres, cette technique détruit les

Chapitre III : La filière oléicole cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

repousses des oliviers, ce qui explique la production qui se fait une année sur deux , cela cause la baisse de la qualité de l'huile.

En plus de vieillissement des vergers, la taille de rajeunissement est très rare effectuée ce qui cause un vieillissement prématuré des arbres, ajoutant à cela l'absence d'entretien et d'irrigation qui se fait une fois par an après la récolte, ce qui influence négativement les rendements de l'olivier.

La méconnaissance des ennemis de l'olivier et l'absence de traitement phytosanitaire ce qui se répercute négativement sur la qualité et les rendements de l'olivier.

Les incendies qui ravagent plusieurs hectares des oliviers, ce qui diminue le nombre d'olivier et donc les rendements de production.

La non-maitrisent des techniques exigées pour assurer une meilleure production en terme de qualité et de quantité par les agriculteurs donc il y'a un manque de formation et d'encadrement dans ce type de culture, ajoutons à cela le cout élevé de la main-d'œuvre.

➤ **Les contraintes au niveau de la transformation :**

La plupart des huileries sont traditionnelles (239 huileries au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou) ce qui ne permet pas d'avoir une huile de bonne qualité ainsi qu'elles ne permettent pas d'extraire le maximum de l'huile en raison de la faible pression, ce qui influence la qualité et la quantité obtenue.

La non-maitrisent des techniques de transformation des huileries modernes en raison de manque d'information et d'ingénieurs dans ce domaine.

Le non-respect des qualités d'hygiène, et cela par l'absence de nettoyage des équipements de transformation, non-respect de la durée de stockage des olives, de trituration, des températures de malaxage, ce qui donne une huile d'olive très acide non propre à la consommation. Ajoutons à cela la quasi-absence de laboratoire d'analyses et d'unités de conditionnement, l'huile d'olive est vendue dans des bouteilles en plastique, ce qui réduit sa qualité.

Absence des débouchés pour les sous-produits de la filière oléicole (grignon et margine), ce qui nuit à l'environnement.

➤ **Contrainte au niveau de la commercialisation :**

Absence d'un marché organisé pour l'huile d'olive qui s'explique par le manque de confiance concernant l'huile d'olive qui se vend dans les magasins, les consommateurs préfèrent l'acheter auprès des huileries.

Absence de labellisation de l'huile d'olive, ce qui explique la non-reconnaissance et la non-garantie de la qualité de l'huile d'olive, elle n'est pas protégée contre les contrefaçons.

4.3. Les actions de valorisation des produits de la filière oléiculture :

L'amélioration de la qualité de l'huile d'olive et l'utilisation des sous-produits oléicoles sont les principaux objectifs des services agricoles de la wilaya de Tizi-Ouzou (DSA), pour se faire un ensemble d'actions ont été mises en application.

- La formation :

L'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (ITMAS) de Boukhalfa, à Tizi-Ouzou a organisé une formation qui s'inscrit dans le cadre du programme de coopération entre le MADRP et l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA), l'institut a mis en œuvre

Un total de 25 cadres du secteur issus de dix wilayas à vocation oléicole qui participent à cette session.

La formation va se focaliser sur deux principales thématiques : la production d'une huile d'olive de qualité et la valorisation de sous-produits oléicoles (grignons et margines).

Les cadres formés lors de cette session vont ensuite vulgariser auprès des agriculteurs les bonnes techniques et pratiques de conduite d'une culture d'oliviers en partant de la plantation à l'extraction d'huile et en passant par la taille, l'entretien et la récolte du fruit, pour obtenir une huile d'olive de bonne qualité et éviter certaines maladies de l'olivier comme la tuberculose. Et pour ce faire il faut :

- Maîtrise de la taille pour réduire le phénomène d'alternance saisonnière de la fructification.

Chapitre III : La filière oléicole cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

- La désinfection du matériel de taille pour éviter la transmission de certaines maladies telles que la tuberculose de l'olivier à l'arbre.
- Mettre l'accent sur les techniques et périodes de cueillette des olives et le délai de stockage du fruit qui ne doit pas excéder les 72 h avant trituration afin de diminuer le taux d'acidité dans l'huile produite.
- L'influence des systèmes d'extraction d'huile d'olive (huileries traditionnelles et modernes) sur les pertes de l'huile dans les margines et grignons qu'il faut réutiliser dans l'agriculture comme fertilisants en tant que composte ou par épandage, ce qui permettra de réduire par la même occasion la pollution causée par leur rejet dans la nature, notamment dans les oueds

-Création d'une coopérative :

Dans le but d'améliorer et de valoriser la qualité des produits de l'olivier, la DSA de Tizi-Ouzou lance un projet de labellisation de l'huile d'olive pour les régions en créant une coopérative « achvayli nath ghavri » de Bouzeguene, Azazga, et Maatkas qui va être chargée du suivi de toutes les étapes de la culture de l'olivier de la plantation jusqu'à l'extraction, ce qui va permettre une production de l'huile d'olive de qualité de bon goût capable d'être compétitive au niveau national et international, cette coopérative va organiser tout le circuit de production, de transformation et de commercialisation de ce produit.

- **Conférences :** La sensibilisation des oléiculteurs et des oléifacteurs et de tous les artisans de l'olivier sur l'utilisation des techniques modernes pour cultiver leurs oliviers afin d'améliorer les rendements et cela par des conférences au niveau des communes.
- L'expérience faite par le village le plus propre du Kabylie cette année 2018 en utilisant les sous-produits d'olive (les grignons) comme compostage, la DSA encourage cette action pour un environnement sain et durable.

4.4. Les recommandations de la DSA pour la valorisation de la filière oléicole de la wilaya de Tizi-Ouzou :

Pour pouvoir améliorer la situation de la filière oléicole un ensemble de recommandation ont été adressés à l'ensemble des organismes intervenant dans le projet de valorisation et

Chapitre III : La filière oléicole cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

de développement de la filière au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous présenterons dans ce qui suit les recommandations faites au niveau de la DSA de la wilaya de Tizi-Ouzou :

➤ Pour la direction des services Agricoles :

Les principales actions prioritaires proposées pour la mise à niveau de la filière oléicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont les suivantes :

- Augmentation de la production et la qualité de l'huile d'olive par la formation ;
- Amélioration des systèmes de production ;
- Accompagner et encadrer les producteurs locaux et les professionnels de la filière pour mettre en valeur un savoir-faire et une maîtrise des processus de production pour aboutir à une meilleure qualité du produit ;
- Revalorisation et réhabilitation du potentiel oléicole par des opérations de taille de régénération, débroussaillage et greffage d'oléastre ;
- Création de nouvelles plantations et densification des zones oléicoles ;
- Coordination, suivi et accompagnement des oléifacteurs et des oléiculteurs ;
- Implication de l'interprofession dans tous les programmes du développement de la filière ;
- Multiplier les regroupements et rencontres sur le terrain ;
- L'organisation en association et en coopératives ;
- Le renforcement des structures de formation par la création, des écoles au champ ;
- Vulgarisation, assistance technique et formation des producteurs sur le terrain ;
- Valorisation des sous-produits oléicoles margines et grignon par le compostage et les huiles déclassées par des formations de fabrication de savon artisanal ;
- Promouvoir la qualité de l'huile par lancement d'un programme régional de sensibilisation et de vulgarisation des normes de qualité de l'huile et des normes pratiques de culture et de fabrication auprès des oléifacteurs et oléiculteurs ;
- Mettre en œuvre un programme d'action basé sur la formation ; encadrement assistance permettant de donner aux techniciens, aux responsables d'huileries les notions et les outils industrie agroalimentaire pour la gestion de la qualité ;
- L'identification des zones par rapport à la dynamique de développement ;
- Renforcement des techniques modernes ;

Chapitre III : La filière oléicole cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

- Canalisation des efforts des différents opérateurs dans un cadre de partenariat afin de créer des synergies entre l'ensemble des composantes de la filière oléicole ;
- La création ou proposition de vergers-pilotes de démonstration des nouvelles techniques d'intensification des systèmes de production exemple le compostage ;
- Le renforcement de l'organisation professionnelle et interprofessionnelle ;
- Adoption de l'approche participative afin d'impliquer l'ensemble des intervenants à l'effort de développement et de promotion du secteur ;
- L'organisation en association et en coopérative ;
- Le renforcement des structures de formation par la création des écoles au champ ;

➤ **Pour la chambre d'agriculture :**

- Labellisation de l'huile d'olive des régions de Maatkas et d'Azazga ;
- Organisation de foires agricoles, d'ateliers et de tables rondes pour la promotion des productions agricoles ;
- Initier les oléifacteurs et les oléiculteurs à s'organiser en associations et en coopératives et pour introduire les bonnes pratiques dans la récolte, la trituration et le conditionnement de l'huile ;
- Instaurer des prix pour les meilleurs agriculteurs et oléifacteurs et la meilleure huile ;

➤ **Pour la CRMA :**

- Garantir l'assurance de la filière oléicole et des ouvriers saisonniers exerçant dans les exploitations oléicoles en plus de l'assurance contre les incendies, les aléas climatiques (gèle, grêle) ;

➤ **Pour l'ITMAS :**

- Assurer les formations aux agriculteurs sur tous les thèmes proposés ;
- Création des vergers-pilotes de démonstration pour les acteurs.

➤ **Pour l'université :**

Chapitre III : La filière oléicole cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

- Apporter un suivi de tous les thèmes en relation avec la filière exemple : amélioration de la qualité de l'huile, valorisation des sous-produits (compostage), l'organisation en coopérative, etc.
- Augmenter la couverture de capacité de récupération des sous-produits oléicoles comme le grignon (deuxième trituration et compostage) ;
- Recherche de techniques nouvelles de production ;
- Recherche, développement et amélioration des variétés existantes ;
- Amélioration de la capacité de production ;
- Accompagner de futurs travaux de recherche dans le cadre de direction de thèses ;
- Explorer de nouvelles méthodes ;

➤ **Pour l'TFAV :**

- Assistance technique aux producteurs et aux cadres du secteur ;
- Accompagnement dans le processus de labellisation.

➤ Pour l'environnement :

- Faire un suivi sur le terrain et autorisation d'exploitation.

➤ **Pour les oléifacteurs :**

- Établissement à moyen terme de cahier des charges entre les oléifacteurs et oléiculteurs ;
- Eviter l'utilisation des sacs en plastique ;
- Achat de caisse en plastique pour l'entreposage des olives ;
- Bonne conservation des olives et respect des délais de conservation ;
- Respect des normes de trituration au niveau des huileries ;
- Bonne conservation de l'huile dans des citernes en Inox dans les huileries ;
- Conditionnement dans des bouteilles en verre opaque ;
- Eviter l'emballage en plastique ;
- Appliquer l'étiquetage ;
- Modernisation des systèmes de production ;
- Respect des mesures d'hygiène lors de la trituration ;

Chapitre III : La filière oléicole cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

➤ Pour les oléiculteurs :

- Suppression progressive du gaulage ;
- Opération des différentes tailles et particulièrement la taille de fructification ;
- Respect de l'itinéraire technique : travaux du sol, suivi et traitement phytosanitaire, la taille, l'irrigation, la fertilisation, plants certifiés... ;
- Respect de la période optimale de récolte.
- La fertilisation surtout organique par l'apport de fumier qui améliore la structure et la texture du sol ;
- Effectuer des analyses du sol pour apporter des corrections aux carences ;

Toutes ces recommandations doivent être appliquées et respectées afin d'améliorer et de valoriser la filière oléiculture au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. (DSAT, 2018)

Conclusion :

L'oléiculture recèle de potentialité qu'il faut exploiter : l'huile d'olive est un trésor national d'utilité publique, mais aussi un précieux carburant pour l'économie et ce grâce aux efforts constants déployés pour le développement de la filière oléicole.

La culture de l'olivier reste une activité fondamentale de la wilaya de Tizi-Ouzou surtout en zone de montagne. En outre, les oliveraies n'ont pas cessé de s'étendre ces dernières années témoignant d'un réel dynamisme. Elle entre dans un processus de modernisation qui induit à un accroissement de la production et à un bouleversement du système de transformation.

L'analyse faite pour cette filière a permis de ressortir les possibilités offertes pour son développement, leurs potentialités présentent de grandes perspectives de développement de l'olivier, et les contraintes peuvent être levées par les formations et l'appui technique.

CONCLUSION GENERALE

Ce présent travail s'inscrit dans le cadre des analyses cherchant à élucider les interactions complexes, qui se tissent entre valorisation des ressources locales et le développement. Ce en se focalisant sur la filière oléicole et tenter d'analyser impact en matière de développement local dans le cas spécifique à la wilaya de Tizi-Ouzou. Nous visons à mettre en relief les principales conditions devenant être réunies pour que ce secteur stratégique joue pleinement le rôle qui lui est assigné en matière de développement. Pour ce faire nous avons émis trois hypothèses à savoir :

- **Caractérisation du contexte macro-économique**

Avant de traiter la filière oléicole de manière plus pointue il nous a semblé fondamental de revenir sur les spécificités du contexte national dans lequel elle évolue.

- Le secteur agricole, dont la filière oléicole en constitue un segment indissociable, a toujours constitué l'une des préoccupations des dirigeants algériens. Ces derniers ont, juste après l'indépendance, adopté une série de réformes en sa faveur en vue d'aboutir à une autosuffisance alimentaire. Plusieurs politiques peuvent être citées, à cet effet, essentiellement :
 - la nouvelle politique de renouveau agricole et rural a donné de l'importance remarquable aux territoires ruraux à savoir les zones de montagne. Elle a élargi son champ d'application, et a impliqué les acteurs locaux dans sa mise en œuvre par la mise en place d'un programme (PNDAR). Ce dernier facilite les investissements dans le secteur agricole en valorisant les filières des zones de montagne en difficulté.
 - L'agriculture de montagne joue un rôle important dans le développement des territoires ruraux de l'Algérie. En effet, les richesses dont dispose la montagne en Algérie doivent être valorisées, et cela par la mise en œuvre des stratégies et moyens permettant de créer une dynamique de développement de ce territoire montagne.
 - La mise en place des stratégies de développement en direction des zones rurales défavorables devient une nécessité. L'une des voies les plus pertinentes est la valorisation de leurs produits spécifiques : produits de terroir.
- La filière oléicole est l'une des filières stratégiques de l'économie algérienne, elle est une filière qui caractérise les zones de montagne. Cependant, elle reste peu organisée et ce malgré l'intérêt grandissant que lui porte l'État. Les programmes de développement et les subventions mises en place, ces dernières années par les

CONCLUSION GENERALE

pouvoirs publics, ont permis d'augmenter les surfaces oléicoles. Cependant, le niveau de production et les rendements n'ont que peu suivi.

- Le but premier de l'État et des acteurs de la filière oléicole est de valoriser la qualité de l'huile d'olive de la région Kabyle (faire de la qualité reconnaissable par tous) dans une stratégie de différenciation. Ce qui permettra de mieux se démarquer et se positionner sur le marché local et international. Une telle stratégie pourrait permettre de remplacer l'importation des matières grasses végétales et d'augmenter la capacité d'exportation de produits oléicoles, notamment l'huile d'olive, et ainsi diminuer la dépendance du pays aux hydrocarbures. Cependant, l'oléiculture traditionnelle dans la région Kabyle ne se développe pas et ce malgré tous les investissements de l'État. En effet, cette culture souffre de maux structurels qui engendrent une production peu compétitive à cause notamment des techniques ancestrales de cueillette et de stockage et des modes de trituration souvent non maîtrisés. Il faut noter aussi, les problèmes de foncier (morcellement) et les circuits de distribution mal organisés. Ce sont des facteurs qui influencent négativement sur la qualité du produit et qui ne facilitent pas la mise en marché de l'huile d'olive dans de bonnes conditions.

Impact de la filière sur le développement local de la wilaya de Tizi-Ouzou

L'objectif assigné à ce présent travail est d'apprécier le rôle de la filière oléiculture dans le développement local de la wilaya de Tizi Ouzou, à travers notre étude faite sur cette filière en interrogeant l'ensemble des organismes responsable de cette filière au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. De ce fait, nous avons, à travers une analyse de l'évolution de la superficie et de la production, et les rendements de la filière oléicole, apprécié la situation de cette filière, et son rôle dans le développement local de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Les principaux résultats auxquels nous avons abouti sont comme suit :

a) D'un point vu du potentiel agricole...

Le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou est à prédominance montagneux avec 80 % des terres en pente supérieure à 12 %. L'arboriculture est la filière dominante dans cette wilaya, l'oléiculture est la **culture dominante** au sein de la wilaya.

CONCLUSION GENERALE

L'analyse des différentes filières végétales de la wilaya de Tizi-Ouzou nous a révélé que la wilaya de Tizi-Ouzou possède un **important potentiel agricole**, en termes de surface agricole, la filière oléicole occupe la 1ere place avec une superficie de 38 650 Ha par rapport aux autres filières végétales de la wilaya de Tizi-Ouzou.

b) D'un point de vue de la production agricole...

L'analyse de l'évolution de la production végétale nous a révélé que la filière oléicole occupe une place importante en termes de production, elle est classée en 3eme position par rapport aux autres filières végétales de la wilaya de Tizi-Ouzou.

La variété Chemlal est la plus dominante au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou avec un taux de 90 %. Notre première hypothèse est confirmée.

c- en termes de valorisation de la filière

L'huile d'olive est un produit important pour la population local de la wilaya de Tizi-Ouzou, la variété Chemlal est une variété de l'huile d'olive ce qui explique la domination de ce produit par rapport aux autres produits oléicoles.

Les actions et les démarches menées par les organismes responsables de la filière oléicole de la wilaya de Tizi-Ouzou à savoir la DSA, ITMAS, ..., vont permettre la valorisation et le développement de la filière oléicole, et cela par la mise en place d'une coopérative pour le projet de labellisation de l'huile d'olive, par les conférences et communications qui se font à la radio, au niveau des communes de la wilaya, les formations, tout cela pour donner une valeur et une place pour cette filière aux niveaux national et international, ce qui va permettre de booster le développement de cette filière et donc le développement de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Bibliographie

- **Abdelguerfi A. et Laouar M.**, 2001. *Les régions montagneuses et intérêt des productions spontanées en Algérie*. In “L’Agriculture de montagne”, Actes des 3^{ème} journées scientifiques de l’INRAA, Bejaïa, 11-13 fev. 2001. 47-6
- **AIT HAMMOU Sihem**, *Valorisation des produits de terroir et développement territorial in unité mixte de recherche Moisa, marchés organisations institutions stratégies d’acteurs*, Coordonné par FORT Fatiha, « TERROIRS EN MÉDITERRANÉE : CONCEPTS, THÉORIES, PRATIQUES ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE », Série Recherches n° 09, Décembre 2014.
- **Adane F.** (2013), « *valorisation des produits du terroir par l’initiative locale innovante, cas : l’entreprise IFRI OLIVE* », mémoire de master en science économique, Université Mouloud MAMMARI de Tizi Ouzou.
- **A. Hadibi, F.Z. Chekired-Bouras, B. Mouhouche.** *Analyse de la mise en oeuvre du plan national de développement agricole dans la première tranche du périmètre de la Mitidja Ouest, Algérie*. T. Hartani, A. Douaoui, M. Kuper. Economies d’eau en systèmes irrigués au Maghreb, May 2008, Mostaganem, Algérie. Cirad, 9 p., 2009, Colloque- CD-rom. <cirad-00366483>
- **Benyoucef B.** (2016), « *Le rôle de l’agriculture dans le développement économique et social Qu’en est-il de l’Algérie ?* », Communication au séminaire sur l’agriculture Organisé par l’université Ferhat Abbas Sétif (Algérie), in Revue Agriculture. Numéro spécial 1 (2016) 17-31.
- **BEN SANIA Madjeda**, 2012, *La politique du renouveau rural dans la wilaya de Ghardaïa: Situation et perspectives*. Université KASDI MERBAH-OUARGLA, MEMOIRE DE FIN D’ETUDES En vue de l’Obtention du Diplôme d’Ingénieur d’Etat en Agronomie Saharienne.
- **Bessaoud O.** (2006), « *La stratégie de développement rural en Algérie* », In : Chassany J.P. (ed.), Pellissier J.-P. (ed.), *Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l’Union européenne*.

Bibliographie

Montpellier : CIHEAM, p. 79 -89 (Options méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n.71)

- **BELLACHE Lynda**, 2016, AGRICULTURE DE MONTAGNE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL : *ESSAI D'APPRÉCIATION À PARTIR DU CAS DE LA COMMUNE DE CHEMINI*, mémoire de Master en sciences de gestion, université de Béjaia.
- **Boukhari Rachid**, 2013, *Contribution à l'analyse génétique et caractérisation de quelques variétés d'olivier et l'influence de l'environnement sur leurs rendements au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou*. Mémoire de Magister en agronomie, université Abou Beker Belkaid – Tlemcen
- **Bouchra KHALIDI**, Ingénieur Agro-Economiste-Reporteur, *l'olivier trésor pour l'humanité*, salon filaha.com, (récupéré au prêt de la DSA).
- **BOURI, Chouaki**, *Les politiques de développement agricole le cas de l'Algérie « impact de PNDA/PNDAR sur le développement économique »*, thèse de doctorat à l'université d'Oran à la faculté des sciences économiques de gestion et des sciences commerciales, 2010/2011.
- **BOUGHABA Fatima El-zohra**, « *contribution à l'étude de l'impact du plan national de développement agricole (PNDA) sur le développement de l'agriculture dans la région de Ouargla* », université KASDI Merbah Ouargla, faculté des sciences et des sciences de l'ingénieur département des sciences agronomique, 2007/2008.
- **BOUDI Melkhir, CHEHAT Fouad, CHERIET Foued**, 2013, *compétitivité de la filière huile d'olive en Algérie : cas de la wilaya de Bejaia*, *Les cahiers du CREAD n°105/106*.
- **CHERIET, F.**, 2017, la valorisation des produits de terroir en Algérie : démarches en cours, contraintes institutionnelles et perspectives, in working paper mois a : Montpellier SupAgro, UMR 1110 MOISA, F-34000 Montpellier, France. *Présenté au 2nd colloque international sur « la promotion des produits de terroir dans une logique de développement durable »*, LEREMOS, Université d'Agadir, 18-19/11/ 2016.

Bibliographie

- **GHAZI Ali** Consultant, *Rapport National De Réflexion Sur Le Secteur Des Forets (Atténuation), Programme Des Nations Unies Pour Le Développement*, Mars 2009.
- **Hadjou, L, Lamani, O., Cheriet, F.**, 2013, *La bellisation des huiles d'olives algériennes : contraintes et opportunités du processus*, *Revue New Medit*, 12[2] : 35-46
- **Hocine DOUFENE**, *La petite paysannerie et le développement des territoires ruraux : cas de la région montagneuse de Grande-Kabylie en Algérie*, département des Sciences Agronomiques- Université Mouloud MAMMERI, Tizi- Ouzou, Algérie in Collection Dossier Agronomiques ,Agriculture De Montage En Algérie, Recueil réalisé par Djamel BELAID , Ingénieur Agronome, Edition 2016
- **Journal officiel** : *Loi n°04-03, journal officiel de la République Algérienne n°041, relative à la protection des zones de montagnes dans le cadre du développement durable*, 27 juin 2004, page 10-11.
- **Lamani O., Ilbert H.** *Spécificités de l'oléiculture en montagne (région kabyle en Algérie) : pratiques culturelles et enjeux de la politique oléicole publique*. In: Ater M. (ed.), Essalou h L. (ed.), Ilbert H. (ed.), Moukhli A. (ed.), Khadari B. (ed.). *L'oléiculture au Maroc de la préhistoire à nos jours : pratiques, diversité, adaptation, usages, commerce et politiques*. Montpellier : CIHEAM, 2016. p.149 -159 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n° 118)
- **LAMANI .O., ILBERT. H.** *La segmentation du marché oléicole. Quelles politiques de régulation du marché d'huile d'olive en Algérie?*, *Revue New Medit* N. 3/2016.
- **Lamani, O.**, 2014, *Institutions et acteurs locaux dans la valorisation des produits de terroir. Quelle démarche locale de valorisation de l'huile d'olive de Beni-Maouche en Kabylie*, Thèse de doctorat en Economie, Montpellier SupAgro-Ensa Alger, Montpellier, 338 p.

Bibliographie

- **LAKHDARI Samia**, 2014, *Essai de synthèse des données sur la biodiversité dans les parcs nationaux du Djurdjura, de Gouraya et de Taza*, Mémoire de fin d'étude Master II en Sciences naturelles de l'environnement, Université Abderrahmene Mira, Bejaia
- **Melissa Ait Mouloud**, *La valorisation de la qualité de l'huile d'olive de la région Kabyle : quel signe de qualité mettre en place ?* http://www.iamm.ciheam.org/ress_doc/opac_css/doc_num.php?explnum_id=13018
INRA - UMR MOISA, 2014.
- **MENDIL.M** Directeur général de l'ITAF, « *L'oléiculture : Expériences algériennes* » in OLEOMED 1er forum méditerranéen de l'oléiculture, in Revue Filaha Innove, 2010.
- **Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural**, (2012), « *le renouveau agricole et rural en marche, revue et perspectives* ».
- **Ministère de l'Agriculture et Développement Rural Direction Générale des forêts** *Célébration de la Journée Nationale de l'arbre*, Dossier de presse, 25 octobre 2011.
- **Mohand Améziane Chedded**, « *Analyse de l'impact des investissements agricoles réalisés dans le cadre du Plan National de Développement Agricole (PNDA) sur l'évolution des techniques de productions laitières, céréalières et oléicoles en Algérie : étude de cas dans la wilaya de Tizi-Ouzou* ». Doctorat en sciences, Spécialité : Sciences Agronomiques de l'université d'Avignon et des pays de Vaucluse, 2015.
- **Mouna KHAZNADAR et Hocine AOUAD**, « *La relance du chêne-liège dans le Plan national de reboisement en Algérie Leçon tirée des résultats du terrain par Asma AOUADI* », revue forêt méditerranéenne t. XXXI, n° 1, mars 2010.
- **OMARI C et al. 2012**. *L'agriculture algérienne face aux défis alimentaires : trajectoire historique et perspectives*. Revue Tiers Monde. Volume 2, n°210. P 123-141.

Bibliographie

- **REDJEM KHODJA Abderrahmane**, *les zones de montagne en Algérie, ministère de l'agriculture et du développement rural, direction générale des forêts*, décembre 2012.
- **Roland BOLMONT**, Lucien BUESSLER, Jean-Pierre JAUBERT et le Chantier BT de l'ICEM Collaborateurs : Pierrette GUIBOURDENCHE, Nuria ROUCAUTE, Pierre PÉGUIN, Marité BROISIN, Bernard ESTRANE, « *L'olivier* », BT 1095 Février 1998.
- **SAAD Dehbia**, 2009, *étude des endomycorhizes de la variété sigoise d'olivier (olea europea L.) et essai de leur application sur des boutures semi ligneuses*, université d'Oran, Magister en biotechnologie.
- **Sahli, Z.**, 2006, *Problématique De Développement Rural - Cas Des Zones De Montagne*, Options méditerranéennes, octobre 2006.
- **Sahli, Z.**, 2009, *Produits de terroir et développement local en Algérie : cas des zones rurales de montagnes et de piémonts*, *Options méditerranéennes*, série A, 89 : 305-338.
- **Tarik- Boumediène Bouchetata**, *analyse des agro systèmes en zone tellienne et conception d'une base de données, mascara – Algérie*, série « Master of Science » n°80, institut agronomique méditerranéen de Montpellier, 2006.
- Auteur anonyme, *Stratégie de développement et aspect socio-économique de l'agriculture de montagne*, 2008 consulté sur le site www.univ-bejaia.dz/d1n7iqsz6ob2ad.cloudfront.net/document/pdf/5334356b450f1.pdf
- www.djazairress.com, *Comment valoriser les sous-produits de l'olivier ?* Mise en œuvre d'un projet commun Maroc, Algérie, Tunisie, Syrie, Publié dans Le Maghreb le 09 - 02 – 2009

Bibliographie

- www.djazairess.com, *Tizi Ouzou : L'oléiculture en attente de développement*
Tassadit Chibani Publié dans El Watan le 05 - 01 – 2017.
- www.djazairess.com , *Tizi Ouzou / L'huile d'olive : une qualité à améliorer* Publié
dans Info Soir le 11 - 10 - 2017

Annexe N°01 : Le guide d'entretien

Objectifs du questionnaire : dans le cadre de la réalisation de notre mémoire travail de recherche scientifique portant sur la filière oléicole et son impact sur le développement local cas de la wilaya de Tizi Ouzou, nous cherchons à savoir quelles sont les conditions qu'il faut réunir pour que cette filière contribue au développement local de la wilaya de Tizi-Ouzou.

1. conditions géographiques et climatiques et leurs influences sur la filière : Pensez-vous que les conditions citées sont importantes ? Au-delà de la géographie et du climat, quelles sont les autres conditions qu'il faut réunir ?

2. Exploitation

- Quel est le nombre d'exploitant de l'olivier au niveau de la wilaya ?
- Quelles sont les différentes contraintes rencontrées par ces exploitants ?
- Les acteurs de la filière oléicole sont confrontés à des contraintes, lesquelles ?
- Que préconisez-vous pour faire face à ces contraintes ?

3. emploi

- Quel est le nombre d'employés occupés par le service agricole dans la wilaya ?
- Quel est le nombre d'employé occupé par la filière oléiculture ?

4. l'olivier

- Quelles sont les exigences de l'olivier ?
- Quelles sont les différentes maladies qui freinent le rendement de l'olivier ?
- Quelles sont les différentes variétés d'olivier cultivé à Tizi-Ouzou ?
- Quelles sont les différents produits tirés de l'olivier ?
- Est-ce que les dérivés de l'olivier sont utilisés dans les autres secteurs d'activités comme la menuiserie ?
- Quelles sont les moyens utilisés pour la cueillette des olives ?
- Quelles sont les moyens utilisés pour la transformation des olives en produit fini pour la consommation ?
- Les moyens sont ils modernes ?
- Que représente la production de l'huile d'olive par rapport aux autres produits d'olivier ?

5. Rendements :

- Quels sont les rendements annuels de l'olivier ?

- y-a t il des formations professionnelles pour l'amélioration des rendements ?
- Y'a-t-elle une évolution des rendements après la mise en place de PNDAR ?

6. Production :

- Combien d'huileries dispose la wilaya de Tizi Ouzou ?
- Sont-elles modernes ou traditionnelles ?
- quel est le taux de production de la wilaya par rapport à la production nationale ?

7. la commercialisation

- Y a-t-il un marché pour les produits de l'olivier ?
- Quels sont les clients des produits de l'olivier ?
- Les produits de l'olivier sont ils des produits destinés uniquement pour la consommation locale ?
- Ces produits peuvent ils être compétitifs au niveau national ?
- Ces produits peuvent ils être labellisés ?
- peuvent-ils destinés à l'exportation ?

8. Propositions :

- Quels sont les différentes actions menées pour l'amélioration et la valorisation de la filière oléiculture ?
- Quelles sont vos propositions afin que cette filière soit un levier de développement local de la wilaya ?

Liste des tableaux

Tableau N°01 : Bilan de la réorganisation des structures foncières du domaine de l'Etat (1992)	09
Tableau N°02 : Les différents stades de développement avec leurs températures optimales	59
Tableau N°03 : présentation de la production animale de la wilaya de Tizi-Ouzou 2017	78
Tableau N°04 : la superficie et la production des filières végétales de la wilaya de Tizi-Ouzou 2017-2018	79
Tableau N°05 : évolution des superficies oléicoles dans la wilaya de Tizi-Ouzou.....	81
Tableau N°06 : production d'olive et de l'huile d'olive de la wilaya de Tizi-Ouzou 2008-2017.....	83
Tableau N°07 : Types et nombre des huileries de Tizi-Ouzou.....	85
Tableau N°08 : rendements en olives et en huile d'olives pour la wilaya de Tizi-Ouzou depuis 2008 jusqu'à 2018	86

Liste des figures

Figure N°01 : Répartition de la superficie totale de l'Algérie (MADR, 2002)	38
Figure N°02 : Répartition des terres : Place des terres agricoles	39
Figure N°03 : Répartition des terres agricoles : Place de la SAU.....	39
Figure N° 04 : Position géographique de la wilaya de Tizi-Ouzou	71
Figure N°05 : relief morphologique de la wilaya de Tizi-Ouzou	73
Figure N° 06 : répartition de la population occupée par secteur d'activité.....	74
Figure N°07 : la place de la filière oléiculture par rapport aux autres filières végétales	80
Figure N°08 : La place de la filière oléiculture en termes de production par rapport aux autres filières dans la wilaya de Tizi-Ouzou.....	80
Figure N°09 : photos représentatives de la variété Chemlal	88
Figure N°10 : photos représentatives de la variété Azeradj	90
Figure N°11 : photos représentatives de la variété Aberkane	92
Figure N°12 : photos représentatives de la variété Bouichret.....	94

Liste des graphes

Grphe N°01: évolution des superficies oléicoles de 2007 jusqu'à 201782

Grphe N°02 : l'évolution de la production de l'huile d'olive et des olives (2008/2018)84

Table des matières

Introduction générale	04
Chapitre I : Genèse de la politique agricole et rurale en Algérie	
Introduction	05
Section1) : les politiques de développement agricole depuis 1962 jusqu'à 2000	05
1-1 de l'autogestion à la révolution agraire (1962-1979).....	06
1-2- Premières réformes de l'économie agricole étatique (1979-1999).....	08
1-2-1- La Consultation nationale sur l'agriculture de 1992	10
1-2-2- Les tentatives de relance des institutions et des actions de développement	11
Section2) : Stabilisation, réconciliation nationale et actions d'urgence (2000-2008)	11
2-1- le Plan National de Développement Agricole (PNDA).....	11
2-2- Les objectifs du PNDA.....	12
2.3. Fondements du PNDA.....	13
2.4. Démarches pour la mise en œuvre du PNDA	13
2.5. Instrumentation de soutien et accompagnement de la mise en œuvre des Programmes.....	14
2.5.1. Encadrement financier.....	14
2.5.2. Encadrement technique.....	14
2.6. Le soutien aux exploitations agricoles.....	15
2.7. L'élargissement des appuis au domaine rural	15
2.8. La nomination du MDDR et la Stratégie de développement rural durable (SDRD).....	16
2.9. La mise en cohérence des politiques agricole et rurale	18
Section 3) : La Politique actuelle de renouveau agricole et rural (de 2009 à ce jour)	18
3.1. Vision et objectifs de la Politique de renouveau agricole et rural.....	19
3.2. Les trois piliers de la Politique de renouveau agricole et rural.....	20
3.2.1. Le programme du Renouveau Rural.....	20
3.2.2. Le Renouveau Agricole.....	21
3.2.3. Le Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Assistance Technique (PRCHAT).....	22
3.2.4. LE CADRE INCITATIF.....	23
3.3. La mise en œuvre de la Politique de Renouveau agricole et rurale	24
Section 4) : le plan de reboisement en Algérie	24
4-1-La forêt en Algérie	25
4.1.1. Ressources forestières	25
4.1.2. Institutions forestières	27
4.2. Les causes de la déforestation.....	29
4-3- Le Plan national de reboisement	29
4.3.1. Les objectifs du plan national de reboisement PNR	29
Conclusion	30

Table des matières

Chapitre II : Apport de l'agriculture au développement dans les zones de montagne en Algérie.....	31
Introduction.....	31
Section 1) : l'agriculture de montagne en Algérie.....	32
1.1. Présentation des zones de montagne.....	32
1.2. Les zones Montagneuses en Algérie et leurs caractéristiques.....	33
1.3. Caractéristique de l'agriculture de montagne.....	34
Section2) : Importance de l'agriculture de montagne dans l'économie algérienne.....	35
2.1. Les richesses de la montagne.....	35
2.2. Occupation des terres par chiffres.....	38
2.3. Développement local en zone de montagne.....	40
2.3.1. Définition des zones défavorables.....	41
2.3.2. Le développement local et rural des zones défavorisées de montagne.....	41
2.3.3. Contrainte de développement local en zones de Montagne.....	43
2.3.4. Valorisation et développement des zones de montagne.....	44
Section 03) : l'activité oléicole en zone de montagne.....	51
3.1. l'olivier : origines, usages, et exploitation.....	52
3.1.1. Origine.....	52
3.1.2. Usages.....	53
3.1.3. Exploitation.....	55
3.1.4. La fabrication de l'huile.....	57
3.2. Les exigences de l'olivier.....	58
3.2.1. Le climat.....	58
3.2.2. Le Sol.....	60
3.2.3. L'Eau.....	61
3.3. La production oléicole en zone de montagne.....	63
3.4. La commercialisation.....	63
3.5. Consommation et Qualité de l'huile d'olive.....	63
Section 04 : l'évolution de la filière oléiculture depuis l'indépendance à ce jour.....	64
4.1. La filière oléiculture De 1962 à 1971.....	64
4.2. L'oléiculture durant la période 1971 à 1982.....	65
4.3. L'oléiculture Durant la période de 1982 à 1989.....	65
4.4. L'oléiculture De 1989 à 1999.....	66
4.5. L'oléiculture De 2000 à 2008.....	66
4.6. L'oléiculture aujourd'hui.....	67
Conclusion.....	69
Chapitre III : la filière oléicole cas de la wilaya de Tizi Ouzou.....	70
Introduction.....	70
Section1) : Présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	71
1.1. Situation géographique.....	71
1.2. Organisation administrative.....	71
1.3. Organisation agricole.....	72

Table des matières

1.4. Relief et morphologie.....	72
1.5. Climat.....	73
1.6. Population.....	73
1.7. Emploi.....	74
1.8. Agriculture.....	75
Section 2) : potentialités agricoles de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	75
2.1. Ressources en sol.....	75
2.2. Méthodologie de l'enquête.....	77
2.3. Le déroulement de l'enquête.....	77
2.4. Productions animales.....	77
2.5. Productions végétales.....	78
Section 3 : L'oléiculture dans la wilaya de Tizi-Ouzou.....	81
3.1. Superficie et répartition géographique.....	81
3.1.1. Evolution des superficies oléicoles.....	81
3.2. La production.....	83
3.3. Les rendements.....	86
3.4. Caractéristiques morphologiques des principales variétés cultivées à Tizi-Ouzou.....	87
3.4.1. Variété Chemlal.....	87
3.4.2. Variété Azeradj.....	89
3.4.3. Variété Aberkane.....	91
3.4.4. Variété Bouichret.....	93
Section 4 : valorisation de la filière oléiculture au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	95
4.1. Les acteurs intervenant dans la filière oléiculture.....	95
4.2. Les caractéristiques et contrainte de la filière oléicole de la wilaya de Tizi Ouzou.....	99
4.3. Les actions de valorisation des produits de la filière oléiculture.....	101
4.4. Les recommandations de la DSA pour la valorisation de la filière oléicole de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	102
Conclusion.....	106
Conclusion générale.....	107
Bibliographie.....	110
Annexe.....	116
Liste des tableaux.....	118
Liste des figures.....	119
Liste des graphes.....	120